RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021

La SICAV déclare s'engager à respecter « la charte de gouvernance des SICAV de droit français » élaborée par l'Association Française de la Gestion Financière. (plus de précisions à la rubrique Acteurs du prospectus)



OFI FINANCIAL INVESTMENT

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE à compartiments

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Conseil d'Administration

Comptes Annuels agrégés au 31 décembre 2021

Par compartiment : Rapport de Gestion, Comptes Annuels au 31 décembre 2021 et Résolutions

Rapport global du Commissaire aux Comptes

RAPPEL DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Président

Madame Sabine CASTELLAN POQUET

Directeur Général

Monsieur Eric BERTRAND

Administrateurs

Monsieur Bruno PRIGENT Monsieur Romain FITOUSSI Monsieur Roger CANIARD Monsieur Ferreol BAUDONNIERE Monsieur Franck DUSSOGE Madame Isabelle HABASQUE Monsieur Guillaume POLI

Censeurs

Madame Valérie PUJOS Monsieur Fabrice ZAMBONI

Commissaire aux Comptes

Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

LISTE DES FONCTIONS ET MANDATS EXERCES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL AU COURS DE L'EXERCICE DECEMBRE 2020 – DECEMBRE 2021

Ce point sera intégré dans le dossier du Conseil d'Administration de la SICAV du 15 mars 2022.

PROJET DE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la Loi et aux Statuts, afin de vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et pour en soumettre les résultats à votre approbation.

La SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT, créée le 16 septembre 2019, est composée de six Compartiments dotés de stratégies de gestion différentes et représentant les expertises phrases de la Société OFI ASSET MANAGEMENT :

- OFI FINANCIAL INVESTMENT RS EURO EQUITY
- OFI FINANCIAL INVESTMENT RS EURO EQUITY SMART BETA
- OFI FINANCIAL INVESTMENT RS EURO CREDIT SHORT TERM
- OFI FINANCIAL INVESTMENT RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE
- OFI FINANCIAL INVESTMENT RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND
- OFI FINANCIAL INVESTMENT PRECIOUS METALS

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT sont présentés ci-dessous.

Le rapport de gestion et les comptes annuels de chacun des compartiments seront ensuite présentés.

Bilan agrégé au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN AGRÉGÉ ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes		-
Dépôts		-
Instruments financiers	2 901 412 692,85	2 551 831 555,93
Actions et valeurs assimilées	1 010 095 830,17	726 623 066,09
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 010 095 830,17	726 623 066,09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	586 521 456,80	685 143 632,89
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	586 521 456,80	685 143 632,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	1 061 619 855,00	920 459 295,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 061 619 855,00	920 459 295,00
Titres de créances négociables	1 061 619 855,00	920 459 295,00
Autres titres de créances	-	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Organismes de placement collectif	181 619 148,95	133 795 633,77
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	181 619 148,95	133 795 633,77
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	
Autres organismes non européens	-	
Opérations temporaires sur titres financiers	-	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Autres opérations temporaires	-	
Contrats financiers	61 556 401,93	85 809 928,18
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	294 570,00	1 055 810,00
Autres opérations	61 261 831,93	84 754 118,18
Autres instruments financiers		
Créances	42 331 060,77	64 876 629,93
Opérations de change à terme de devises	34 278 016,28	60 427 789,90
Autres	8 053 044,49	4 448 840,03
Comptes financiers	123 766 953,69	69 035 055,15
Liquidités	123 766 953,69	69 035 055,15
Total de l'actif	3 067 510 707,31	2 685 743 241,01

Bilan agrégé au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN AGRÉGÉ PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	2 931 709 642,70	2 321 097 765,32
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	46 696 143,75	56 385 338,37
Report à nouveau (a)	18 795,93	24 865,85
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-12 388 329,87	149 426 080,48
Résultat de l'exercice (a, b)	699 036,13	455 022,50
Total des capitaux propres	2 966 735 288,64	2 527 389 072,52
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	716 193,89	867 393,78
Opérations de cession sur instruments financiers		-
Opérations temporaires sur titres financiers		-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	716 193,89	867 393,78
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	294 570,00	65 300,00
Autres opérations	421 623,89	802 093,78
Dettes	100 059 223,27	130 106 212,87
Opérations de change à terme de devises	34 331 039,27	60 273 552,61
Autres	65 728 184,00	69 832 660,26
Comptes financiers	1,51	27 380 561,84
Concours bancaires courants	1,51	27 380 561,84
Emprunts	-	-
Total du passif	3 067 510 707,31	2 685 743 241,01

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan agrégé (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	12 510 010,00	7 993 800,00
TAUX	12 510 010,00	7 993 800,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	12 510 010,00	7 993 800,00
Engagements de gré à gré	104 000 000,00	95 000 000,00
TAUX	104 000 000,00	95 000 000,00
ACHAT - SWAP - IR SWAP	104 000 000,00	95 000 000,00
Autres engagements		-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	3 001 250,00	8 040 162,82
ACTIONS	3 001 250,00	8 040 162,82
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	3 001 250,00	4 970 000,00
ACHAT - OPTION - SOCIETE GENERALE SA - CALL 14.00 - 2021-12	-	3 070 162,82
Engagements de gré à gré	1 308 395 172,33	1 088 283 247,27
AUTRE	1 268 395 172,33	1 023 283 247,27
ACHAT - SWAP - COMMODITY SWAPS	1 268 395 172,33	1 023 283 247,27
CREDIT	40 000 000,00	65 000 000,00
ACHAT - DERIVES CREDIT - CDS	5 000 000,00	-
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS	35 000 000,00	65 000 000,00
Autres engagements		-

Compte de résultat agrégé (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13 880,12	8 819,58
Produits sur actions et valeurs assimilées	19 049 709,46	12 137 680,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	7 328 583,74	9 660 481,55
Produits sur titres de créances	1 615,68	2 365,30
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	13 396,32
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	26 393 789,00	21 822 743,07
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	18 365,21	-
Charges sur dettes financières	374 469,95	286 382,50
Autres charges financières	-	-
Total (II)	392 835,16	286 382,50
Résultat sur opérations financières (I - II)	26 000 953,84	21 536 360,57
Autres produits (III)	_	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	20 531 703,25	19 551 299,57
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	5 469 250,59	1 985 061,00
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 770 214,46	-1 530 038,50
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)		-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	699 036,13	455 022,50

ANNEXE AUX COMPTES AGRÉGÉS

La méthode retenue pour l'agrégation des comptes

Les comptes annuels ont été agrégés par l'addition des postes de chaque compartiment. Aucune élimination n'a été pratiquée - aucun des compartiments ne détenant les parts des autres compartiments.

La devise retenue pour l'agrégation des compartiments

Les comptes annuels agrégés sont présentés en euros.

La liste des compartiments au 31 décembre 2021

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS

Devise de comptabilité : EUR

Taux de change utilisé pour l'agrégation des comptes : 1,0000

La liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice

Néant.

Méthodes de valorisation des postes d'actif, de passif et de hors bilan

Nous vous invitons à vous reporter aux règles et méthodes comptables de chaque compartiment.

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021





Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY

Actions de pays de la zone euro

Commercialisateur

MACIF - 2/4 rue Pied de Fond - 79037 NIORT Cedex 9

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels au 31 décembre 2021

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Classification AMF

Actions des pays de la zone euro.

Le Compartiment est éligible au PEA.

Objectif de gestion

L'objectif du Compartiment est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'Eurostoxx 50 sur la durée de placement recommandée tout en mettant en œuvre une approche ISR. Le Compartiment n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Indicateur de référence

La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'indice action Eurostoxx 50. Il est calculé dividendes réinvestis.

L'indice Eurostoxx 50 est composé des 50 plus grandes et plus liquides capitalisations de la zone euro. Un certain nombre d'information (descriptif, cours, historiques, graphiques...) sur cet indice sont disponibles dans la presse (presse financière) et sur certains sites spécialisés (www.stoxx.com).

Stratégie de gestion

Le Compartiment met en œuvre une approche fondée notamment sur une analyse extra-financière des sociétés composant son indicateur de référence, qui permet de déterminer les pondérations des titres dans le portefeuille. Cette approche permet au gérant de projeter les valeurs et leurs rendements escomptés sur une perspective de long terme.

Les actifs d'OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY sont exposés au minimum pour 60% en valeurs actions ou assimilés de la zone euro (parmi les valeurs composant l'EUROSTOXX 50) mais également jusqu'à 40% maximum sur les valeurs composant l'EUROSTOXX, tout en étant en permanence investi à 90% de l'actif net en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne. Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...) Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

Selon l'analyse de la Société de Gestion, les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) constituent des zones de risque qui peuvent avoir des impacts financiers significatifs sur les émetteurs et donc sur leur durabilité. Par ailleurs, les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie de croissance des réponses aux enjeux du développement durable créent des opportunités qui participent à leur développement économique. Dans ce sens, l'analyse ESG complète et enrichit l'analyse financière traditionnelle.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance.

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.

Ces notes peuvent faire l'objet : d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation. Cette note ESG est calculée sur 10.

Sur OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY, l'univers d'investissement éligible est défini par la limitation des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best In Class calculés par notre Pôle ISR) de l'indice Eurostoxx, désigné ci-après par le terme « univers d'investissement ». L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Compartiment.

Qualification de l'univers analysé (300 sociétés) :

Dans l'approche best in class, à l'intérieur de chaque secteur, les sociétés sont classées en fonction de leur Score ISR.

Chaque catégorie ISR couvre 20% des sociétés du secteur ICB2 (c'est-à-dire de son secteur principal conformément à la classification sectorielle internationale ICB (Industrial Classification Benchmark.

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance », soit les 20% des sociétés ayant le plus grand retard en matière en matière de prise en compte des critères ESG.

Le Compartiment adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public, disponible sur le site internet www.ofiam.fr. Ce Code décrit de manière détaillée la méthode d'analyse extra financière ainsi que le processus de sélection ISR appliqué.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Dans les limites prévues par la règlementation, le Compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français ou étranger et/ou de gré à gré).

Le Compartiment pourra intervenir sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer aux actions, titres et valeurs assimilées, indices de marchés actions, pour tirer parti des variations de marché ou poursuivre l'objectif de gestion.

Le Compartiment pourra notamment intervenir sur les contrats à terme et les options (vente, achat, dans, ou en dehors de la monnaie) portant sur l'indice Eurostoxx 50. Par ailleurs, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre un éventuel risque de change.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

Réglementation SFDR – OPC Article 8

Code LEI: 969500KA4JCGL7F8WX73

Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées :

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur au sein de son secteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur.
- Entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

OFI FINANCIAL INVESTMENT- RS EURO EQUITY a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, le meilleur couple performance risque possible en investissant sur les actions de la Zone Euro.

L'analyse ESG d'OFI sur les émetteurs composant l'indice de référence est un moyen d'identifier les investissements qui présentent selon OFI le meilleur support d'investissement.

Les 20% d'émetteurs les moins bien notés dans leur secteur ainsi que les sociétés détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Pour chaque Emetteur, une analyse est menée tant au niveau de la structure de sa gouvernance : Respect des droits des actionnaires minoritaires – Composition et fonctionnement des Conseils ou Comités, Rémunération des exécutifs, Comptes, Audit et Fiscalité qu'au niveau de son Comportement sur les marchés : Pratiques des Affaires, Impact sur les marchés, Ethiques des affaires et Contrôle des Risques.

Les résultats de ces analyses permettent de garantir le maintien ou la cession d'un émetteur du portefeuille du Compartiment.

Enfin, les sociétés ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

Taxonomie :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

Profil des risques

Au travers du Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risque actions et de marché :

Le Compartiment est exposé au minimum à 90% aux actions. Si les marchés baissent la valeur liquidative du Compartiment baissera.

Risque discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Compartiment repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le Compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le Compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque de perte en capital:

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du Compartiment et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Risques accessoires:

Risque de taux :

Une partie du portefeuille peut être investie en taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de change :

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Compartiment. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Compartiment baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 12 février 2021, mise en conformité du prospectus avec la Doctrine ISR.
 - Le montant minimum de souscription initiale des actions C et des actions D est désormais de 500 000 euros et pas de minimum de souscription ultérieure.
 - Le montant minimum de souscription initiale des actions R et des actions RF est désormais ramené à néant contre une action précédemment.
- A compter du 09 mars 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation SFDR.
- A compter du 27 décembre 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance. Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC. Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

<u>Personnel concerné par la politique de rémunération</u>: toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traits aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

<u>Enveloppe de rémunération variable</u> : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits cidessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 18 265 000 euros, soit 73,33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 6 663 500 euros (**), soit 26,73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020) (** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine. Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures règlementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures règlementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3ème trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Performance:

	OFI Financial Investment – RS Euro Equity					
	Action C	Action D	Action R	Action RF	Action N-D	Action EIC EUR
VL au 31/12/2020	137,92€	97,47€	113,65€	115,69€	139,08€	114,35€
VL au 31/12/2021	164,07€	115,15€	134,23€	138,48€	164,63€	136,03€
Performance (*) coupons inclus	18,96%	18,96% (*)	18,11%	19,70%	20,20% (*)	18,96%

Sur la même période, l'indice de référence du Compartiment, l'Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis, s'apprécie de 23,34%.

L'actif net du portefeuille s'élève à 421 199 970,04 euros au 31/12/2021 contre 377 524 814,34 euros au 31/12/2020.

Commentaire de gestion

Principales contributions à la performance de l'Eurostoxx 50 sur l'exercice 2021 :

Contributions positives	Contributions négatives
ASML	Iberdrola
LVMH	Philips
Linde	Adidas

OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY est un Compartiment de développement durable. Les notions de développement et de croissance durables visent à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. Le respect de ces critères favorise la pérennité des entreprises et devrait, sur le long terme, avoir un impact positif en termes de performances économiques. Les sources d'informations proviennent de plusieurs agences de notation spécialisées et de l'équipe interne d'analystes extra-financiers. Le Compartiment a un univers d'investissement correspondant aux membres de l'Euro Stoxx soit un gisement d'environ 300 valeurs, tout en conservant comme indice de référence l'Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis.

Le Compartiment exerce les droits de vote attachés aux titres qu'il détient afin de défendre, aux assemblées générales des sociétés cotées, les problématiques extra-financières. En plus de ses votes, le Compartiment participe aux démarches de la SICAV Phitrust Active Investors France dont il détient des actions. Cette SICAV est un OPCVM d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées européennes. Son objectif est d'inciter des sociétés de l'indice CAC 40 à appliquer des stratégies favorables aux intérêts de tous, par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises et par ses votes et ses initiatives lors des assemblées générales des actionnaires (dépôts de résolutions).

Parmi les opérations de bourse mises en œuvre au cours de l'exercice, nombreuses ont été la conséquence de la prise en compte de l'actualisation trimestrielle des catégories ESG des sociétés de l'univers d'investissement.

Début 2021, la mise à jour des catégories ESG a entraîné la vente de **Siemens Energy** et de **Nokia**, après leur passage en sous-surveillance, ainsi qu'à l'allégement de **Kering**, de **Stellantis** (dégradé à la suite de la fusion de Peugeot et de Fiat) et de **ASML** (dépassement de seuil de « leader » après la performance spectaculaire du titre sur les premiers mois de l'année). Sur des considérations financières, nous avons également vendu les positions sur **Beiersdorf** (positionnement produits défavorable, retard sur le digital) et **Wolters Kluwer** (potentiel de revalorisation limité), et pris des profits sur **DSM**, **Brenntag** et **Allianz**.

Nous avons initié une position sur **Bureau Veritas**: le groupe, un leader des métiers du testing, de l'inspection et de la certification, va profiter du redressement économique et des besoins de certification croissants, liés par exemple à la transition énergétique ou au Covid. Doté d'un bilan solide et d'une faible intensité capitalistique, le groupe devrait saisir des opportunités de croissance externe pour compléter sa croissance organique. Afin de piloter la représentativité de l'indice Euro Stoxx 50, **Ahold Delhaize**, **TotalEnergies et Deutsche Post** ont intégré l'actif du portefeuille, et **Kone**, **BMW**, **Vonovia**, **Munich Re** et **AirLiquide** ont été renforcés. Une position en **Faurecia** a été héritée de la position en Stellantis qui a distribué à ses actionnaires une partie de sa participation dans le groupe.

Au deuxième trimestre 2021, l'actualisation des catégories ESG nous a conduits à alléger les positions sur **Pernod Ricard, Philips, EssilorLuxottica**, et **Siemens. Orange** (faible croissance, cash flows sous pression en raison des investissements dans le déploiement de la fibre) et **Heineken** (préférence pour ABInbev) ont été cédés.

Le pilotage de la représentativité de l'indice Euro Stoxx 50 et des pondérations sectorielles nous a amenés à renforcer **ABInbev**, **AirLiquide**, **Adidas**, **BNPParibas** et **Schneider**. Nous avons initié des positions **Sanofi** (réallocation de la Recherche et Développement expérimental (R&D) vers les moteurs de croissance, faibles attentes, valorisation attractive), **BASF** (positionnement sur la chimie amont bénéficiant de marges en hausse sur les prochains mois, cotation de WintershallDea) et **Deutsche Telekom** (meilleure croissance des résultats et des flux de trésorerie, grâce notamment à sa filiale américaine TMobile US).

Nous avons poursuivi les prises de profit sur **Brenntag** et **Teleperformance**, et commencé à en prendre sur **L'Oréal**, **Akzo Nobel** et **Smurfit Kappa**. Nous avons acheté **STMicroElectronics** (demande soutenue en semi-conducteurs grâce à l'électrification et la digitalisation, bilan solide qui lui permet d'investir dans de nouvelles capacités, aujourd'hui saturées) et **Aena** (reprise plus rapide du trafic aérien grâce à son positionnement régional et loisir/low cost, impacts de la nouvelle régulation aéroportuaire en Espagne et la question des garanties désormais bien reflétés dans la valorisation).

Durant l'été 2021, l'actualisation des catégories ESG de juillet a donné lieu à la cession intégrale des titres **BASF**, **TotalEnergies** et **DeutscheTelekom**, tous trois passés sous surveillance. Nous avons également vendu les positions en **SEB** (crainte sur l'impact des prix des matières premières), **Deutsche Post** (ralentissement de la croissance du e-commerce, très bien valorisé) et **Vivendi** (après le spin-off d'UMG). Nous avons allégé les positions sur **ABInbev** et **ASML** sur des considérations ESG et pris des bénéfices sur **DSM**, **Brenntag**, et **Intesa SanPaolo**.

Afin de piloter la représentativité de l'indice Euro Stoxx 50 et les pondérations sectorielles, nous avons acheté **Infineon** (forte croissance de la demande en semi-conducteurs) et **BBVA** (bonne dynamique de croissance au Mexique et retour aux actionnaires). La scission de Vivendi a initié une position en **UMG**. **Schneider**, **Pernod Ricard**, **Aena**, **Galp Energia** et **KPN** ont été renforcés.

Au quatrième trimestre 2021, la dernière mise à jour trimestrielle des catégories ESG nous a amenés à alléger les positions sur **Teleperformance** et sur **Intesa SanPaolo**. Nous avons vendu les positions en **Smurfit Kappa** (hausse de prix bien reflétée, possible inflexion négative sur le prix du carton, bien valorisé), **KBC** (fort rebond au second semestre, très bien valorisé), Puma (préférence pour Adidas) et **Universal Music Group** (sortie de l'indice Euro Stoxx 50 en décembre, le secteur des médias n'y est plus représenté). Nous avons pris des profits **Inditex. CRH** et **Bureau Veritas**.

Afin de gérer la représentativité de l'indice Euro Stoxx 50 et les pondérations sectorielles, nous avons acheté **Safran** (reprise du trafic aérien en 2022, forte exposition à l'après-vente), **Prosus** (impact réglementaire en Chine désormais bien identifié, décote de valorisation) et **Daimler** (spin off de la division camions, stratégie d'électrification, décote de valorisation). Nous avons initié une ligne en **Worldline**: les estimations sont désormais rebasées, reflétant la cession à venir des terminaux. Sa trajectoire de croissance et de marge lui permettra de générer des flux de trésorerie importants afin de poursuivre la consolidation du secteur. Nous avons également renforcé les positions sur **L'Oréal**, **ING**, **BBVA** et **Galp Energia**.

Depuis désormais quatre ans, le Compartiment satisfait au cahier des charges du label ISR gouvernemental. Les sociétés de gestion dont les fonds bénéficient de ce label s'engagent en particulier à définir des objectifs, illustrés par le calcul d'indicateurs mesurables, en matière d'environnement, de politique sociale et de gouvernance des entreprises financées. Ainsi, les indicateurs retenus concernent la part des femmes et des membres indépendants au sein des conseils d'administration et la quantité d'émissions carbone financées. Le label ISR concourt ainsi à une transparence renforcée des fonds ISR qui sont régulièrement contrôlés.

Au regard de son profil ISR, le Compartiment a été en moyenne sur l'année composé à plus de 68% de sociétés « leader » ou « impliqué », c'est-à-dire d'entreprises jugées parmi les plus actives dans la prise en compte des enjeux ESG dans leur secteur respectif. Dans l'indice, cette proportion s'est élevée en moyenne à 45% environ. Le Compartiment n'a détenu aucune valeur « sous surveillance », catégorie présente à hauteur de 19% en moyenne dans l'Euro Stoxx 50.

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY a détaché, au titre du coupon de l'action D, un montant unitaire de 0,76 euros en date du 27 mai 2021.

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY a détaché, au titre du coupon de l'action N-D, un montant unitaire de 2,39 euros en date du 27 mai 2021.

Principales contributions à la performance du portefeuille sur l'exercice 2021 :

Contributions positives	Contributions négatives
ASML	Enel
L'Oréal	Neste Corporation
AXA	Atos

Les secteurs de l'énergie et des produits et services de consommation, concentrent à eux deux l'essentiel des contributions négatives à la performance. Dans l'énergie, les producteurs de pétrole, auxquels le portefeuille est sous-exposé (**TotalEnergies** et **Eni** en sont absents, sous surveillance), ont surperformé alors que les valeurs « transition énergétique » comme **Neste** (Diesel renouvelable) et **Siemens Gamesa** (turbines éoliennes), ont fortement corrigé sur des vents contraires sur les coûts des matières premières et, il faut le dire, sur des valorisations très élevées en début d'année. Au sein de la consommation, **LVMH** (absent, sous surveillance) délivre une nouvelle performance exceptionnelle, tant sur le plan opérationnel que sur le plan boursier. A l'inverse, **Adidas** et **Henkel** sont pénalisées, la première par des difficultés d'approvisionnement et la seconde par des coûts des matières premières en hausse et un manque de « pricing power ». A noter que dans la technologie, le parcours fabuleux d'**ASML** en 2021 (forte demande de machines de lithographie dans un secteur des semi-conducteurs où l'offre est contrainte) a pénalisé fortement la performance : le poids du groupe atteint près de 9% de l'indice Euro Stoxx 50 alors que la catégorie Leader attribuée à la valeur ne permet pas d'en détenir plus de 5%.

Les secteurs de la santé, des biens et services industriels et des voyages & loisirs, sont les principaux contributeurs positifs à la performance. Au sein de la santé, **Merck** s'envole sur d'excellents résultats publiés tout au long de l'année, le groupe profitant d'une accélération de sa croissance dans les Sciences de la Vie grâce au Covid et du succès de Bavencio dans l'oncologie. **Sanofi** et **Bayer** (sous pondéré et absent) soutiennent cette année encore la performance. Dans l'industrie, **Safran** (sous-pondérée) se replie, la reprise du trafic aérien ayant été plus progressive qu'anticipée, décalant ainsi le rebond des activités d'après-vente du motoriste. **Teleperformance** signe une nouvelle année de surperformance, dopé par la crise du Covid. Dans le secteur des voyages & loisirs, **Flutter** pâtit d'un possible durcissement de législation sur les jeux d'argent au Royaume-Uni, qui représente 40% de ses revenus.

Au 31 décembre 2021, le taux d'exposition au marché actions s'élève à 96.5%.

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (https://www.ofi-am.fr/isr), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / ENTITÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	95,74%	95,56%	99,81%
OPC et disponibilités	4,26%	0%	0 %
TOTAL	100%	95,56%	

Emetteurs privés

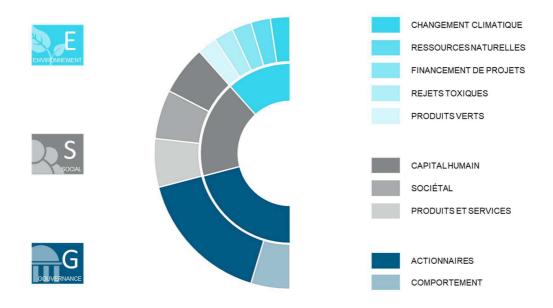
Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR

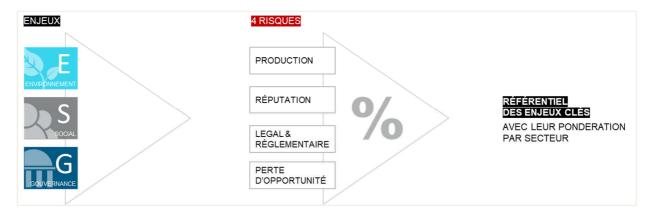
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - · Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - · Les risques de sécheresse
 - · Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - · L'impact de l'activité sur l'eau
 - o Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficience énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - Energies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - · Technologies améliorant l'efficience énergétique
 - Solutions de recyclage
 - · Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

• Sous surveillance : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20% des émetteurs de l'univers.

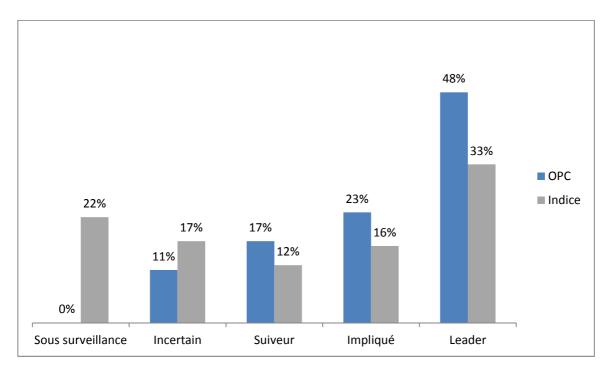
Les autres émetteurs sont répartis en 4 catégories égales en nombre d'émetteurs :

- Incertains : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- Suiveurs : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- Impliqués : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Leaders : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre 95,56 % de l'encours était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 31/12/2021

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Mode de calcul : Encours détenu x <u>Total des émissions carbone de la société</u>

Total du passif de la société

Estimation des émissions financées (au 31/12/2021) : 101,08 tonnes équivalent CO2

Disponibilité de l'information : 99,81% de l'encours du portefeuille

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1): Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple: combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2): Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3): Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple: l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Compartiment intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Compartiment, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Compartiment, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR rapport-engagement.pdf).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Nombre de	AG en 2021
AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote	74
AG avec au moins un vote Contre ou Abstention	65
Résolutions votées	1251
Résolutions votées Contre ou Abstention	280
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	0
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour)	4

Orientation des votes



INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change :Pas de position au 31/12/2021Taux :Pas de position au 31/12/2021Crédit :Pas de position au 31/12/2021Actions – CFD :Pas de position au 31/12/2021Commodities :Pas de position au 31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes		-
Dépôts		-
Instruments financiers	421 172 751,54	377 484 346,03
Actions et valeurs assimilées	403 264 551,20	357 104 682,13
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	403 264 551,20	357 104 682,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées		-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances		-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	17 908 200,34	20 379 663,90
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	17 908 200,34	20 379 663,90
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	
Autres organismes non européens	-	
Opérations temporaires sur titres financiers		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Autres opérations temporaires	-	
Contrats financiers		•
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	
Autres instruments financiers		
Créances		
Opérations de change à terme de devises	-	
Autres	-	-
Comptes financiers	276 798,63	272 343,86
Liquidités	276 798,63	272 343,86
Total de l'actif	421 449 550,17	377 756 689,89

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	337 629 859,88	336 833 234,24
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	34 428 287,82	37 804 827,25
Report à nouveau (a)	8 536,22	15 862,45
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	42 479 995,33	-1 402 352,40
Résultat de l'exercice (a, b)	6 653 290,79	4 273 242,80
Total des capitaux propres	421 199 970,04	377 524 814,34
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers		-
Opérations de cession sur instruments financiers		-
Opérations temporaires sur titres financiers		-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers		-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	249 580,13	231 875,55
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	249 580,13	231 875,55
Comptes financiers		-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	421 449 550,17	377 756 689,89

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré	-	
Autres engagements		

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,08	174,45
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 541 478,33	6 672 260,77
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	_
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	9 541 478,41	6 672 435,22
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	1 500,66	625,16
Autres charges financières	-	-
Total (II)	1 500,66	625,16
Résultat sur opérations financières (I - II)	9 539 977,75	6 671 810,06
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 757 155,27	2 373 647,30
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	6 782 822,48	4 298 162,76
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-129 531,69	-24 919,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	- 123 331,09	-24 519,90
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	6 653 290,79	4 273 242,80

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour (de Paris) de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour. Le calcul de la valeur liquidative du Compartiment s'effectue sur la base des cours de clôture de la séance de bourse du jour J et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées au cours de clôture.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les positions sur les marchés à terme fermes et conditionnels sont évaluées au cours correspondant à l'heure de cotation prise en compte pour la valorisation des actifs sous-jacents.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (T.C.N.) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché relevés par les gestionnaires à l'heure de publication des taux du marché interbancaire par l'A.F.B. Le taux retenu, en l'absence de transactions significatives, est l'Euribor pour les titres à moins d'un an, le taux des BTAN (publiés par les principaux S.V.T) pour les titres à plus d'un an, majorés le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les T.C.N. dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

La méthode de valorisation retenue qui est conservée pendant toute la durée de détention du titre est :

- pour les instruments à coupons pluriannuels et dont le coupon annuel est déterminé selon un calcul actuariel (type obligataire) : évaluation selon la méthode actuarielle;
- pour les instruments d'une durée inférieure à un an émis sous forme d'intérêts précomptés ou in fine : évaluation selon la méthode d'escompte de la valeur globale de remboursement sur la durée restant à courir.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Compartiment n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres

Opérations à règlement-livraison différé

Les titres achetés sur le marché à règlement différé sont valorisés à leur valeur de marché. Ils sont inscrits en portefeuille à leur date de négociation.

Les titres vendus sur le marché à règlement différé sont sortis du portefeuille dès le jour de négociation.

Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à réméré font l'objet d'une inscription au hors-bilan à leur valeur contractuelle.

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,08% TTC pour les actions C, D et El C EUR; tout OPC inclus
- 1,80% TTC pour les actions R; tout OPC inclus
- 1,40% TTC pour les actions RF; tout OPC inclus
- 0,10% TTC pour les actions N-D; tout OPC inclus

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Actions C, EI C EUR, R et RF:

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi

Actions D et N-D:

La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels :

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

		31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice		377 524 814,34	382 094 263,35
Souscriptions (y compris les commissions de souscrip	otion acquises à l'OPC)	10 242 548,41	30 389 189,49
Rachats (sous déduction des commissions de rachat	acquises à l'OPC)	-33 892 623,75	-34 559 754,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments finance	ciers	48 453 635,25	23 205 581,70
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments fina	nciers	-3 767 581,45	-23 581 722,38
Plus-values réalisées sur contrats financiers		-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers		-	-
Frais de transaction		-999 258,09	-850 713,80
Différences de change		54 111,38	-54 524,01
Variation de la différence d'estimation des dépôts et in	nstruments financiers	20 536 090,88	2 835 227,85
Différence d'estimation exercice N	82 738 272,47		
Différence d'estimation exercice N - 1	62 202 181,59		
Variation de la différence d'estimation des contrats fin	anciers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-		
Différence d'estimation exercice N - 1	-		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-v	alues nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		-3 734 589,41	-6 250 968,32
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisat	ion	6 782 822,48	4 298 162,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et	-	-	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résulta	t	-	-
Autres éléments		-	72,39(1)
Actif net en fin d'exercice		421 199 970,04	377 524 814,34

⁽¹⁾ Soulte fusion

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances		
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme		-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	_
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	276 798,63	0,07
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	276 798,63	0,07	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	_
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	SEK	%	NOK	%		%		%
Actif								_
Dépôts	-	-	-	_	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	_	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	147 010,26	0,03	96 158,09	0,02	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	SEK	%	NOK	%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Total créances	-
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-240 211,88
Provision commission de mouvement	-9 368,25
Total dettes	-249 580,13
Total	-249 580,13

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions C	
Actions émises	17 579,6354
Actions rachetées	96 054,7666
Catégorie d'actions D	
Actions émises	40 583,7488
Actions rachetées	131 640,2645
Catégorie d'actions N-D	
Actions émises	16 581,8631
Actions rachetées	4 574,5458
Catégorie d'actions EI C EUR	
Actions émises	
Actions rachetées	
Catégorie d'actions R	
Actions émises	4 853,2494
Actions rachetées	36 570,5251

Souscriptions rachats (suite)

-
-

Commissions

Catégorie d'actions C	
•	0.00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions N-D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions EI C EUR	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Commission de performance (frais variables)	
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions N-D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions EI C EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie d'actions R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Commission de performance (frais variables)	
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Commission de performance (frais variables)	
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Néant

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Néant

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Néant

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités

FR0000008997

OFI RS LIQUIDITES

3 355,5879

4 324,51

14 511 273,43

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes				-	

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions C		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	714 194,39	477 441,33
Total	714 194,39	477 441,33
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	714 194,39	477 441,33
Total	714 194,39	477 441,33
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
atégorie d'actions D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3 755,14	6 513,86
Résultat	2 061 914,27	1 221 462,45
Total	2 065 669,41	1 227 976,31
Affectation		
Distribution	2 051 277,53	1 223 996,23
Report à nouveau de l'exercice	14 391,88	3 980,08
Capitalisation	-	-
Total	2 065 669,41	1 227 976,31
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 519 464,8394	1 610 521,3551
Distribution unitaire	1,35	0,76
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions N-D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	4 781,08	9 348,59
Résultat	3 844 887,76	2 563 143,96
Total	3 849 668,84	2 572 492,55

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	3 845 805,48	2 567 764,41
Report à nouveau de l'exercice	3 863,36	4 728,14
Capitalisation	-	-
Total	3 849 668,84	2 572 492,55
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 086 385,7302	1 074 378,4129
Distribution unitaire	3,54	2,39
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions El C EUR		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	796,90	439,78
Total	796,90	439,78
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	796,90	439,78
Total	796,90	439,78
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	31 495,00	10 753,82
Total	31 495,00	10 753,82
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	31 495,00	10 753,82
Total	31 495,00	10 753,82
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2,47	1,46
Total	2,47	1,46
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2,47	1,46
Total	2,47	1,46
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions C		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 737 002,75	5 986 996,87
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 135 174,23	-249 372,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	10 872 176,98	5 737 624,74
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	10 872 176,98	5 737 624,74
Capitalisation	-	-
Total	10 872 176,98	5 737 624,74
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	371 505,8223	449 980,9535
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	14 286 903,31	15 723 844,12
Plus et moins-values nettes de l'exercice	17 662 244,46	-580 773,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	31 949 147,77	15 143 070,35

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	31 949 147,77	15 143 070,35
Capitalisation	-	-
Total	31 949 147,77	15 143 070,35
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 519 464,8394	1 610 521,3551
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions N-D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	14 978 336,15	15 349 193,39
Plus et moins-values nettes de l'exercice	18 035 172,46	-536 405,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	33 013 508,61	14 812 787,52
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	33 013 508,61	14 812 787,52
Capitalisation	-	-
Total	33 013 508,61	14 812 787,52
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 086 385,7302	1 074 378,4129
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions El C EUR		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 405,75	4 635,41
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 846,20	-229,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	11 251,95	4 405,75
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	11 251,95	4 405,75
Capitalisation	-	-
Total	11 251,95	4 405,75
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	500,0000	500,0000
Distribution unitaire	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	421 633,49	740 150,74
Plus et moins-values nettes de l'exercice	640 544,07	-35 570,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		-
Total	1 062 177,56	704 580,12
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 062 177,56	704 580,12
Capitalisation		-
Total	1 062 177,56	704 580,12
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	47 263,5470	78 980,8227
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6,37	6,72
Plus et moins-values nettes de l'exercice	13,91	-0,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	20,28	6,37
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	20,28	6,37
Capitalisation		-
Total	20,28	6,37
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Actif net					
en EUR	421 199 970,04	377 524 814,34	382 094 263,35	358 261 403,65	424 207 939,51
Nombre de titres		·			
Catégorie d'actions C	371 505,8223	449 980,9535	489 199,8513	559 720,2036	618 070,4251
Catégorie d'actions D	1 519 464,8394	1 610 521,3551	1 663 802,7969	2 154 730,0065	2 119 491,0065
Catégorie d'actions N-D	1 086 385,7302	1 074 378,4129	1 047 322,5015	1 151 205,6660	1 222 084,3828
Catégorie d'actions El C EUR	500,0000	500,0000	500,0000	500,0000	500,0000
Catégorie d'actions R	47 263,5470	78 980,8227	50 790,9724	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions RF	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions C en EUR	164,07	137,92	136,12	107,54	122,15
Catégorie d'actions D en EUR	115,15	97,47	98,02	78,45	90,23
Catégorie d'actions N-D en EUR	164,63	139,08	139,98	112,04	128,79
Catégorie d'actions El C EUR en EUR	136,03	114,35	112,86	89,16	101,28(2)
Catégorie d'actions R en EUR	134,23	113,65	112,98	89,65	102,17 ⁽³⁾
Catégorie d'actions RF en EUR	138,48	115,69	113,54	89,25(4)	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions C en EUR	-	_	-	-	-
Catégorie d'actions D en EUR	-	_	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	_	-	-	-
Catégorie d'actions El C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions D en EUR	1,35	0,76	1,56	1,15	1,16
Catégorie d'actions N-D en EUR	3,54	2,39	3,55	2,95	2,94
Catégorie d'actions El C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions C en EUR	1,92	1,06	2,15	1,56	1,55
Catégorie d'actions D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions El C EUR en EUR	1,59	0,87	1,78	1,29	-0,10
Catégorie d'actions R en EUR	0,66	0,13	1,25	0,98	-0,35
Catégorie d'actions RF en EUR	2,47	1,46	2,35	1,85	-

⁽²⁾ La catégorie de parts EI C EUR a été créée le 28/07/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽³⁾ La catégorie de parts R a été créée le 28/08/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽⁴⁾ La catégorie de parts RF a été créée le 09/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts				
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			403 264 551,20	95,74
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			403 264 551,20	95,74
ADIDAS NOM	EUR	45 851,00	11 609 473,20	2,76
AENA SME SA	EUR	47 159,00	6 545 669,20	1,5
AIR LIQUIDE	EUR	78 000,00	11 958 960,00	2,84
AKZO NOBEL NV	EUR	56 409,00	5 443 468,50	1,2
ALLIANZ SE-NOM	EUR	39 550,00	8 212 557,50	1,9
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	94 557,00	5 639 379,48	1,34
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	78 306,00	4 163 530,02	0,9
ASML HOLDING N.V.	EUR	28 304,00	20 002 436,80	4,7
ATOS SE	EUR	142 869,00	5 341 871,91	1,2
AXA	EUR	422 024,00	11 050 698,44	2,62
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	1 239 512,00	6 507 438,00	1,54
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	72 134,00	6 383 137,66	1,5
BNP PARIBAS	EUR	104 360,00	6 341 957,20	1,5
BRENNTAG AG	EUR	49 806,00	3 963 561,48	0,9
BUREAU VERITAS	EUR	118 747,00	3 465 037,46	0,8
CAP GEMINI SE	EUR	28 161,00	6 068 695,50	1,4
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	427 728,00	5 367 986,40	1,2
CRH PLC	EUR	238 549,00	11 097 299,48	2,6
DAIMLER	EUR	47 704,00	3 224 313,36	0,7
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	23 852,00	770 181,08	0,1
DANONE SA	EUR	81 673,00	4 458 529,07	1,0
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	26 798,00	3 941 985,80	0,9
ENEL SPA	EUR	2 036 294,00	14 347 727,52	3,4
ENGIE SA	EUR	276 523,00	3 598 670,32	0,8
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	32 126,00	6 015 272,24	1,4
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	183 895,00	5 235 490,65	1,2
FAURECIA	EUR	39 799,00	1 664 792,17	0,4
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	649 141,00	5 530 681,32	1,3
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	77 208,00	5 492 577,12	1,3
INDITEX	EUR	180 599,00	5 152 489,47	1,2
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	149 362,00	6 087 995,12	1,4
ING GROUP NV	EUR	556 871,00	6 817 214,78	1,6
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	2 442 524,00	5 554 299,58	1,3
KERING	EUR	12 000,00	8 482 800,00	2,0
KONE B	EUR	54 113,00	3 411 283,52	0,8
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	120 864,00	3 642 236,64	0,8
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	23 772,00	4 706 856,00	1,1
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	2 453 453,00	6 697 926,69	1,5
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	109 768,00	3 596 548,52	0,8
L'OREAL SA	EUR	41 109,00	17 140 397,55	4,0
LEGRAND	EUR	47 356,00	4 872 932,40	1,1

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LINDE PLC	EUR	23 030,00	7 047 180,00	1,67
MERCK KGAA	EUR	37 636,00	8 543 372,00	2,03
MICHELIN (CGDE)-SA	EUR	35 000,00	5 045 250,00	1,20
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	28 955,00	7 542 777,50	1,79
NESTE CORPORATION	EUR	120 788,00	5 237 367,68	1,24
ORPEA	EUR	59 964,00	5 282 828,40	1,25
PERNOD RICARD	EUR	23 289,00	4 925 623,50	1,17
PROSUS N V	EUR	57 873,00	4 255 401,69	1,01
REPSOL	EUR	330 877,00	3 453 032,37	0,82
REXEL	EUR	325 179,00	5 797 941,57	1,38
SAFRAN	EUR	37 801,00	4 069 655,66	0,97
SANOFI	EUR	45 751,00	4 052 623,58	0,96
SAP SE	EUR	152 282,00	19 020 021,80	4,52
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	72 617,00	12 523 527,82	2,97
SIEMENS AG-NOM	EUR	26 482,00	4 043 271,76	0,96
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY SA	EUR	123 562,00	2 603 451,34	0,62
SODEXO	EUR	51 546,00	3 972 134,76	0,94
STELLANTIS NV	EUR	195 538,00	3 261 182,76	0,77
STMICROELECTRONICS NV	EUR	154 691,00	6 708 948,67	1,59
TELEPERFORMANCE SE	EUR	10 740,00	4 210 080,00	1,00
VINCI SA	EUR	41 632,00	3 868 029,12	0,92
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	106 249,00	5 153 076,50	1,22
WORLDLINE	EUR	62 057,00	3 041 413,57	0,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		,,,,,	-	_
Obligations et valeurs assimilées				_
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			_	_
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			_	_
Titres de créances				_
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			_	_
Titres de créances négociables			_	_
Autres titres de créances			_	_
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			_	_
Organismes de placement collectif			17 908 200,34	4,25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			17 908 200,34	4,25
OFI RS LIQUIDITES	EUR	3 355,5879	14 511 273,43	3,45
PHITRUST ACTIVE INVESTORS FRANCE SICAV ACT D DIS	EUR	15 821,00	3 396 926,91	0,81
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés				-
Autres organismes non européens				

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres financiers				-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	
Autres opérations temporaires			-	
Opérations de cession sur instruments financiers				,
Contrats financiers				
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Autres opérations			-	
Autres instruments financiers			-	
Créances				
Dettes			-249 580,13	-0,00
Comptes financiers			276 798,63	0,0
ACTIF NET	,		421 199 970,04	100,0

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021





Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA

Actions de pays de la zone euro

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels au 31 décembre 2021

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Classification AMF

Actions des pays de la zone euro.

Eligible au PEA.

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis sur la durée de placement recommandée en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'investisseur pourra comparer les performances du Compartiment à celles de l'indice EURO STOXX calculé Dividendes Nets Réinvestis – Ticker SXXT. L'indice EURO STOXX est le sous-ensemble composé des noms les plus liquides de l'indice STOXX Europe 600. Avec un nombre variable de composants (environ 300), l'indice représente les entreprises de grandes, moyennes et petites capitalisations des pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Espagne. Il est calculé quotidiennement. (Pour plus d'informations sur cet indice : www.stoxx.com) Le Compartiment n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de l'indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Compartiment est défini par l'ensemble des composants de l'indice EURO STOXX. Sur la base d'une allocation dynamique, le gérant investit sur les titres composant l'indice de son univers sans toutefois chercher à répliquer la pondération de chaque titre dans son indice. Le Compartiment investira essentiellement (90% de son Actif Net) dans la zone Euro, sans aucune contrainte de répartition sectorielle.

Le processus d'investissement concilie l'application de critères financiers et extra-financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

1/ Sur la base de son univers d'investissement, le gérant procède trimestriellement ou en tant que de besoin, en fonction des conditions du marché, à une allocation sectorielle à partir de la volatilité de chaque secteur composite et de leurs corrélations jointes, afin d'équilibrer leurs contributions au risque global (critère financier).

2/ Le gérant applique un filtre ISR aux composants de chaque secteur afin de ne conserver que les 2/3 des entreprises ayant les meilleurs scores ISR de leur secteur définis par l'équipe d'analyse ISR du groupe OFI (critère extra-financier).

3/ Pour finir, l'allocation de chaque titre est faite de façon discrétionnaire, secteur par secteur, sous contrainte de l'allocation sectorielle faite initialement (critère financier).

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance.

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.

Ces notes peuvent faire l'objet : d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation.

Cette note ESG est calculée sur 10. Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0.5 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

Dans l'approche best in class, l'univers d'investissement éligible est défini par la sélection des 2/3 des meilleurs Scores ISR dans chacun des secteurs, au sein de l'univers d'investissement du Compartiment (Indice Eurostoxx). L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Compartiment.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le Compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir ou exposer de façon discrétionnaire le portefeuille aux risques d'actions par l'utilisation d'instruments tels que Futures et Forwards sur actions et indices d'actions, Options sur actions et indices d'actions, E'exposition totale du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

Réglementation SFDR – OPC Article 8

- Code LEI: 969500EM2S2MA54SOV80
- Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées :

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur au sein de son secteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur.
- Entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

OFI FINANCIAL INVESTMENT- RS EURO EQUITY SMART BETA a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, le meilleur couple performance risque possible en investissant sur les actions de la Zone Euro.

L'univers d'investissement éligible est défini, dans une approche Best in class, par la sélection des 2/3 des meilleurs Scores ISR dans chacun des secteurs au sein de l'univers d'investissement.

L'analyse ESG d'OFI sur les émetteurs composant l'indice de référence est un moyen d'identifier les investissements qui présentent selon OFI le meilleur support d'investissement.

Sont exclues de l'univers d'investissement, les sociétés détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Pour chaque Emetteur, une analyse est menée tant au niveau de la structure de sa gouvernance : Respect des droits des actionnaires minoritaires – Composition et fonctionnement des Conseils ou Comités, Rémunération des exécutifs, Comptes, Audit et Fiscalité qu'au niveau de son Comportement sur les marchés : Pratiques des Affaires, Impact sur les marchés, Ethiques des affaires et Contrôle des Risques.

Les résultats de ces analyses permettent de garantir le maintien ou la cession d'un émetteur du portefeuille du Compartiment.

Enfin, les sociétés ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

Taxonomie :

Le Compartiment fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

Profil des risques

Le Compartiment sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Compartiment est classé « Actions des pays de la zone euro ». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Compartiment ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions:

Le Compartiment est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de taux :

En raison de sa composition, le Compartiment peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations à taux fixe baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de modèle :

Le processus de gestion du Compartiment repose en partie sur l'utilisation deux modèles propriétaires, l'un servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille, l'autre de scoring extra financier (dont certains critères ESG). Il existe un risque que ces modèles ne soient pas efficients. La performance du Compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment de contrats financiers à terme. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 12 février 2021, mise en conformité du prospectus avec la Doctrine ISR.
 Le montant minimum de souscription initiale des actions RC, RF et GRC est désormais ramené à néant contre une action précédemment.
 Le montant minimum de souscription initiale des actions I est désormais de 500 000€ et pas de minimum de souscription ultérieure.
- A compter du 09 mars 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation SFDR.
- A compter du 22 novembre 2021, création des actions XXL.
- A compter du 27 décembre 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Mise à jour du prospectus du Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA à savoir :

Jusqu'à présent le prospectus précise : « Sur la base de son univers d'investissement, le gérant procède trimestriellement ou en tant que de besoin, en fonction des conditions du marché, à une allocation sectorielle à partir de la volatilité de chaque secteur composite et de leurs corrélations jointes, afin d'équilibrer leurs contributions au risque global (critère financier) ».

A compter du 10 Janvier 2022, il sera également précisé : « Si un changement de composition de l'univers de référence devait intervenir entre deux rebalancements trimestriels, la gestion s'octroie la possibilité, dans l'intérêt des porteurs, soit de garder les titres jusqu'au prochain rebalancement trimestriel, soit de procéder à leurs ventes en faisant un rebalancement intermédiaire comme le processus de gestion l'y autorise ».

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »);
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traits aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

<u>Enveloppe de rémunération variable</u> : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits cidessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 18 265 000 euros, soit 73,33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 6 663 500 euros (**), soit 26,73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020) (** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine.

Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures règlementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures règlementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3ème trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Performance

	OFI Financial Investment – RS Euro Equity Smart Beta						
	Action XL	Action I	Action RC EUR	Action GI	Action GR	Action RF	
VL au 31/12/2020	98,19€	145,57€	116,95€	111,28€	110,90€	115,69€	
VL au 31/12/2021	113,82€	168,16€	133,93€	128,49€	127,45€	133,99€	
Performance	15,92%	15,52%	14,52%	15,47%	14,92%	15,82%	

Une nouvelle action XXL a été créée le 22/11/2021 à 50 166,66€ Le cours à la clôture de l'exercice le 31/12/2021 était de 49 989,76€ soit une baisse de 0,35%.

Sur la même période, l'indice de référence du Compartiment, l'EuroStoxx dividendes nets réinvestis, s'apprécie de 22,67%

L'actif net du portefeuille s'élève à 603 728 714,61 euros au 31/12/2021 contre 359 173 352,99 euros au 31/12/2020.

Commentaire de gestion

La gestion procède à un rebalancement trimestriel. Ce processus se déroule en plusieurs étapes, avec tout d'abord une approche d'allocation par secteur, en tenant compte de la volatilité propre à chacun des secteurs considérés et de la corrélation entre les secteurs, ceci afin d'équilibrer leur contribution au risque. Un filtre ISR est ensuite appliqué afin d'améliorer la notation des titres dans lesquels le Compartiment investit. Enfin, les valeurs retenues sont équipondérées au sein de chaque secteur.

Ce processus n'a été effectué que lors des changements de trimestres, aucun rebalancement exceptionnel n'a eu lieu.

Le Compartiment n'a pas fait usage d'instruments dérivés au cours de l'année.

Les instruments dans lesquels le Compartiment a investi sont uniquement libellés en euro.

Après une année 2020 marquée par l'apparition du virus Covid-19 et les différentes mesures exceptionnelles prises par les différents gouvernements à l'échelle internationale, 2021 marque le début du retour à une « certaine vie normale » notamment grâce à la vaccination. En effet, au niveau microéconomique les publications des grandes entreprises cotées ont été majoritairement supérieures aux attentes et cela a permis de nourrir l'optimisme et la poursuite du rebond cyclique amorcé au quatrième trimestre 2020.

Au cours de l'année 2021, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY SMART BETA a souffert face à cette rotation de style et sectorielle en raison du profil plus résilient et moins agressif du portefeuille comparativement aux indices de marché. Cela explique notamment l'écart de performance par rapport à l'indice EuroStoxx NR Index. Le Compartiment a souffert de la combinaison d'effets allocation (-3,15%) et de sélection (-3,67%) négatifs sur la période.

Dans un contexte économique de maintien d'un grand nombre des mesures de soutien et de stimulation budgétaire et monétaire, la croissance économique au niveau mondial a atteint des niveaux élevés historiques depuis la seconde guerre mondiale. Néanmoins, l'environnement macro-économique reste fortement dépendant de :

- L'évolution de la situation sanitaire car l'épidémie Covid-19 reste d'actualité même si les déploiements des vaccins ont été des facteurs très positifs pour contenir les effets indésirables en termes de mortalité et pour favoriser le redémarrage de l'activité économique;
- La gestion de la politique monétaire par les différentes Banques Centrales qui doivent faire face à des niveaux d'inflation au plus haut depuis le début du 21^{ème} siècle notamment dans les pays développés, et des situations financières contrastées des acteurs économiques notamment à cause des niveaux élevés des dettes publiques et privées;
- Les tensions persistantes sur un grand nombre de chaînes d'approvisionnement qui continuent d'impacter de manière défavorable les résultats de certains secteurs d'activité.

Principaux mouvements au cours de l'exercice

Le Compartiment est géré selon une approche modélisée systématique.

La gestion procède à un rebalancement trimestriel.

Le portefeuille a été en permanence investi sur 2/3 des valeurs de son univers d'investissement à savoir l'EUROSTOXX 300.

Ce processus n'a été effectué que lors des changements de trimestre, aucun rebalancement exceptionnel n'a eu lieu.

Le Compartiment n'a pas fait usage d'instruments dérivés au cours de l'année 2021.

Pour aligner l'Actif à la suite des opérations au Passif du Compartiment, le portefeuille est ajusté dans sa totalité au prorata des poids cibles des différentes valeurs qui ont été calculés lors du dernier rebalancement.

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (https://www.ofi-am.fr/isr), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / ENTITÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	99,95%	98,10%	98,15%
OPC	0,05%	0%	0%
TOTAL	100%	98,10%	

Emetteurs privés

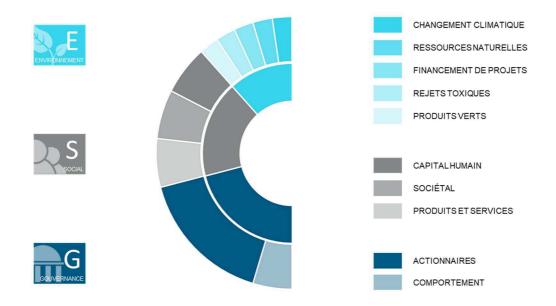
Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

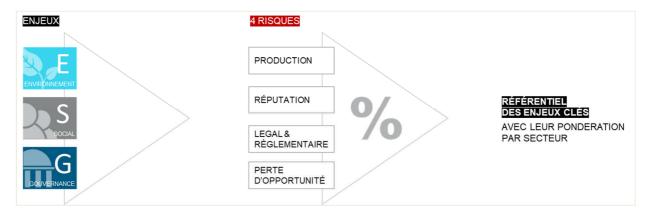
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - · Les risques de sécheresse
 - · Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - · L'impact de l'activité sur l'eau
 - o Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - · L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficience énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - · Energies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - · Technologies améliorant l'efficience énergétique
 - Solutions de recyclage
 - Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

• Sous surveillance : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20 % des émetteurs de l'univers.

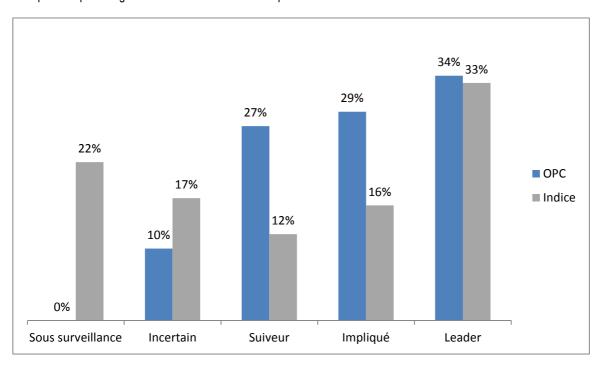
Les autres émetteurs sont répartis en 4 catégories égales en nombre d'émetteurs :

- Incertains : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- Suiveurs : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- Impliqués : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Leaders : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 98,1% de l'encours était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source: OFI AM au 31/12/2021

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Mode de calcul : Encours détenu x <u>Total des émissions carbone de la société</u>

Total du passif de la société

Estimation des émissions financées (au 31/12/2021) : 100,2 tonnes équivalent CO2

Disponibilité de l'information : 98,52% de l'encours du portefeuille

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1): Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre
 organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple: combustion des
 sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques,
 fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2): Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3): Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple: l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR rapport-engagement.pdf).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Nombre de	AG en 2021
AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote	224
AG avec au moins un vote Contre ou Abstention	193
Résolutions votées	3369
Résolutions votées Contre ou Abstention	742
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	0
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour)	6

Orientation des votes



INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change :Pas de position au 31/12/2021Taux :Pas de position au 31/12/2021Crédit :Pas de position au 31/12/2021Actions – CFD :Pas de position au 31/12/2021Commodities :Pas de position au 31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	_	-
Dépôts		-
Instruments financiers	603 547 425,96	360 119 327,86
Actions et valeurs assimilées	603 223 578,97	359 693 459,07
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	603 223 578,97	359 693 459,07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Organismes de placement collectif	323 846,99	425 868,79
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	323 846,99	425 868,79
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	
Autres organismes non européens	-	
Opérations temporaires sur titres financiers		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Autres opérations temporaires	-	
Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Autres opérations	-	
Autres instruments financiers		
Créances	359 356,36	
Opérations de change à terme de devises	-	
Autres	359 356,36	
Comptes financiers	31 412,41	361 592,63
Liquidités	31 412,41	361 592,63
Total de l'actif	603 938 194,73	360 480 920,49

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	563 771 539,64	352 711 469,58
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		-
Report à nouveau (a)		-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	33 629 876,34	5 702 920,82
Résultat de l'exercice (a, b)	6 327 298,63	758 962,59
Total des capitaux propres	603 728 714,61	359 173 352,99
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers		-
Opérations de cession sur instruments financiers		-
Opérations temporaires sur titres financiers		-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers		-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	209 478,74	1 307 566,20
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	209 478,74	1 307 566,20
Comptes financiers	1,38	1,30
Concours bancaires courants	1,38	1,30
Emprunts	-	-
Total du passif	603 938 194,73	360 480 920,49

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré		-
Autres engagements		-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		-
Engagements de gré à gré		-
Autres engagements		-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	138,80	11,65
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 478 873,23	5 393 114,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	9 479 012,03	5 393 126,17
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	4 647,91	1 393,22
Autres charges financières	-	-
Total (II)	4 647,91	1 393,22
Résultat sur opérations financières (I - II)	9 474 364,12	5 391 732,95
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	652 255,72	4 580 057,52
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	8 822 108,40	811 675,43
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 494 809,77	-52 712,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	6 327 298,63	758 962,59

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié à Paris, Francfort et est datée de ce même jour.

Toutefois le dernier jour de l'année, en cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de Francfort, une valeur liquidative sera calculée sur la base des derniers cours connus, mais elle ne servira pas de base à des Souscriptions/Rachats.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou a défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés
 Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés
 Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,35 % TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions XL
- 0,15 % TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions XXL
- 0,65 % TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions I
- 1,50 % TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions RC
- 0,95 % TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions RF
- 1,65 % TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions GRC
- 0,95 % TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions GIC

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables sur les actions XL - XXL - I - RC et RF

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance est comprise entre le 1er août et le 31 juillet de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net du Compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un Compartiment fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (calculé dividendes nets réinvestis) du Compartiment et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Compartiment réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC au-delà de l'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Compartiment sera positive, cette commission de surperformance sera également prélevée, mais limitée à 1.5% de l'Actif Net. Par exception pour les actions XXL, la première période de calcul de la commission de surperformance sera comprise entre le 19/11/2021 et le 31/07/2023.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à l'issue de chaque période de calcul. Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Actions XL - XXL et I:

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation du résultat net. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Actions RC - RF - GIC - GRC:

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	359 173 352,99	285 726 244,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	389 284 696,81	102 532 547,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-206 810 374,91	-50 320 468,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	60 373 082,20	30 570 715,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 965 565,22	-24 711 347,04
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-1 670 713,12	-822 204,06
Différences de change	267 199,81	-592 337,61
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 254 927,65	15 978 526,98
Différence d'estimation exercice N 51 900 008,09		
Différence d'estimation exercice N - 1 41 645 080,44		
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	_	-
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	_	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 822 108,40	811 675,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	603 728 714,61	359 173 352,99

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations Indexées		-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances		
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées	-	_
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	_	-	-	-	_	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	31 412,41	0,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	1,38	0,00

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	31 412,41	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,38	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	_	-	_	-	_	-	_	-	_
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%	GBP	%		%		%
Actif								
Dépôts	-	_	-	_	-	_	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	_	-	_	-	-
OPC	-	-	-	_	-	_	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	_	-	-	-	-
Comptes financiers	31 411,98	0,01	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%	GBP	%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	1,38	0,00	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Vente à règlement différé	233 710,62
Coupons à recevoir	116 123,22
Souscriptions à recevoir	9 522,52
Total créances	359 356,36
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-207 928,94
Provision pour frais de gestion variables à payer	-1 549,80
Total dettes	-209 478,74
Total	149 877,62

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions XL	
Actions émises	678 833,0959
Actions rachetées	1 349 038,6766
Catégorie d'actions I	
Actions émises	77 744,7702
Actions rachetées	288 141,4982
Catégorie d'actions RC	
Actions émises	156 704,2760
Actions rachetées	86 533,3014
Catégorie d'actions GIC	
Actions émises	-
Actions rachetées	

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions GRC	
Actions émises	
Actions rachetées	-
Catégorie d'actions RF	
Actions émises	-
Actions rachetées	-
Catégorie d'actions XXL	
Actions émises	5 800,0030(5
Actions rachetées	

⁽⁵⁾ La catégorie d'actions XXL a été créée le 19/11/2021.

Commissions

Catégorie d'actions XL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GIC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GRC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions XXL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
·	

Frais de gestion

Catégorie d'actions XL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Commission de performance (frais variables)	-810 227,89
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Commission de performance (frais variables)	-154 885,96
Rétrocession de frais de gestion	
Catégorie d'actions RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Commission de performance (frais variables)	-2 119,49
Rétrocession de frais de gestion	
Catégorie d'actions GIC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	
Catégorie d'actions GRC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Commission de performance (frais variables)	-0,31
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions XXL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15(6
Commission de performance (frais variables)	0,02
Rétrocession de frais de gestion	

⁽⁶⁾ La catégorie d'actions XXL ayant été créée le 19/11/2021, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)		
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire						

Autres informations (suite)

Code Quantité Nom Cours Valeur actuelle (en euros)

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Néant

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités

FR0000008997 OFI RS LIQUIDITES 74,8864 4 324,51 323 846,99

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-			

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	5 826 748,05	743 938,57
Total	5 826 748,05	743 938,57
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 826 748,05	743 938,57
Total	5 826 748,05	743 938,57
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 284 144,0463	2 954 349,6270
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	807 247,36	24 761,44
Total	807 247,36	24 761,44
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	807 247,36	24 761,44
Total	807 247,36	24 761,44
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	250 314,2435	460 710,9715
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	_	_
Résultat	129 875,95	-9 740,80
Total	129 875,95	-9 740,80
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	129 875,95	-9 740,80
Total	129 875,95	-9 740,80
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GIC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		_
Résultat	2,56	1,31
Total	2,56	1,31
Affectation		
Distribution		-
Report à nouveau de l'exercice		-
Capitalisation	2,56	1,31
Total	2,56	1,31

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GRC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,93	1,20
Total	1,93	1,20
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,93	1,20
Total	1,93	1,20
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2,93	0,87
Total	2,93	0,87
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2,93	0,87
Total	2,93	0,87
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions XXL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-436 580,15 ⁽⁷⁾	-
Total	-436 580,15	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-436 580,15	-
Total	-436 580,15	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	5 800,0030	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

⁽⁷⁾ La catégorie d'actions XXL a été créée le 19/11/2021.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	27 274 741,66	3 997 631,75
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	27 274 741,66	3 997 631,75
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	27 274 741,66	3 997 631,75
Total	27 274 741,66	3 997 631,75
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 284 144,0463	2 954 349,6270
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 424 359,39	1 677 473,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 424 359,39	1 677 473,42
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 424 359,39	1 677 473,42
Total	4 424 359,39	1 677 473,42

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	250 314,2435	460 710,9715
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 236 059,20	27 811,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 236 059,20	27 811,20
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 236 059,20	27 811,20
Total	1 236 059,20	27 811,20
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	87 409,8540	17 238,8794
Distribution unitaire		-
Catégorie d'actions GIC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	13,43	1,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	_	-
Total	13,43	1,55
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	13,43	1,55
Total	13,43	1,55
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GRC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	_	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	13,30	1,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	13,30	1,45

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	13,30	1,45
Total	13,30	1,45
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	14,00	1,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	14,00	1,45
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	14,00	1,45
Total	14,00	1,45
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions XXL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	694 675,36(8)	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	694 675,36	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	694 675,36	-
Total	694 675,36	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	5 800,0030	-
Distribution unitaire	-	-

⁽⁸⁾ La catégorie d'actions XXL a été créée le 19/11/2021.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Actif net					
en EUR	603 728 714,61	359 173 352,99	285 726 244,70	257 495 541,88	292 857 965,12
Nombre de titres					
Catégorie d'actions XL	2 284 144,0463	2 954 349,6270	2 676 661,0064	2 881 529,5164	2 793 737,3570
Catégorie d'actions I	250 314,2435	460 710,9715	250 370,4733	332 075,7002	328 014,1207
Catégorie d'actions RC	87 409,8540	17 238,8794	4 603,0913	269,4633	1,0000
Catégorie d'actions GIC	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	-
Catégorie d'actions GRC	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	-
Catégorie d'actions RF	1,0000	1,0000	101,0000	1,0000	-
Catégorie d'actions XXL	5 800,0030	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions XL en EUR	113,82	98,19	93,54	76,29	89,46
Catégorie d'actions I en EUR	168,16	145,57	139,03	113,26	130,87
Catégorie d'actions RC en EUR	133,93	116,95	112,36	90,78	104,11 ^{(§}
Catégorie d'actions GIC en EUR	128,49	111,28	104,81	83,77 ⁽¹⁰⁾	-
Catégorie d'actions GRC en EUR	127,45	110,90	104,60	83,69(11)	-
Catégorie d'actions RF en EUR	133,99	115,69	109,11	87,60 ⁽¹²⁾	-
Catégorie d'actions XXL en EUR	49 989,76(13)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GRC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XXL en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	1,93	1,64
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	2,41	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GRC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XXL en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GRC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XXL en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions XL en EUR	14,49	1,60	3,62	0,16	6,48
Catégorie d'actions I en EUR	20,90	3,69	5,07	0,23	12,19
Catégorie d'actions RC en EUR	15,62	1,04	2,94	0,31	-0,16
Catégorie d'actions GIC en EUR	15,99	2,86	3,79	1,28	-
Catégorie d'actions GRC en EUR	15,23	2,65	3,68	1,16	-
Catégorie d'actions RF en EUR	16,93	2,32	3,51	1,21	-
Catégorie d'actions XXL en EUR	44,49	-	-	-	-

⁽⁹⁾ La catégorie de parts RC a été créée le 07/07/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽¹⁰⁾ La catégorie de parts GIC a été créée le 19/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽¹¹⁾ La catégorie de parts GRC a été créée le 19/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽¹²⁾ La catégorie de parts RF a été créée le 09/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽¹³⁾ La catégorie d'actions XXL a été créée le 19/11/2021 avec une valeur nominale de EUR 50 000.

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts				-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			603 223 578,97	99,92
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			603 223 578,97	99,92
A2A SPA	EUR	2 884 450,00	4 961 254,00	0,82
ACCIONA SA	EUR	8 299,00	1 395 061,90	0,23
ACCOR SA	EUR	56 825,00	1 616 671,25	0,27
ADIDAS NOM	EUR	6 367,00	1 612 124,40	0,27
ADP	EUR	10 954,00	1 241 088,20	0,21
AENA SME SA	EUR	8 021,00	1 113 314,80	0,18
AIR LIQUIDE	EUR	39 382,00	6 038 048,24	1,00
AKZO NOBEL NV	EUR	58 199,00	5 616 203,50	0,93
ALLIANZ SE-NOM	EUR	5 725,00	1 188 796,25	0,20
ALSTOM	EUR	36 182,00	1 129 602,04	0,19
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	51 421,00	3 066 748,44	0,51
AMPLIFON	EUR	124 619,00	5 913 171,55	0,98
AMUNDI SA	EUR	15 225,00	1 104 573,75	0,18
ANDRITZ AG	EUR	25 345,00	1 150 156,10	0,19
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	126 264,00	6 713 456,88	1,1
ARCADIS NV	EUR	27 281,00	1 155 077,54	0,19
ARGEN-X N V	EUR	20 102,00	6 338 160,60	1,05
AROUNDTOWN REIT	EUR	184 186,00	979 869,52	0,16
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	8 610,00	3 346 707,00	0,55
ASML HOLDING N.V.	EUR	4 502,00	3 181 563,40	0,53
ASR NEDERLAND N.V	EUR	28 075,00	1 137 037,50	0,19
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	60 768,00	1 132 107,84	0,19
ATLANTIA SPA	EUR	72 976,00	1 273 796,08	0,2
ATOS SE	EUR	63 906,00	2 389 445,34	0,40
AXA	EUR	46 363,00	1 214 015,16	0,20
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	194 093,00	1 018 988,25	0,17
BANCO DE SABADELL	EUR	1 542 743,00	912 995,31	0,15
BANCO ESPERITO SANTO REG	EUR	139 808,00	13,98	0,00
BANCO SANTANDER SA	EUR	351 453,00	1 033 447,55	0,17
BANKINTER	EUR	217 748,00	981 825,73	0,16
BAWAG GROUP AG	EUR	20 255,00	1 097 821,00	0,18
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	21 203,00	1 876 253,47	0,3
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	EUR	42 085,00	3 157 216,70	0,52
BNP PARIBAS	EUR	20 160,00	1 225 123,20	0,20
BOUYGUES	EUR	33 200,00	1 045 468,00	0,17
BRENNTAG AG	EUR	68 961,00	5 487 916,38	0,91
BUREAU VERITAS	EUR	44 822,00	1 307 905,96	0,22
CAIXABANK	EUR	416 365,00	1 005 105,11	0,17
CAP GEMINI SE	EUR	16 364,00	3 526 442,00	0,58
CARL ZEISS MEDITEC	EUR	31 049,00	5 739 407,65	0,95
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	2 805,00	2 047 650,00	0,34

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CNH INDUSTRIAL N.V	EUR	81 611,00	1 393 099,77	0,23
COFINIMMO SICAFI REIT	EUR	8 426,00	1 183 853,00	0,20
COMMERZBANK	EUR	193 960,00	1 297 398,44	0,21
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	20 456,00	1 265 612,72	0,21
CORBION	EUR	148 820,00	6 167 100,80	1,02
COVIVIO SA REIT	EUR	15 225,00	1 099 245,00	0,18
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	93 290,00	1 170 789,50	0,19
CRH PLC	EUR	29 915,00	1 391 645,80	0,23
DAIMLER	EUR	22 573,00	1 525 709,07	0,25
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	7 200,00	232 488,00	0,04
DANONE SA	EUR	105 208,00	5 743 304,72	0,95
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	64 664,00	3 382 573,84	0,56
DELIVERY HERO AG	EUR	15 692,00	1 537 816,00	0,25
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	7 931,00	1 166 650,10	0,19
DIASORIN SPA	EUR	28 393,00	4 754 407,85	0,79
E.ON SE	EUR	472 637,00	5 762 390,30	0,95
EDENRED	EUR	25 559,00	1 036 928,63	0,17
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	1 103 269,00	5 330 995,81	0,88
EDP RENOVAVEIS	EUR	238 389,00	5 220 719,10	0,86
ELIA GROUP SA	EUR	49 065,00	5 676 820,50	0,94
ELIS SA	EUR	72 010,00	1 095 992,20	0,18
ELISA OYJ	EUR	150 579,00	8 149 335,48	1,35
ENAGAS	EUR	328 409,00	6 699 543,60	1,11
ENDESA	EUR	286 724,00	5 791 824,80	0,96
ENEL SPA	EUR	749 225,00	5 279 039,35	0,87
ERSTE GROUP BANK	EUR	29 333,00	1 212 919,55	0,20
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	31 048,00	5 813 427,52	0,96
EURAZEO SE	EUR	13 654,00	1 048 627,20	0,17
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	46 782,00	5 089 881,60	0,84
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	201 614,00	5 739 950,58	0,95
EVOTEC SE	EUR	125 927,00	5 351 897,50	0,89
EXOR HOLDINGS N.V	EUR	15 448,00	1 219 774,08	0,20
FAURECIA	EUR	43 307,00	1 811 531,81	0,30
FERRARI NV	EUR	9 765,00	2 221 537,50	0,37
FERROVIAL SA	EUR	47 969,00	1 322 025,64	0,22
FLUIDRA SA	EUR	34 191,00	1 203 523,20	0,20
FLUTTER ENTMT RG	EUR	10 198,00	1 417 522,00	0,23
FREENET	EUR	358 994,00	8 353 790,38	1,38
GALAPAGOS GENOMICS	EUR	115 649,00	5 692 243,78	0,94
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	651 626,00	5 551 853,52	0,92
GEA GROUP AG	EUR	30 163,00	1 450 538,67	0,24
GECINA ACT	EUR	9 508,00	1 168 533,20	0,19
GERRESHEIMER AG	EUR	60 967,00	5 163 904,90	0,86
GETLINK SE	EUR	88 123,00	1 283 070,88	0,21
GLANBIA PLC	EUR	441 768,00	5 433 746,40	0,90

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GRAND CITY PROPERTIES S.A.	EUR	51 430,00	1 073 858,40	0,18
GRIFOLS SA	EUR	249 306,00	4 207 038,75	0,70
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	11 693,00	1 147 784,88	0,19
HANNOVER RUECK SE	EUR	7 343,00	1 227 382,45	0,20
HEINEKEN NV	EUR	68 233,00	6 745 514,38	1,12
HELLOFRESH SE	EUR	78 250,00	5 285 005,00	0,88
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	21 930,00	1 560 100,20	0,26
HUHTAMAKI OYJ	EUR	30 536,00	1 187 545,04	0,20
IMCD B.V	EUR	33 099,00	6 444 375,30	1,07
INDITEX	EUR	54 787,00	1 563 073,11	0,26
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	81 956,00	3 340 526,56	0,55
ING GROUP NV	EUR	87 840,00	1 075 337,28	0,18
INMOBILIARIA COLONIAL SA	EUR	132 258,00	1 091 128,50	0,18
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	453 980,00	1 032 350,52	0,17
ITALGAS SPA	EUR	903 466,00	5 467 776,23	0,91
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	363 286,00	7 302 048,60	1,21
JUST EAT TAKEAWAY COM N V	EUR	45 964,00	2 227 875,08	0,37
KBC GROUPE	EUR	14 231,00	1 073 871,26	0,18
KERING	EUR	2 822,00	1 994 871,80	0,33
KERRY GROUP A	EUR	53 924,00	6 106 893,00	1,01
KESKO OYJ B	EUR	208 131,00	6 106 563,54	1,01
KION GROUP	EUR	14 566,00	1 405 327,68	0,23
KLEPIERRE REITS	EUR	57 058,00	1 189 659,30	0,20
KNORR BREMSE AG	EUR	12 782,00	1 110 755,80	0,18
KONE B	EUR	19 421,00	1 224 299,84	0,20
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	217 705,00	6 560 540,18	1,09
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	36 362,00	7 199 676,00	1,19
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	2 988 320,00	8 158 113,60	1,35
KONINKLIJKE VOPAK N.V.	EUR	34 679,00	1 068 113,20	0,18
L'OREAL SA	EUR	4 875,00	2 032 631,25	0,34
LA FRANCAISE DES JEUX SA	EUR	39 229,00	1 527 577,26	0,25
LANXESS	EUR	94 242,00	5 136 189,00	0,85
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	9 004,00	1 104 790,80	0,18
LEGRAND	EUR	12 917,00	1 329 159,30	0,22
LINDE PLC	EUR	21 412,00	6 552 072,00	1,09
MEDIOBANCA SPA	EUR	105 944,00	1 071 093,84	0,18
MERCK KGAA	EUR	27 663,00	6 279 501,00	1,04
METSO OUTOTEC OYI	EUR	149 447,00	1 397 030,56	0,23
MICHELIN (CGDE)-SA	EUR	13 294,00	1 916 330,10	0,32
MONCLER SPA	EUR	33 219,00	2 126 680,38	0,35
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	4 695,00	1 223 047,50	0,20
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	229 614,00	6 573 848,82	1,09
NEMETSCHEK	EUR	32 067,00	3 617 157,60	0,60
NESTE CORPORATION	EUR	130 299,00	5 649 764,64	0,94
NEXI SPA	EUR	72 248,00	1 010 749,52	0,17

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NN GROUP NV	EUR	24 629,00	1 172 586,69	0,19
NOKIA OYJ	EUR	1 709 318,00	9 527 738,53	1,58
NOKIAN RENKAAT OYJ	EUR	56 696,00	1 887 976,80	0,31
NORDEA BANK ABP	EUR	98 762,00	1 065 246,93	0,18
OMV AG	EUR	122 356,00	6 111 682,20	1,01
ORANGE	EUR	872 637,00	8 214 132,08	1,36
ORION NEW B	EUR	151 478,00	5 531 976,56	0,92
ORPEA	EUR	51 421,00	4 530 190,10	0,75
PERNOD RICARD	EUR	33 435,00	7 071 502,50	1,17
PROSIEBENSAT1 MEDIA SE	EUR	110 644,00	1 550 122,44	0,26
PROSUS N V	EUR	41 755,00	3 070 245,15	0,51
PRYSMIAN SPA	EUR	39 107,00	1 294 832,77	0,21
PUBLICIS GROUPE	EUR	29 946,00	1 772 803,20	0,29
PUMA AG	EUR	18 095,00	1 945 212,50	0,32
QIAGEN NV	EUR	115 702,00	5 668 240,98	0,94
RANDSTAD HOLDING NV	EUR	20 263,00	1 216 590,52	0,20
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	EUR	103 481,00	5 846 676,50	0,97
RED ELECTRICA CORPORACION SA	EUR	292 130,00	5 557 773,25	0,92
REMY COINTREAU	EUR	36 995,00	7 916 930,00	1,31
RENAULT SA	EUR	57 113,00	1 744 516,59	0,29
REPSOL	EUR	563 647,00	5 882 220,09	0,97
REXEL	EUR	70 744,00	1 261 365,52	0,21
RUBIS SCA	EUR	58 210,00	1 528 594,60	0,25
SAP SE	EUR	24 809,00	3 098 644,10	0,51
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	11 047,00	5 329 072,80	0,88
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	8 321,00	1 435 039,66	0,24
SCOR SE ACT PROV	EUR	44 268,00	1 214 713,92	0,20
SES GLOBAL FDR	EUR	1 059 856,00	7 389 316,03	1,22
SIEMENS AG-NOM	EUR	8 298,00	1 266 938,64	0,21
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY SA	EUR	286 408,00	6 034 616,56	1,00
SIGNIFY NV	EUR	27 281,00	1 112 519,18	0,18
SMURFIT KAPPA	EUR	26 329,00	1 275 376,76	0,21
SNAM RETE GAS	EUR	1 317 417,00	6 982 310,10	1,16
SOCIETE GENERALE A	EUR	40 926,00	1 236 169,83	0,20
SODEXO	EUR	22 981,00	1 770 915,86	0,29
SOLVAY	EUR	51 669,00	5 280 571,80	0,87
SPIE SA	EUR	60 351,00	1 371 174,72	0,23
STMICROELECTRONICS NV	EUR	77 920,00	3 409 779,20	0,56
STORA ENSO OYJ-R	EUR	379 390,00	6 123 354,60	1,01
TEAMVIEWER AG	EUR	114 948,00	1 358 685,36	0,23
TECHNIPFMC PLC	EUR	982 208,00	5 140 876,67	0,85
TELECOM ITALIA SPA	EUR	23 816 286,00	10 341 031,38	1,71
TERNA SPA	EUR	809 601,00	5 759 501,51	0,95
THYSSENKRUPP AG	EUR	130 460,00	1 263 374,64	0,21
UCB SA	EUR	53 384,00	5 357 084,40	0,89

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
UMICORE SA	EUR	108 696,00	3 885 882,00	0,64
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	17 417,00	1 073 235,54	0,18
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	350 987,00	8 697 457,86	1,44
UPM KYMMENE OYJ	EUR	179 340,00	6 000 716,40	0,99
VALEO SA	EUR	73 492,00	1 953 417,36	0,32
VALMET CORPORATION	EUR	37 490,00	1 414 122,80	0,23
VERBUND A	EUR	56 660,00	5 603 674,00	0,93
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	21 337,00	1 034 844,50	0,17
WARTSILA OYJ	EUR	113 637,00	1 404 553,32	0,23
WENDEL ACT	EUR	9 292,00	979 376,80	0,16
WIENERBERGER	EUR	40 098,00	1 296 769,32	0,21
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	19 160,00	1 984 976,00	0,33
WORLDLINE	EUR	17 794,00	872 083,94	0,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			<u>-</u>	_
Obligations et valeurs assimilées				_
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	_
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	_
Titres de créances				_
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	_
Titres de créances négociables			-	_
Autres titres de créances			-	_
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	_
Organismes de placement collectif			323 846,99	0,05
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			323 846,99	0,05
OFI RS LIQUIDITES	EUR	74,8864	323 846,99	0,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	_
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	_
Titres financiers empruntés			-	_
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	_
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	_
Autres opérations temporaires			-	_
Opérations de cession sur instruments financiers				_
Contrats financiers				_
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			_	_
Autres opérations				

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres instruments financiers				-
Créances			359 356,36	0,06
Dettes			-209 478,74	-0,03
Comptes financiers			31 411,03	0,01
ACTIF NET			603 728 714,61	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021





Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM

Obligations et autres titres de créances libellés en euro

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels au 31 décembre 2021

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO CREDIT SHORT TERM promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Classification AMF

Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de gestion de réaliser une performance supérieure à l'indice €STR capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée par une exposition aux produits de taux en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance de l'OPCVM est celle de l'€STR capitalisé. L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. Son ticker Bloomberg est ESTRON Index. La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie de gestion

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse quantitative et qualitative de l'univers d'investissement, afin d'intégrer au Compartiment les valeurs jugées en adéquation avec les objectifs et contraintes de gestion.

Le Compartiment a pour objectif de tirer parti :

- De l'évolution des taux courts en période de changement de cycle monétaire; Il s'agira pour les gérants de piloter activement la sensibilité du Compartiment. Ainsi dans le cas où le scénario des gérants privilégie une hausse des taux, la sensibilité du Compartiment sera réduite de façon à diminuer l'impact de la hausse attendue sur la valeur liquidative. Inversement lorsque le scénario anticipe une baisse des taux directeurs la sensibilité sera augmentée afin de bénéficier de l'appréciation des titres à taux fixe.

La sensibilité du Compartiment évoluera dans une fourchette allant de 0 à 2.

- D'une gestion active des émetteurs entrant dans la composition du portefeuille. L'évolution des spreads de crédit (marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats) aura un impact important sur l'évolution de la valeur liquidative. Le choix des émetteurs sur lesquels le Compartiment est investi entre donc pour une part importante dans la construction de la performance attendue.

La sélection des émetteurs individuels fait appel à l'expertise combinée des analystes crédit d'OFI AM (analyse fondamentale) et des gérants crédit (analyse de marché), ainsi qu'à une analyse quantitative afin de sélectionner les émetteurs en adéquation avec les contraintes de gestion et offrant le meilleur potentiel d'appréciation. Il convient de noter qu'il n'y a pas d'investissement sur les émetteurs souverains.

Dans le cadre de sa gestion, le gérant sélectionnera des titres dont la maturité est de maximum trois ans. Ces stratégies pourront être mises en œuvre simultanément dans le Compartiment.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Au sein de l'univers d'investissement du Fonds retenu par la Société de Gestion, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...) Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlé, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance (G). Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités. Cette note ESG est calculée sur 10.

Ces notes peuvent faire l'objet d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » (Scores Best In Class calculés par notre Pôle ISR)).

Le Compartiment adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public, et est disponible sur le site internet www.ofi-am.fr.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées). Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 110 % maximum de son actif en titres de créances, obligations et instruments du marché monétaire. Il s'agit principalement d'obligations et de titres de créances négociables, y compris obligations convertibles (dans une limite de 10 % de l'actif du Compartiment), listés sur un marché réglementé d'un pays de l'OCDE (la zone prépondérante d'investissement restant la zone Euro) libellés en euro et émis par des entreprises privées ou publiques.

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la Société de Gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion. En cas de dégradation en catégorie "non investment grade" de la notation d'un titre attribuée selon la politique de notation retenue, le gérant aura la possibilité de conserver le portefeuille en l'état sous réserve d'un accord de l'analyse crédit ou du risk management, sinon il devra prendre toute action corrective pour respecter à nouveau ses engagements de composition du portefeuille dans un délai maximum de trois mois. Le Compartiment pourra détenir des titres "non investment grade" (selon la notation des agences ou l'analyse interne de la Société de Gestion ou qui ne bénéficient d'aucune notation) dans la limite globale de 10% de son actif net.

Le Compartiment peut intervenir sur les marchés financiers à terme réglementés français ou étrangers (contrats futures et options) et effectuer des opérations de gré à gré (swap, caps et floors, options, et forward) dans le cadre de son objectif de gestion. Le Compartiment pourra investir également en instruments du marché monétaire (dont 10% maximum de l'actif en euro commercial paper) dans le cadre du placement de la trésorerie.

Pour les taux d'intérêt, les gérants pourront utiliser les instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé aussi bien pour des besoins de couverture, que pour des besoins d'exposition. Pour les changes, les gérants pourront utiliser les instruments dérivés (swaps, forward, options ou contrats) pour des besoins de couverture du risque de devise. Les gérants pourront également recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (credit default swap) définis par les conventions-cadre de place française (FBF) ou internationale (ISDA).

L'exposition du Compartiment aux dérivés de crédit ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Le Compartiment peut être exposé dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières offrent des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Généralement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles, est négligeable mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

Réglementation SFDR – OPC Article 8

- Code LEI: 969500PRA0LX31JU3N36
- Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées :

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur au sein de son secteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur.
- Entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

OFI FINANCIAL INVESTMENT- RS EURO CREDIT SHORT TERM a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, le meilleur couple performance risque possible en investissant essentiellement dans des titres « Investment Grade » émis en euro par des sociétés de pays membres de l'OCDE et dont la maturité ne dépasse pas 3 ans (investissements autorisés dans des titres à haut rendement dans une limite de 10 %).

L'analyse ESG d'OFI sur les émetteurs composant l'univers d'investissement est un moyen d'identifier les investissements qui présentent selon OFI le meilleur support d'investissement.

Les 20% d'émetteurs les moins bien notés dans leur secteur ainsi que les sociétés détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Pour chaque Emetteur, une analyse est menée tant au niveau de la structure de sa gouvernance : Respect des droits des actionnaires minoritaires – Composition et fonctionnement des Conseils ou Comités, Rémunération des exécutifs, Comptes, Audit et Fiscalité qu'au niveau de son Comportement sur les marchés : Pratiques des Affaires, Impact sur les marchés, Ethiques des affaires et Contrôle des Risques.

Les résultats de ces analyses permettent de garantir le maintien ou la cession d'un émetteur du portefeuille du Compartiment.

Enfin, les sociétés ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

Taxonomie :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

Profil des risques

Le Compartiment sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Compartiment est un OPCVM classé « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », et par conséquent, l'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Compartiment ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de taux :

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du Compartiment. La sensibilité du Compartiment peut varier entre 0 et 2.

Risque crédit :

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Compartiment. L'utilisation de dérivés de crédit peut accroître ce risque.

Risque d'engagement:

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés en complément des titres en portefeuille avec un engagement global de 200% maximum de l'actif. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative du Compartiment pourrait connaître une baisse plus significative.

Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêts, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. Si les actions sous-jacentes des obligations convertibles et assimilées, les actions détenues en direct dans le portefeuille ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative pourra baisser. Le risque actions demeure accessoire dans ce Compartiment.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement:

Risque de change :

Le risque de change est dû aux investissements dans une autre devise que l'euro, il demeure accessoire dans ce Compartiment.

Risque d'actions :

Il s'agit du risque de variation des cours des actions auxquelles le portefeuille est exposé. Le Compartiment peut s'exposer dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières permettent d'offrir des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Principalement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles est négligeable, mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

Risque de Haut Rendement (« High Yield à caractère spéculatif ») :

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative du Compartiment baissera.

Risque lié aux obligations contingentes :

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques de :

- Déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down »);
- Non-paiement des coupons : le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- Non-remboursement en date de call : les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec l'accord de son régulateur). Le non-remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé :
- Structure du capital: en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires;
- Valorisation : compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments ;
- Liquidité : les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Compartiment, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Compartiment se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM	VaR 5d 95% sur 2021
Moyenne	0,10%
Maximum	0,12%
Minimum	0,08%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 12 février 2021, le montant minimum de souscription initiale des actions R et des actions RF a été ramené à néant contre une action précédemment. Le montant minimum de souscription initiale des actions I est désormais de 500 000 euros et pas de minimum de souscription ultérieure.
- A compter du 09 mars 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation SFDR et la Doctrine ISR. La notation extra-financière réalisée porte désormais au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du Compartiment hors liquidités). Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » Scores Best in Class calculés par notre pôle ISR).
- A compter du 1er avril 2021, le Compartiment a pour indicateur de référence l'€STR capitalisé au lieu de l'EONIA capitalisé. Ce changement a entraîné de fait la modification de la formule de calcul de la commission de surperformance des actions I qui est égale à 20% TTC de la performance par rapport à la meilleure performance entre l'indice €STR capitalisé quotidiennement + 25 bps et zéro (0)% contre 20% TTC de la performance par rapport à la meilleure performance entre l'indice EONIA capitalisé quotidiennement+ 25 bps et zéro (0)%. De même, son objectif de gestion est désormais de réaliser une performance supérieure à l'indice €STR capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée par une exposition aux produits de taux en mettant en œuvre une approche ISR.
- A compter du 27 décembre 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »);
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés
- Une analyse qualitative complémentaire
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un Fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

<u>Personnel concerné par la politique de rémunération</u>: toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traits aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits cidessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 18 265 000 euros, soit 73,33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 6 663 500 euros (**), soit 26,73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020) (** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine.

Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures règlementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures règlementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3ème trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Performance

	OFI Financial Investment – RS Euro Credit Short Term				
	Action I	Action R	Action RF	Action GI	
VL au 31/12/2020	109,97€	99,62€	100,92€	101,71€	
VL au 31/12/2021	109,89€	99,25€	100,75€	101,77€	
Performance	-0,073%	-0.37%	-0,168%	+0,059%	

Sur la même période, l'indice de référence du Compartiment, l'Eonia capitalisé du 31/12/2020 au 31/03/2021 puis l'€STR capitalisé à partir du 01/04/2021, baisse de -0.55%.

L'actif net du portefeuille s'élève à 363 293 256,74 euros au 31/12/2021 contre 387 543 077,83 euros au 31/12/2020.

Commentaire de gestion

2021 devait être l'année du « vaccin » et donc du rebond économique post pandémie associée à une hausse des taux et des actifs risqués. Elle le fut mais avec quelques bémols.

Le premier, se nomme « variant ». L'année du vaccin s'est transformée en année « des vaccins », à la suite de la propagation de plusieurs mutations du virus (plus ou moins virulents et contagieux). Ces mutations ont provoqué des confinements « partiel ou total », certains pays pratiquant une politique « 0 Covid » comme la Chine, avec un impact négatif variable, selon la stratégie retenue, sur le rebond de l'activité.

Le second, se nomme « inflation ». La forte demande post confinement a provoqué des pénuries, puis la désorganisation dans les chaînes de production, induite par la propagation des variants et des mesures mises en place pour y faire face, a prolongé ce phénomène. La flambée des prix de l'énergie a également participé à tirer l'inflation vers le haut. En effet, des records ont notamment été atteints sur le prix du gaz en Europe. Une hausse due à de multiples facteurs (forte demande pour satisfaire la reprise post pandémie, transition énergétique, conflits géopolitiques...) qui perdure

Dans ce contexte, les Banques Centrales qui ont longtemps qualifié l'inflation de « temporaire », justifiant leur biais très accommodant, ont été contraintes de changer de discours en fin d'année.

La Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) et la Banque d'Angleterre (BoE) ont été les plus proactives. La FED a annoncé, en décembre, une accélération du rythme de réduction de ses achats d'actifs et ses membres projettent trois hausses de ses taux directeurs en 2022. La BoE a quant à elle annoncé une première hausse de ses taux directeurs. Enfin, la Banque Centrale Européenne (BCE) reste, pour le moment, plus prudente avec l'annonce d'une baisse du rythme de ses achats en 2022 mais de façon très progressive. Malgré ces divergences dans la vitesse du resserrement monétaire, la direction est bien la même, celle d'une réduction du soutien monétaire pour 2022.

Si globalement les taux ont été orientés à la hausse sur l'exercice, le mouvement n'a pas été linéaire. Le taux allemand à 10 ans a ainsi touché un point haut autour de -0.10% à deux reprises, mi-mai et mi-octobre, deux périodes suivies par la découverte et la propagation des variants Delta et Omicron qui ont provoqué une rechute des taux à -0.50% en août et -0.39% en décembre.

Puis un rebond s'est à nouveau matérialisé, dans les deux cas, porté par la thématique inflationniste qui se renforce à mesure de la prolongation de la crise sanitaire, forçant les banquiers centraux à être moins accommodants (principalement dans le discours pour le moment). Le taux 10 ans allemand finit l'année à -0.18%, soit une hausse de 39 points de base (bps) sur l'année.

Cette nouvelle orientation des politiques monétaires a provoqué un léger écartement des taux périphériques en comparaison des taux cœurs (notamment allemand) sur le dernier trimestre. L'Italie a fini l'exercice avec un écart de taux de 135 bps sur la maturité 10 ans avec l'Allemagne, soit 23 bps de hausse sur l'année.

Une année qui a également été marquée par une grande résilience des primes de risque, contrairement aux taux. Le support offert par les achats de la BCE (achetant jusqu'à 50% de l'offre nette de crédit Investment Grade), une offre en baisse par rapport à 2020 (année record) et la bonne dynamique sur les notations de crédit ont permis un resserrement quasi linéaire de la prime de risque sur l'année à hauteur de 15 bps à 34 bps pour l'indice Investment Grade 1-3 ans (vs 49 en début d'année). Seule la découverte du variant Omicron en fin d'exercice a apporté un peu de volatilité, le temps de juger de sa dangerosité. Cependant, le niveau de 30 bps semble être un plancher tant que le rendement sur la classe d'actifs n'offre pas plus de protection contre une hausse des primes ou des taux. De plus, le resserrement continue sur l'année a provoqué une forte homogénéisation des primes de risque entre notation, secteur et subordination, ce qui incite à la prudence.

Dans ce contexte de hausse de taux (+36 bps sur le taux de swap 3 ans et +48 bps sur le taux de swap 5 ans) et de resserrement de la prime de crédit (-15 bps), la performance du crédit Investment Grade 1-3 ans en euro s'affiche en territoire légèrement positif à +0.05% touchant un point bas à -0.03% en février et un point haut à +0.46% en août.

Le rendement de la classe d'actifs s'affiche à 0.2% soit légèrement plus haut que son niveau du 1^{er} janvier (-0.05%), après avoir touché un point bas historique à -0.23% en août et un point haut annuel à +0.03% en novembre.

Avec 508Mds€ d'émissions sur 2021, le marché primaire est en retrait de 25% par rapport à 2020 (année record pour des raisons de liquidité) mais en ligne avec 2019. A noter, la forte dynamique entourant les émissions d'obligations « Sustainables » (Green, Social, Transition, Sustainability, Sustainability Linked), qui représentent 20% du volume sur l'exercice.

En termes de flux sur la classe d'actifs, le solde sur 2021 s'élève à +36.5Mds\$ (4.1% AUM) contre +1.2Mds\$ (0.1% AUM) en 2020. A titre de comparaison, sur 2021, les fonds crédit High Yield EUR et actions EUR ont collecté respectivement +8.7Mds€ (2.7% AUM) et +4.1Mds€ (0.3% AUM).

Le Compartiment a maintenu son exposition au marché du crédit par le biais de ses poches Investment Grade (IG), High Yield (HY) et Credit Default Swap (CDS) tout en restant flexible selon les conditions de marchés.

Au cours de l'exercice, son exposition à la poche High Yield s'est élevée en moyenne à 7.4% de l'actif net.

Des swaps de taux ont été utilisés pour sous-sensibiliser le portefeuille au risque de taux.

Des ventes de protection sur CDS (notamment sur indice) ont également été utilisées pour exposer le Compartiment au marché du crédit.

De manière générale, le Compartiment a profité de son exposition au marché crédit (sensibilité au crédit moyenne de 1.41) durant l'exercice ainsi que de la couverture à la hausse des taux (sensibilité taux moyenne de 0.84).

Les principales opérations à la vente au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date N	ominal traité	Prix
ATOS 0.750 2022_05	30/06/2021 -	9 000 000	101
SG 0.500 2023_01	22/10/2021 -	6 200 000	101
CITIGROUP 1.375 2021_10	21/06/2021 -	6 000 000	102
NATWEST GROUP 2.000 2023_03	09/12/2021 -	5 400 000	102
BANCO SANTANDER 1.375 2022 02	22/10/2021 -	5 000 000	102

Les principales opérations à l'achat au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date	Nominal traité	Prix
SG 1.250 2024_02	22/10/2021	6 200 000	104
CS LONDON EUR3M+100 2023_09	24/08/2021	5 526 000	101
DANSKE BANK 0.010 2024_11	04/11/2021	5 488 000	100
NATWEST MARKET 1.000 2024_05	09/12/2021	5 400 000	103
AROUNDTOWN 0.375 2022_09	27/05/2021	5 000 000	101

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (https://www.ofi-am.fr/isr), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

<u>Périmètre</u>

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	89,99%	89,99%	100%
OPC et disponibilités	10,01%	9,90%	98,90%
TOTAL	100%	99,89%	

Emetteurs privés

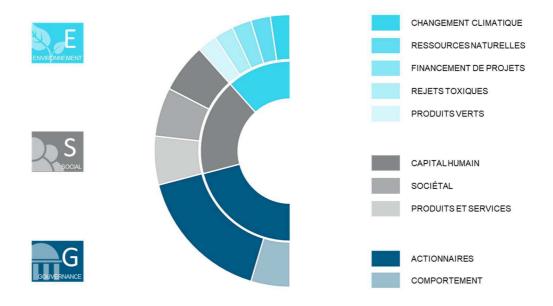
Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

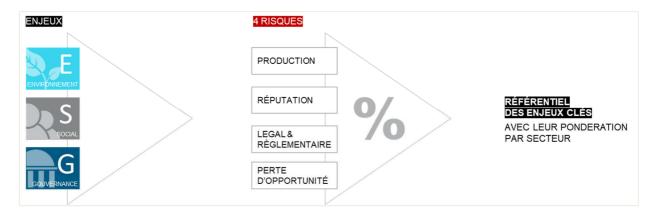
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés.
 Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - · Les risques de sécheresse
 - · Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - L'impact de l'activité sur l'eau
 - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - · L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - · L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficience énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - · Résultats observés

- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - · Energies renouvelables
 - · Bâtiments éco-conçus
 - · Technologies améliorant l'efficience énergétique
 - Solutions de recyclage
 - · Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG Solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

• Sous surveillance : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20% des émetteurs de l'univers.

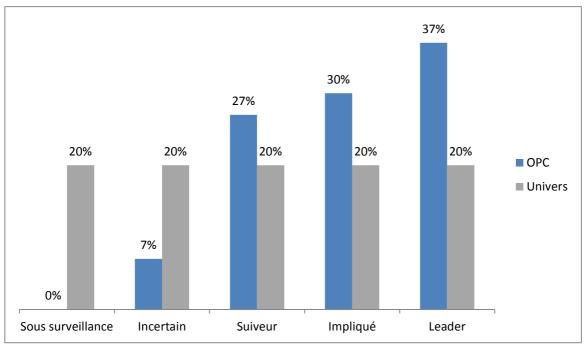
Les autres émetteurs sont répartis en 4 catégories égales en nombre d'émetteurs :

- Incertains : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- Suiveurs : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- Impliqués : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Leaders : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 99,89% de l'encours était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source: OFI AM au 31/12/2021

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Mode de calcul : Encours détenu x <u>Total des émissions carbone de la société</u>

Total du passif de la société

Estimation des émissions financées (au 31/12/2021): 71,64 tonnes équivalent CO2

Disponibilité de l'information : 93,30% de l'encours du portefeuille

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1): Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple: combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2): Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3): Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple: l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Compartiment intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Compartiment, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Compartiment, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote OFI-AM.pdf).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR rapport-engagement.pdf).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Le présent Compartiment étant un fonds obligataire, il ne détient pas de titres de capital et n'est donc pas concerné.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change: Pas de position au 31/12/2021

<u>Taux</u>: Position au 31/12/2021:

TAUX Positions compensées au 31/12/2021						
Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Counterparty	Maturity	Currency
Swap -0.4692/OIS_ESTR_SWAP 15/12/2023	IR SWAP	OFI FI RS EURO CREDIT SHORT TERM	104 000 000,00	LCH CLEARNET	15/12/2023	EUR

Crédit : Positions au 31/12/2021 :

CREDIT Positions compensées au 31/12/2021						
Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Counterparty	Maturity	Currency
CDS ITRAXX EUROPE31 06/22	CDS	OFI FI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 10 000 000,00	LCH CDS CLEAR BANQUE CENTRALE DE COMPENSATION SA	20/06/2022	EUR
CDS ITRAXX EUROPE32 12/22	CDS	OFI FI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 25 000 000,00	LCH CDS CLEAR BANQUE CENTRALE DE COMPENSATION SA	20/12/2022	EUR

Actions – CFD: Pas de position au 31/12/2021

Commodities: Pas de position au 31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes		
Dépôts		,
Instruments financiers	353 795 688,47	385 038 121,25
Actions et valeurs assimilées	· •	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Obligations et valeurs assimilées	293 359 616,11	356 019 559,1
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	293 359 616,11	356 019 559,1
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Titres de créances	25 003 823,00	15 006 295,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	25 003 823,00	15 006 295,0
Titres de créances négociables	25 003 823,00	15 006 295,0
Autres titres de créances	-	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Organismes de placement collectif	35 027 957,14	13 210 173,3
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	35 027 957,14	13 210 173,3
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	
Autres organismes non européens	-	
Opérations temporaires sur titres financiers		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Autres opérations temporaires	-	
Contrats financiers	404 292,22	802 093,7
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Autres opérations	404 292,22	802 093,7
Autres instruments financiers		
Créances	1 971 464,74	2 349 169,3
Opérations de change à terme de devises	-	
Autres	1 971 464,74	2 349 169,3
Comptes financiers	8 019 828,41	3 575 335,4
Liquidités	8 019 828,41	3 575 335,4
Total de l'actif	363 786 981,62	390 962 626,0

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	363 607 557,75	393 395 046,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 124 894,83	-9 528 352,39
Résultat de l'exercice (a, b)	3 810 593,82	3 676 383,75
Total des capitaux propres	363 293 256,74	387 543 077,83
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	404 292,22	802 093,78
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	404 292,22	802 093,78
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	404 292,22	802 093,78
Dettes	89 432,66	2 617 454,39
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	89 432,66	2 617 454,39
Comptes financiers		-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	363 786 981,62	390 962 626,00

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		,
Engagements de gré à gré	104 000 000,00	95 000 000,00
TAUX	104 000 000,00	95 000 000,00
ACHAT - SWAP - S -0.0046/OIS 202312	104 000 000,00	
ACHAT - SWAP - S -0.0063/OIS ESTR 202210	-	95 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	
Engagements de gré à gré	35 000 000,00	65 000 000,00
CREDIT	35 000 000,00	65 000 000,0
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ITRAXX EUROPE 30 12/21	-	20 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ITRAXX EUROPE 31 06/22	10 000 000,00	10 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ITRAXX EUROPE 32 12/22	25 000 000,00	25 000 000,0
VENTE - DERIVES CREDIT - CDX ITRAXX EUROPE 29 06/21	-	10 000 000,00
Autres engagements	-	

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	12 624,01	3 446,44
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 536 772,05	6 918 526,80
Produits sur titres de créances	1 615,68	2 365,30
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	13 396,32
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	4 551 011,74	6 937 734,86
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	18 365,21	-
Charges sur dettes financières	40 179,16	41 522,01
Autres charges financières	-	-
Total (II)	58 544,37	41 522,01
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 492 467,37	6 896 212,85
Autres produits (III)	_	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	604 242,87	2 861 047,20
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	3 888 224,50	4 035 165,65
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-77 630,68	-358 781,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-11 050,00	-330 701,90
Acomples sui resultat verses au title de l'exercice (vi)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	3 810 593,82	3 676 383,75

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme fermes et conditionnelles.

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

<u>Titres de créances</u>

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou a défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés
 Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont
valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties. Les Credit Default Swaps sont
valorisées "mark to market", sur la base du cours de clôture en tenant compte de la durée de vie résiduelle de l'instrument
financier. Les CFD sont valorisés au cours de clôture du sous-jacent de l'instrument.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Les Credit Default Swaps figurent au hors-bilan pour leur valeur nominale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons courus.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ; tout OPC inclus ; ne peut être supérieur à

- 0,55 % TTC pour la catégorie d'actions I
- 0,60 % TTC pour la catégorie d'actions R
- 0,50 % TTC pour la catégorie d'actions RF
- 0,30 % TTC pour la catégorie d'actions GIC

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables s'appliquent uniquement à la catégorie d'actions I.

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance s'étend du 1er avril au 31 Mars de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net du Compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un Fonds fictif réalisant la meilleure des performances entre l'indice €STR capitalisé quotidiennement+ 25 bps et zéro (0)%, et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC de la performance par rapport à la meilleure performance entre l'indice €STR capitalisé quotidiennement+ 25 bps et zéro (0)%, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de rachat, la quote part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées, est perçue par la Société de Gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la Société de Gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

		31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice		387 543 077,83	445 074 207,50
Souscriptions (y compris les commissions de souscrip	tion acquises à l'OPC)	163 893 985,03	110 536 393,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat	acquises à l'OPC)	-187 861 050,34	-168 203 107,17
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financ	ciers	389 414,99	492 688,72
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments finar	nciers	-5 357 571,58	-11 510 440,56
Plus-values réalisées sur contrats financiers		751 294,74	1 212 897,30
Moins-values réalisées sur contrats financiers		-	-380 880,00
Frais de transaction		-67 349,29	-95 764,46
Différences de change	701,01	-831,42	
Variation de la différence d'estimation des dépôts et ir	nstruments financiers	491 966,21	6 425 846,98
Différence d'estimation exercice N	-3 006 691,01		
Différence d'estimation exercice N - 1	-3 498 657,22		
Variation de la différence d'estimation des contrats fin	anciers	-379 436,36	-43 098,46
Différence d'estimation exercice N	409 261,11		
Différence d'estimation exercice N - 1	788 697,47		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-va	alues nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisat	ion	3 888 224,50	4 035 165,65
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et	moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résulta	-	-	
Autres éléments	-	-	
Actif net en fin d'exercice		363 293 256,74	387 543 077,83

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	293 359 616,11	80,75
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	293 359 616,11	80,75
Titres de créances	25 003 823,00	6,88
Les titres négociables à court terme	25 003 823,00	6,88
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	104 000 000,00	28,63
Actions	-	
Crédit	35 000 000,00	9,63
Autres	-	_

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	_	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	253 512 895,21	69,78	28 202 090,43	7,76	11 644 630,47	3,21	-	-
Titres de créances	25 003 823,00	6,88	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	8 019 828,41	2,21
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan Opérations de couverture Autres opérations	104 000 000,00	28,63	-	-	-	-	-	- -

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	13 612 055,61	3,75	52 955 420,87	14,58	226 792 139,63	62,43	-	-	-	-
Titres de créances	25 003 823,00	6,88	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 019 828,41	2,21	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	_	-	-	104 000 000,00	28,63	_	_	_	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	_	-	_	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	_	-	-	-	_
OPC	-	-	-	_	-	-	-	_
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9 933,13	0,00	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	_	-	_	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 901 531,01
Coupons à recevoir	28 437,50
Souscriptions à recevoir	41 496,23
Total créances	1 971 464,74
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-76 210,23
Provision pour frais de gestion variables à payer	-8 909,11
Provision commission de mouvement	-4 313,32
Total dettes	-89 432,66
Total	1 882 032,08

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions I	
Actions émises	1 158 082,9634
Actions rachetées	1 546 880,8413
Catégorie d'actions R	
Actions émises	263 096,3647
Actions rachetées	90 192,0111
Catégorie d'actions RF	
Actions émises	102 546,1937
Actions rachetées	86 533,4059
Catégorie d'actions GIC	
Actions émises	-
Actions rachetées	-

Commissions

Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GIC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Commission de performance (frais variables)	19 519,74
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,26
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions GIC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	-
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	_

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code Nom Quantité Cours Valeur actuelle (en euros)

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Néant

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Néant

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Néant

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités

FR0000008997

OFI RS LIQUIDITES

8 099.8673

4 324,51

35 027 957,14

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-		-	

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

-	_
-	-
-	_
3 635 692,13	3 634 104,03
3 635 692,13	3 634 104,03
-	-
-	-
3 635 692,13	3 634 104,03
3 635 692,13	3 634 104,03

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	160 265,82	42 278,20
Total	160 265,82	42 278,20
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	160 265,82	42 278,20
Total	160 265,82	42 278,20
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	14 635,23	0,83
Total	14 635,23	0,83
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	14 635,23	0,83
Total	14 635,23	0,83
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		-
Catégorie d'actions GIC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	0,64	0,69(14
Total	0,64	0,69

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,64	0,69
Total	0,64	0,69
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

⁽¹⁴⁾ La catégorie d'actions GIC a été créée le 13/03/2020.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 870 617,65	-9 439 820,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3 870 617,65	-9 439 820,90
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 870 617,65	-9 439 820,90
Total	-3 870 617,65	-9 439 820,90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 102 381,6299	3 491 179,5078
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-236 146,90	-88 528,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-236 146,90	-88 528,13
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-236 146,90	-88 528,13
Total	-236 146,90	-88 528,13

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	209 117,0868	36 212,7332
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-18 129,65	-1,68
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-18 129,65	-1,68
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-18 129,65	-1,68
Total	-18 129,65	-1,68
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	16 013,7878	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GIC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-0,63	-1,68 ⁽¹⁵
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-0,63	-1,68
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-0,63	-1,68
Total	-0,63	-1,68
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-

⁽¹⁵⁾ La catégorie d'actions GIC a été créée le 13/03/2020.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	29/03/2019	29/03/2018
Actif net					
en EUR	363 293 256,74	387 543 077,83	445 074 207,50	454 648 219,42	482 856 546,38
Nombre de titres					
Catégorie d'actions I	3 102 381,6299	3 491 179,5078	4 009 214,1473	4 106 689,9204	4 343 526,4302
Catégorie d'actions N-D	-	-	-	-	52 199,8687
Catégorie d'actions R	209 117,0868	36 212,7332	41 465,3471	38 375,2350	266,0000
Catégorie d'actions RF	16 013,7878	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions GIC	1,0000	1,0000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions I en EUR	109,89	109,97	109,98	109,78	109,96
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	_(16)	99,69
Catégorie d'actions R en EUR	99,25	99,62	99,41	99,40	99,86(1
Catégorie d'actions RF en EUR	100,75	100,92	100,28	99,90	99,96 ⁽¹⁾
Catégorie d'actions GIC en EUR	101,77	101,71 ⁽¹⁹⁾	_	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	2,84
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GIC en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions I en EUR	-0,07	-1,66	-0,25	0,24	0,03
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-2,66
Catégorie d'actions R en EUR	-0,36	-1,27	-0,40	-0,20	0,08
Catégorie d'actions RF en EUR	-0,21	-0,85	-0,17	0,41	0,19
Catégorie d'actions GIC en EUR	0,01	-0,99	-	-	-

⁽¹⁶⁾ La catégorie de parts N-D a été supprimée le 15/03/2019.

⁽¹⁷⁾ La catégorie de parts R a été créée le 20/06/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽¹⁸⁾ La catégorie de parts RF a été créée le 12/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,02.

⁽¹⁹⁾ La catégorie d'actions GIC a été créée le 13/03/2020 avec une valeur nominale de EUR 100,00. **Rapport Annuel Compartiment OFI FINANCIAL** 31 décembre 2021

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	_
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			293 359 616,11	80,75
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			293 359 616,11	80,75
A2A SPA 1.25% 16/03/2024	EUR	2 000 000,00	2 075 936,99	0,57
A2A SPA 3.625% 13/01/2022	EUR	1 000 000,00	1 036 656,16	0,29
ABN AMRO BANK NV 7.125% 06/07/2022	EUR	4 300 000,00	4 610 577,81	1,27
ALD SA 0% 23/02/2024	EUR	5 500 000,00	5 500 550,00	1,51
AMADUES IT GROUP SA VAR 18/03/2022	EUR	11 000 000,00	11 005 500,00	3,03
AREVA SA 3.125% 20/03/2023	EUR	1 700 000,00	1 794 398,90	0,49
ATOS SE 0.75% 07/05/2022	EUR	3 700 000,00	3 727 648,63	1,03
AUTOSTRADE PER LITALIA 5.875% 09/06/2024	EUR	1 500 000,00	1 736 460,62	0,48
BALL CORP 4.375% 15/12/2023	EUR	1 300 000,00	1 404 471,34	0,39
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1.125% 28/02/2024	EUR	4 000 000,00	4 134 219,18	1,14
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG FRN 09/03/2023	EUR	4 000 000,00	4 022 101,11	1,11
BANCO SANTANDER SA 0.25% 19/06/2024	EUR	4 000 000,00	4 037 452,05	1,11
BANCO SANTANDER SA FRN 28/03/2023	EUR	2 000 000,00	2 015 263,39	0,55
BECTON DICKINSON AND CO 0% 13/08/2023	EUR	5 071 000,00	5 077 592,30	1,40
BFCM 3% 21/05/2024	EUR	5 600 000,00	6 082 382,47	1,67
BMW FINANCE 2.65% 17/01/2024	EUR	3 500 000,00	3 790 552,74	1,04
BNP PARIBAS 1.125% 10/10/2023	EUR	7 000 000,00	7 176 754,79	1,98
BPCE SA 0.875% 31/01/2024	EUR	9 000 000,00	9 245 724,66	2,54
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	8 300 000,00	8 487 375,34	2,34
CAIXABANK SA 1.125% 12/01/2023	EUR	7 000 000,00	7 170 123,97	1,97
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	1 500 000,00	1 570 812,33	0,43
CIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03/04/2023	EUR	2 600 000,00	2 694 725,48	0,74
CITIGROUP INC 2.375% 22/05/2024	EUR	3 000 000,00	3 217 711,64	0,89
CNH INDUSTRIAL FIN EUR S 2.875% 17/05/2023	EUR	3 000 000,00	3 175 121,92	0,87
CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	EUR	4 400 000,00	4 486 258,08	1,23
COMMERZBANK AG 0.5% 13/09/2023	EUR	2 000 000,00	2 021 695,89	0,56
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	EUR	3 500 000,00	3 587 150,00	0,99
CREDIT AGRICOLE LONDON 0.5% 24/06/2024	EUR	5 000 000,00	5 082 287,67	1,40
CREDIT SUISSE AG LONDON FRN 01/09/2023	EUR	5 526 000,00	5 607 265,97	1,54
CRITERIA CAIXAHOLDING 1.625% 21/04/2022	EUR	3 900 000,00	3 967 806,58	1,09
DANSKE BANK VAR 10/11/2024	EUR	5 488 000,00	5 493 570,70	1,51
DOMETIC GROUP AB 3% 13/09/2023	EUR	1 300 000,00	1 367 323,97	0,38
DUFRY ONE BV 2.50% 15/10/2024	EUR	1 200 000,00	1 191 463,33	0,33
ECP FINANCE BV 1.875% 29/09/2023	EUR	6 000 000,00	6 252 497,26	1,72
ELIS SA 1.875% 15/02/2023	EUR	600 000,00	618 235,48	0,17
ENAGAS FINANCIONES SA 2.5% 11/04/2022	EUR	2 000 000,00	2 052 512,33	0,56
FCA BANK SPA IRELAND 0.125% 16/11/2023	EUR	5 000 000,00	5 009 339,04	1,38
FCA BANK SPA IRELAND 0.625% 24/11/2022	EUR	2 000 000,00	2 015 204,11	0,55

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GOLDMAN SACHS GROUP INC 2% 27/07/2023	EUR	2 000 000,00	2 085 843,84	0,57
GOLDMAN SACHS GROUP INC VAR 30/04/2024	EUR	5 000 000,00	5 007 341,10	1,38
HIGHLAND HOLDINGS SARL 0.01% 12/11/2023	EUR	2 267 000,00	2 270 173,80	0,62
INTERNATIONAL GAME TECH 3.5% 15/07/2024	EUR	1 500 000,00	1 601 445,83	0,44
INTESA SANPAOLO SPA 1.375% 18/01/2024	EUR	4 000 000,00	4 162 090,41	1,15
KLEPIERRE 1% 17/04/2023	EUR	300 000,00	305 963,42	0,08
KLEPIERRE 1.75% 06/11/2024	EUR	1 000 000,00	1 046 728,77	0,29
LA BANQUE POSTALE 1% 16/10/2024	EUR	1 200 000,00	1 233 710,14	0,34
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07/03/2024	EUR	4 000 000,00	4 168 457,53	1,15
LKQ ITALIA BONDCO SPA 3.875% 01/04/2024	EUR	1 500 000,00	1 612 215,63	0,44
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	EUR	6 000 000,00	6 083 169,86	1,67
LOXAM SAS 3.5% 03/05/2023	EUR	1 000 000,00	1 011 797,22	0,28
MANPOWERGROUP 1.875% 11/09/2022	EUR	6 150 000,00	6 245 371,34	1,72
MEDIOBANCA SPA 0.625% 27/09/2022	EUR	8 000 000,00	8 067 961,64	2,22
METROVACESA SA 2.375% 23/05/2022	EUR	4 000 000,00	4 073 621,92	1,12
MORGAN STANLEY 1.75% 11/03/2024	EUR	4 000 000,00	4 215 742,47	1,16
NATWEST MARKETS PLC 1% 28/05/2024	EUR	5 400 000,00	5 565 535,89	1,53
NIBC BANK NV 2% 09/04/2024	EUR	5 000 000,00	5 283 472,60	1,45
NN GROUP NV 0.875% 13/01/2023	EUR	1 844 000,00	1 877 623,95	0,52
NOKIA OYK 2% 15/03/2024	EUR	1 500 000,00	1 575 396,58	0,43
OMV AG 0.75% 04/12/2023	EUR	1 600 000,00	1 630 139,18	0,45
PRYSMIAN SPA 2.5% 11/04/2022	EUR	2 200 000,00	2 255 783,56	0,62
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 10/10/2022	EUR	5 000 000,00	5 045 363,01	1,39
RCI BANQUE SA 1.00% 17/05/2023	EUR	5 000 000,00	5 082 780,82	1,40
RENAUL SA 1% 08/03/2023	EUR	1 000 000,00	1 017 173,97	0,28
ROYAL BANK OF SCOTLAND VAR 08/03/2023	EUR	600 000,00	612 508,77	0,17
SAIPEM FINANCE INTL BV 2.75% 05/04/2022	EUR	2 000 000,00	2 050 887,67	0,56
SANTANDER CONSUMER BANK 0.75% 17/10/2022	EUR	1 000 000,00	1 010 023,29	0,28
SCHAEFFLER AG 1.875% 26/03/2024	EUR	1 500 000,00	1 564 033,56	0,43
SIG COMBIBLOC PURCHASER 1.875% 18/06/2023	EUR	1 000 000,00	1 027 208,33	0,28
SOCIETE GENERALE 1.25% 15/02/2024	EUR	6 200 000,00	6 436 602,19	1,77
SOFTBANK GROUP CORP 4.00% 20/04/2023	EUR	1 300 000,00	1 342 408,89	0,37
SPIE SA 3.125% 22/03/2024	EUR	1 500 000,00	1 604 186,30	0,44
SYDBANK AS 1.25% 04/02/2022	EUR	1 550 000,00	1 569 899,45	0,43
TELECOM ITALIA SPA 2.5% 19/07/2023	EUR	1 500 000,00	1 554 863,01	0,43
TELEPERFORMANCE 1.5% 03/04/2024	EUR	700 000,00	727 329,73	0,20
THERMO FISHER SC FNCE I 0% 18/11/2023	EUR	4 027 000,00	4 032 637,80	1,11
TIM SPA 4% 11/04/2024	EUR	1 000 000,00	1 079 669,86	0,30
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 1.289% 30/01/2023	EUR	7 100 000,00	7 248 189,84	2,00
UNICREDIT SPA 1% 18/01/2023	EUR	9 200 000,00	9 392 431,23	2,59
UNIONE DI BANCHE ITALIAN 1.75% 12/04/2023	EUR	4 000 000,00	4 140 405,48	1,14
VALEO SA 3.25% 22/01/2024	EUR	1 500 000,00	1 645 645,89	0,45
VOLVO CAR AB 2.125% 02/04/2024	EUR	1 500 000,00	1 578 490,07	0,43
VOLVO TREASURY AB 0.1% 24/05/2022	EUR	3 340 000,00	3 346 400,90	0,92
VONOVIA FINANCE BV 0.125% 06/04/2023	EUR	5 000 000,00	5 023 174,66	1,38

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Acti Net
VONOVIA FINANCE BV 0.875% 03/07/2023	EUR	300 000,00	304 990,48	0,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Titres de créances			25 003 823,00	6,8
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			25 003 823,00	6,8
Titres de créances négociables			25 003 823,00	6,8
DATWYLER HOLDING AG ZCP 06/01/2022	EUR	3 000 000,00	3 000 186,00	0,8
ITM ENTREPRISES SA ZCP 06/01/2022	EUR	5 000 000,00	5 000 160,00	1,3
L'OCCITANE INTERNATIONAL S A ZCP 17/02/2022	EUR	5 000 000,00	5 002 020,00	1,3
ORPEA SA ZCP 17/01/2022	EUR	5 000 000,00	5 000 350,00	1,3
STEF ZCP 22/03/2022	EUR	5 000 000,00	5 000 695,00	1,3
VICAT ZCP 20/01/2022	EUR	2 000 000,00	2 000 412,00	0,5
Autres titres de créances			-	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Organismes de placement collectif			35 027 957,14	9,6
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			35 027 957,14	9,6
OFI RS LIQUIDITES	EUR	8 099,8673	35 027 957,14	9,6
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés				
Autres organismes non européens			-	
Opérations temporaires sur titres financiers				
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	
Titres financiers empruntés			-	
Titres financiers donnés en pension			-	
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	
Autres opérations temporaires			-	
Opérations de cession sur instruments financiers				
Contrats financiers				
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Autres opérations			-	
7597313#S_20221220	EUR	25 000 000,00	229 166,67	0,0
Appel de marge EUR	EUR	-404 292,22	-404 292,22	-0, ·
CDS ITRAXX EUROPE 31 06/22	EUR	10 000 000,00	48 686,67	0,0
S -0.0046/OIS 202312	EUR	104 000 000,00	126 438,88	0,0
Autres instruments financiers	-	,	_	-,

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Créances			1 971 464,74	0,54
Dettes			-89 432,66	-0,02
Comptes financiers			8 019 828,41	2,21
ACTIF NET			363 293 256,74	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021





Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE

Obligations et autres titres de créances libellés en euro

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels au 31 décembre 2021

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

∠ Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE a pour objectif l'investissement durable. L'investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental et/ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de façon significative à un objectif environnemental ou social et que les sociétés faisant l'objet d'un investissement suivent de bonnes pratiques de gouvernance

Classification AMF

Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Bank of America Merryll Lynch Euro Corporate Index en investissant dans des entreprises ayant une démarche active dans la transition énergétique et écologique.

Indicateur de référence

L'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate Index est un indice publié par Merrill Lynch constitué d'obligations notées dans la catégorie investment grade libellées en euro et émises par des sociétés financières et non financières. L'indice est diffusé sur le site Web www.mlindex.ml.com sous le code ER00 ou sur Bloomberg en utilisant le ticker "ER00 Index". Cet indice est calculé coupons réinvestis.

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'obligations composé d'emprunts émis en euros, par des entreprises dont les sièges sociaux sont basés essentiellement dans un Etat membre de l'OCDE. Les émetteurs ayant leur siège social basé en dehors de la zone OCDE ne pourront dépasser 10% de l'actif net. L'univers initial est composé de l'ensemble des titres obligataires de notation Investment Grade (selon la politique de notation d'OFI AM) émis en euro par des entreprises.

En cas de dégradation de la note des titres, ou à défaut de celle de leur émetteur, le Compartiment pourra détenir un maximum de 10% de titres ayant une notation « High Yield à caractère spéculatif » si le risque de défaut n'est pas jugé « élevé » par l'analyse crédit. Dans le cas inverse les titres devront être cédés dans les 3 mois. Toutefois le gérant pourra investir sur des obligations « non notées », à condition que l'analyse crédit émette un avis favorable pour une future notation Investment Grade au travers d'une fiche « synthétique ».

Chacun des émetteurs de notation BBB- ne peut représenter une surexposition par rapport à l'indice de référence supérieure à 1.50%. Chacun des émetteurs de notation supérieure à BBB- ne peut représenter une surexposition par rapport à l'indice de référence supérieure à 3.00%.

Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion. Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant. En cas de dépassement des limites ci-dessus (soit par effet de marché ou par une dégradation de la notation d'un titre attribuée selon la politique de notation retenue), le gérant devra prendre toute action corrective pour respecter à nouveau ses engagements de composition du portefeuille dans un délai maximum de trois mois.

Le Compartiment applique concomitamment à l'analyse financière deux processus de sélection parallèles : l'un portant sur la prise en compte globale de la performance ESG des émetteurs, le second sur la prise en compte des performances « carbone » pour les émetteurs des secteurs « carbo intensifs ». Il est précisé que l'application de ces deux processus de sélection porte uniquement sur les principaux actifs éligibles du Compartiment, à savoir les obligations et autres titres de créances ainsi que sur les dérivés de crédit (CDS sur émetteur), représentant entre 80% et 100% de l'actif net du Compartiment.

Analyse de critères extra financiers :

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille. Au sein de l'univers d'investissement du Fonds retenu par la Société de Gestion, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire - dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts - dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption, Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services) - dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance. Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.

Ces notes peuvent faire l'objet : d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation. Cette note ESG est calculée sur 10.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » - Scores Best In Class calculés par notre Pôle ISR).

L'analyse ESG des pratiques des émetteurs est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Analyse transition énergétique et écologique :

Le Compartiment poursuit une stratégie de promotion des émetteurs privés les plus actifs vis-à-vis de la Transition Energétique.

L'univers des secteurs d'activités intenses en émissions de Gaz à Effet de Serre sera analysé selon deux axes : l'Intensité Carbone des activités de l'entreprise et le niveau de l'implication de l'entreprise dans la Transition Energétique.

Le périmètre étudié sera celui des secteurs d'activité les plus intenses en émissions de gaz à effet de serre (GES) qui sont les plus aptes à agir pour diminuer de manière significative les émissions globales de GES. Les émissions de GES, exprimées en poids équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Pour rappel, les émissions comportent trois catégories : Scope 1 : Emissions directes de GES – Scope 2 : Emissions à énergie indirectes – Scope 3 : Autres émissions indirectes. Nos données ne couvrent que les deux scopes sur les trois représentant l'ensemble des catégories d'émissions de gaz à effet de serre.

Certaines données sont déclaratives et leur vérification n'est pas obligatoire. Ainsi le Compartiment est susceptible de détenir en portefeuille des sociétés très émettrices de Gaz à Effet de Serre, à condition qu'elles soient fortement impliquées dans la Transition Energétique et Ecologique.

L'équipe d'analyse ISR attribuera aux entreprises un bonus en fonction du niveau de leur chiffre d'affaires réalisé dans les technologies « vertes ». Ce bonus éventuel sera attribué au niveau « Transition énergétique » de l'entreprise. Un malus de – 4 sera attribué aux entreprises qui possèdent directement ou indirectement, de manière majoritaire, des mines d'extraction de charbon « thermique ».

Ce malus éventuel sera attribué aux niveaux « Intensité carbone des activités » et « Transition énergétique » de l'entreprise. Les émetteurs des titres de créances ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ou d'une analyse transition énergétique et écologique (pour les secteurs carbo intensifs) ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

Le portefeuille est principalement investi en obligations et autres titres de créances libellées en euros : obligations à taux fixe et/ou variable, et/ou indexées, et/ou convertibles à caractère obligataire.

Le portefeuille peut aussi intégrer des obligations convertibles (induisant une exposition indirecte aux marchés actions) et des titres subordonnés. Ces titres sont émis ou garantis par des entreprises corporate ou financières incorporées essentiellement dans un Etat membre de l'OCDE et de manière accessoire en dehors de la zone OCDE. Le portefeuille ne sera pas investi en titres émis par des Etats.

Dans les limites prévues par la réglementation, le Compartiment peut intervenir sur des contrats financiers (swap, futures, options) négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré afin de se couvrir et/ou exposer contre les risques actions, de taux, de crédit, et de change.

La sensibilité globale du portefeuille évoluera entre les bornes de +/- 150 points de base par rapport à la sensibilité de son indice de référence : l'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate Index.

Le Compartiment ne dispose pas d'une fourchette de sensibilité mais est soumise à une contrainte selon laquelle la sensibilité du portefeuille ne doit pas s'éloigner de +/- 150 points de base de celle de l'indice de référence. A titre indicatif, sur les deux dernières années (entre le 30 septembre 2014 et le 30 septembre 2016), la sensibilité de l'indice de référence a oscillé entre 4,60 et 5,35. Il est rappelé que la sensibilité passée ne préjuge en rien de la sensibilité future.

Réglementation SFDR – OPC Article 9

- Code LEI: 9695002MDEAJKQULXD55
- Informations sur la manière dont l'objectif d'investissement durable du Compartiment doit être atteint :

Si à ce jour, le Compartiment ne dispose pas d'un indice aligné sur l'objectif d'investissement durable, il poursuit néanmoins une stratégie de promotion des émetteurs privés les plus actifs vis-à-vis de la Transition Energétique.

L'univers des secteurs d'activités intenses en émissions de Gaz à Effet de Serre est analysé selon deux axes : l'Intensité Carbone des activités de l'entreprise et le niveau de l'implication de l'entreprise dans la Transition Energétique.

Le périmètre des sociétés étudiées dans le cadre de l'Analyse Transition Energétique et Ecologique est celui des secteurs d'activité les plus intenses en émissions de gaz à effet de serre (GES) qui sont les plus aptes à agir pour les diminuer de manière significative, l'analyse se concentrera sur les secteurs suivants : Automobiles et composants – matières premières – chimie – matériaux de construction – pétrole et gaz – services aux collectivités – secteur industriel "Intense" correspondant aux sous-secteurs (ICB4) : aéronautique, véhicules commerciaux et utilitaires, Conteneurs et emballages, Défense, Services de livraison, Industries diversifiées, transport maritime et routier - Voyage et loisirs « Intenses », correspondant aux sous-secteurs (ICB4) : transport aérien, hôtels et voyages et tourisme.

Les sociétés de ces secteurs carbo intensifs qui sont, soit à « risque fort », soit à « risque », suivant notre analyse d'implication dans la transition énergétique, sont exclues de l'univers d'investissement du Compartiment. Ainsi le Compartiment est susceptible de détenir en portefeuille des sociétés très émettrices de Gaz à Effet de Serre, à condition qu'elles soient fortement impliquées dans la Transition Energétique et Ecologique. En effet, ces sociétés sont les mieux positionnées pour contribuer à la transition énergétique et écologique.

Sont également exclues les sociétés détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques et sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole

Selon l'analyse de la Société de Gestion, l'ensemble des investissements du Compartiment ne cause pas de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux et sociaux.

En respect des critères de notation de la Société de Gestion, l'indicateur des émissions de gaz à effet de serre financées indirectement par le portefeuille et son indice, calculées selon la méthodologie « Empreinte carbone des portefeuilles" s'établit à 59,42 au 31/12/2021.

Taxonomie :

Le Compartiment, ayant pour objectif d'investir dans des activités économiques contribuant à un objectif environnemental, est tenu au titre du règlement (EU) 2020/852 (ci-après le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer un certain nombre d'informations sur ses investissements réalisés dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental.

Ainsi compte tenu des défis environnementaux à l'échelle mondiale et afin de faire face aux tendances négatives croissantes, telles que le changement climatique, les porteurs sont informés que le Compartiment investit dans des activités contribuant aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par le Règlement Taxonomie.

Afin de contribuer à ces objectifs, il est prévu que le Compartiment investisse dans des activités économiques éligibles au Règlement Taxonomie, en ce compris, sans que cette liste soit limitative, dans les énergies renouvelables, les infrastructures et fournisseurs d'électricité bas carbone ou encore l'immobilier énergétiquement très efficient.

La Société de Gestion s'assure par ailleurs que les investissements du Compartiment contribuent aux objectifs susmentionnés sans pour autant causer de préjudice important à d'autres objectifs durables en s'appuyant sur la méthodologie « EU Taxonomie Alignement Screening » développée par le prestataire de données Vigeo et basée sur une approche en trois étapes :

- L'analyse de la contribution de l'activité de l'émetteur à des activités vertes telles que définies pour répondre aux objectifs environnementaux de la réglementation sur la taxonomie, notamment en matière d'atténuation du changement climatique, et d'adaptation au changement climatique. Cette analyse par émetteur se déroule en deux étapes :
 - a) Une première étape d'identification de l'activité ou des activités qui sont éligibles au regard des secteurs définis par la taxonomie verte européenne. Cette première étape inclut parfois des estimations en raison d'une granularité plus fine pour la taxonomie européenne que le reporting par activité des émetteurs ;
 - b) Une fois les activités éligibles identifiées, l'analyse porte sur l'alignement de cette contribution, en part de chiffre d'affaires, au travers de critères techniques. Les données prises en compte sont des données reportées publiquement par les émetteurs. Il s'agit de données réelles qui ne font pas l'objet d'estimation et dont la traçabilité est garantie.
- L'analyse de l'absence de préjudice significatif causé par les activités visées de l'émetteur envers les autres objectifs environnementaux de la taxonomie européenne.
- L'analyse du respect des garanties sociales minimales, telles que définies par les conventions internationales.

Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la Société de Gestion n'est pas en mesure de calculer avec précision dans quelle mesure les investissements du Compartiment sont considérés comme durables sur le plan environnemental et sont alignés avec le Règlement Taxonomie.

Néanmoins, la Société de Gestion anticipe que ce calcul de l'alignement du Compartiment avec le Règlement Taxonomie devienne plus précis dans les mois à venir et que son résultat puisse être mis à la disposition des porteurs très prochainement.

Profil des risques

Le Compartiment sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Compartiment est classé « Obligations et autres titres de créances libellés en euro ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital:

L'investisseur est averti que la performance du Compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Compartiment ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme et/ou de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et des OPCVM sélectionnés. Il existe un risque que le Compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. De même, il existe un risque que les OPC sélectionnés ne soient pas les plus performants et/ou réalisent une performance inférieure à leur indice de référence. La valeur liquidative du Compartiment serait alors affectée par cette baisse.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Compartiment peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de crédit:

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Compartiment. L'utilisation de dérivés de crédit peut accroître ce risque.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité du portefeuille est fonction de la liquidité des supports d'investissement utilisés : ce risque de liquidité présent dans le Compartiment existe essentiellement du fait des positions de gré à gré, et en cas d'évènements pouvant interrompre la négociation des actions sur les marchés où elles sont traitées. Le manque de liquidité d'un titre peut renchérir le coût de liquidation d'une position et de ce fait entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement:

Risque résultant de la détention d'Obligations Convertibles :

Le Compartiment peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Compartiment baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque d'actions :

Il s'agit du risque de variation des cours des actions auxquelles le portefeuille est exposé.

Le Compartiment peut s'exposer dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières permettent d'offrir des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Principalement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles est négligeable, mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de change :

Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Compartiment.

Le risque de change des investissements libellés en devises, autres que l'euro, est laissé à l'appréciation du gérant qui pourra selon les circonstances le couvrir. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'évolution de la valeur liquidative du Compartiment pourra être impactée par l'évolution du cours de devises autres que l'euro. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de Haut Rendement (« High Yield à caractère spéculatif »):

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative du Compartiment baissera.

Risque lié aux obligations contingentes :

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques de :

- Déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down »);
- Non-paiement des coupons : le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- Non-remboursement en date de call : les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec l'accord de son régulateur). Le non-remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé ;
- Structure du capital: en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires;
- Valorisation: compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments;
- Liquidité : les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode de calcul retenue pour le calcul du risque global est la VaR absolue sans dérogation au seuil de 5%.

Le niveau de levier maximal du Compartiment, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 100%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Compartiment se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE	VaR 5d 95% sur 2021
Moyenne	0,46%
Maximum	0,57%
Minimum	0,40%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 12 février 2021, mise en conformité du prospectus avec la Doctrine ISR.
 - Le montant minimum de souscription initiale des actions I et des actions IC est désormais de 500 000 euros et pas de minimum de souscription ultérieure.
 - Le montant minimum de souscription initiale des actions R est désormais ramené à néant contre une action précédemment.
- A compter du 09 mars 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation SFDR. Reformulation de l'objectif de gestion qui reste le même, simple rewording sans impact pour les porteurs. Du fait de son investissement dans les entreprises ayant une démarche active dans la transition énergétique, l'univers des secteurs d'activités intenses en émissions de Gaz à Effet de Serre sera analysé selon deux axes : l'Intensité Carbone des activités de l'entreprise et le niveau de l'implication de l'entreprise dans la Transition Energétique.
- A compter du 21 décembre 2021, création des actions Gl.
- A compter du 27 décembre 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »);
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traits aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

<u>Enveloppe de rémunération variable</u> : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits cidessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 18 265 000 euros, soit 73,33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 6 663 500 euros (**), soit 26,73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020) (** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine.

Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures règlementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures règlementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3ème trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Performance:

	OFI Financial Investment – RS Euro Investment Grade Climate Change			
	Action I	Action R	Action IC	Action N
VL au 31/12/2020	11 497,55€	104,99€	6 449,91€	110,86€
VL au 31/12/2021	11 411,6€	103,86€	6 401,69€	110,46€
Performance	-0,75%	-1,08%	-0,75%	-0,36%

Une nouvelle action GI a été créée le 21/12/2021 à 99,8€.

Le cours à la clôture de l'exercice le 31/12/2021 était de 99,43€ soit une baisse de 0,37%.

Sur l'exercice, l'indice de référence du Compartiment, Bank of America ML Euro Corporate Index, se déprécie de -1,02%.

L'actif net du portefeuille s'élève à 102 234 346,67 euros au 31/12/2021 contre 94 238 760,86 euros au 31/12/2020.

Commentaire de gestion :

2021 devait être l'année du « vaccin » et donc du rebond économique post pandémie associée à une hausse des taux et des actifs risqués. Elle le fut mais avec quelques bémols.

Le premier, se nomme « variant ». L'année du vaccin s'est transformée en année « des vaccins », à la suite de la propagation de plusieurs mutations du virus (plus ou moins virulents et contagieux). Ces mutations ont provoqué des confinements « partiel ou total », certains pays pratiquant une politique « 0 Covid » comme la Chine, avec un impact négatif variable, selon la stratégie retenue, sur le rebond de l'activité.

Le second, se nomme « inflation ». La forte demande post confinement a provoqué des pénuries, puis la désorganisation dans les chaînes de production, induite par la propagation des variants et des mesures mises en place pour y faire face, a prolongé ce phénomène. La flambée des prix de l'énergie a également participé à tirer l'inflation vers le haut. En effet, des records ont notamment été atteints sur le prix du gaz en Europe. Une hausse due à de multiples facteurs (forte demande pour satisfaire la reprise post pandémie, transition énergétique, conflits géopolitiques...) qui perdure

Dans ce contexte, les Banques Centrales qui ont longtemps qualifié l'inflation de « temporaire », justifiant leur biais très accommodant, ont été contraintes de changer de discours en fin d'année.

La Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) et la Banque d'Angleterre (BoE) ont été les plus proactives. La FED a annoncé, en décembre, une accélération du rythme de réduction de ses achats d'actifs et ses membres projettent trois hausses de ses taux directeurs en 2022. La BoE a quant à elle annoncé une première hausse de ses taux directeurs. Enfin, la Banque Centrale Européenne (BCE) reste, pour le moment, plus prudente avec l'annonce d'une baisse du rythme de ses achats en 2022 mais de façon très progressive. Malgré ces divergences dans la vitesse du resserrement monétaire, la direction est bien la même, celle d'une réduction du soutien monétaire pour 2022.

Si globalement les taux ont été orientés à la hausse sur l'exercice, le mouvement n'a pas été linéaire. Le taux allemand à 10 ans a ainsi touché un point haut autour de -0.10% à deux reprises, mi-mai et mi-octobre, deux périodes suivies par la découverte et la propagation des variants Delta et Omicron qui ont provoqué une rechute des taux à -0.50% en août et -0.39% en décembre.

Puis un rebond s'est à nouveau matérialisé, dans les deux cas, porté par la thématique inflationniste qui se renforce à mesure de la prolongation de la crise sanitaire, forçant les banquiers centraux à être moins accommodants (principalement dans le discours pour le moment). Le taux 10 ans allemand finit l'année à -0.18%, soit une hausse de 39 points de base (bps) sur l'année.

Cette nouvelle orientation des politiques monétaires a provoqué un léger écartement des taux périphériques en comparaison des taux cœurs (notamment allemand) sur le dernier trimestre. L'Italie a fini l'exercice avec un écart de taux de 135 bps sur la maturité 10 ans avec l'Allemagne, soit 23 bps de hausse sur l'année.

Une année qui a également été marquée par une grande résilience des primes de risque, contrairement aux taux. Le support offert par les achats de la BCE (achetant jusqu'à 50% de l'offre nette de crédit Investment Grade), une offre en baisse par rapport à 2020 (année record) et la bonne dynamique sur les notations de crédit ont permis un resserrement quasi linéaire de la prime de risque sur l'année à hauteur de 15 bps à 34 bps pour l'indice Investment Grade 1-3 ans (vs 49 en début d'année). Seule la découverte du variant Omicron en fin d'exercice a apporté un peu de volatilité, le temps de juger de sa dangerosité. Cependant, le niveau de 30 bps semble être un plancher tant que le rendement sur la classe d'actifs n'offre pas plus de protection contre une hausse des primes ou des taux. De plus, le resserrement continue sur l'année a provoqué une forte homogénéisation des primes de risque entre notation, secteur et subordination, ce qui incite à la prudence.

Dans ce contexte de hausse de taux (+48 bps sur le taux de swap 5 ans et +59 bps sur la maturité 10 ans) plus forte que le resserrement de la prime de crédit (-16 bps), la performance du crédit Investment Grade en euro s'affiche en territoire négatif, pour la première fois depuis l'exercice 2018, à hauteur de -1.02%, touchant un point bas à -1.20% en mai et un point haut à +0.92% en août.

Le rendement de la classe d'actifs s'affiche à +0.51% soit plus du double du niveau du 1er janvier (0.23%), après avoir touché un point bas historique à 0.13% en août et un point haut annuel à 0.49% en octobre.

Avec 508Mds€ d'émissions sur 2021, le marché primaire est en retrait de 25% par rapport à 2020 (année record pour des raisons de liquidité) mais en ligne avec 2019. A noter, la forte dynamique entourant les émissions d'obligations « Sustainables » (Green, Social, Transition, Sustainability, Sustainability Linked), qui représentent 20% du volume sur l'exercice.

En termes de flux sur la classe d'actifs, le solde sur 2021 s'élève à +36.5Mds\$ (4.1% AUM) contre +1.2Mds\$ (0.1% AUM) en 2020. A titre de comparaison, sur 2021, les fonds crédit High Yield EUR et actions EUR ont collecté respectivement +8.7Mds€ (2.7% AUM) et +4.1Mds€ (0.3% AUM).

Le Compartiment est resté majoritairement sous sensible au risque de taux et sur sensible au risque de crédit sur l'exercice, ce qui a favorisé la performance en relatif.

La sensibilité crédit du Compartiment a oscillé entre 4.84 et 5.48 au cours de l'exercice contre 5.45 en moyenne pour celle de l'indice de référence.

Le différentiel entre les deux sensibilités s'explique, en partie, par la présence d'une position acheteuse sur l'indice CDS SUBFIN.

Cette position « tactique » a été utilisée en fin d'exercice, avec une contribution à la performance légèrement négative.

La sensibilité taux du Compartiment a oscillé entre 3.88 et 5.94 au cours de l'exercice contre 5.35 en moyenne pour celle de l'indice de référence.

Le différentiel entre les deux sensibilités s'explique, en partie, par la présence d'une position vendeuse sur des futures de taux (contrat Bund).

Cette position « tactique » a été utilisée à plusieurs reprises durant l'exercice, avec une contribution à la performance positive.

Les principales opérations à la vente au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date	Nominal traité	Prix
AMERICAN TOWER 0.450 2027_01	20/05/2021	- 1 164 000	100
BFCM 2.375 2026_03	14/10/2021	- 1 100 000	110
CITIGROUP 1.250 2029_04	15/11/2021	- 1 100 000	105
CREDIT LOGEMENT 1.081 2034_02	14/12/2021	- 1 100 000	101
KBC GROEP 0.125 2029 01	31/08/2021	- 1 100 000	99

Les principales opérations à l'achat au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date	Nominal traité	Prix
COVIVIO HOTELS 1.000 2029_07	20/07/2021	1 500 000	100
MUNICH RE 1.000 2042_05	25/08/2021	1 500 000	99
SOFINA 1.000 2028_09	16/09/2021	1 400 000	99
GROUPAMA 0.750 2028_07	30/06/2021	1 300 000	100
ACCIONIA ENERGIA EINIANCIA O 275 2027 10	01/10/2021	1 200 000	100

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (https://www.ofi-am.fr/isr), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / ENTITÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	94,72%	92,06%	97,19%
OPC et disponibilités	5,28%	5,04%	95,45%
TOTAL	100%	97,10%	

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses TEE (Transition Energétique et Ecologique) à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / ENTITÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	94,72%	93,04%	98,23%
OPC et disponibilités	5,28%	5,04%	95,45%
TOTAL	100%	98,08%	

Emetteurs privés

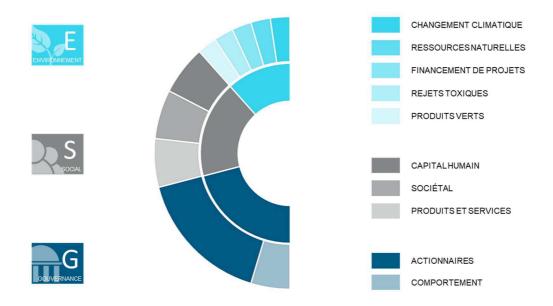
Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

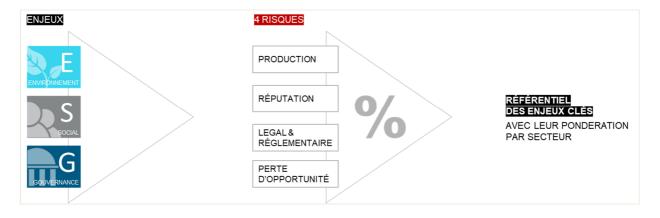
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - Les risques de sécheresse
 - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - L'impact de l'activité sur l'eau
 - o Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficience énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - · Energies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - · Technologies améliorant l'efficience énergétique
 - Solutions de recyclage
 - Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG Solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

Les sociétés sont classées en catégories, en fonction de leur Score ISR. Chaque catégorie ISR couvre 20% des émetteurs de l'univers analysé (émetteurs privés internationaux soit environ 3600 actuellement). Ces catégories sont les suivantes :

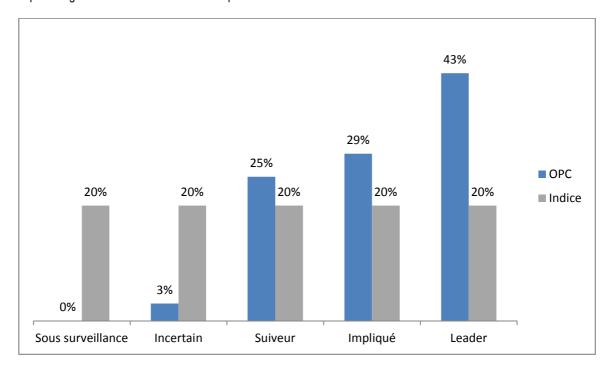
- Sous surveillance : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG
- Incertains : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- Suiveurs : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- Impliqués : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Leaders : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » Scores Best in Class calculés par notre pôle ISR.

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 97,10% de l'actif du Compartiment était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source: OFI AM au 31/12/2021

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

Méthode d'analyse TEE

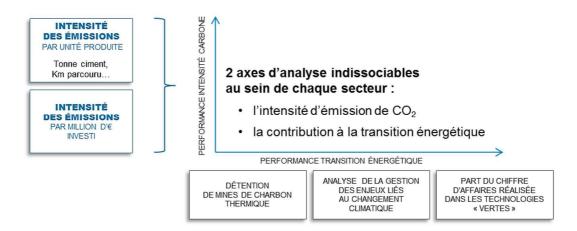
Afin d'apprécier la contribution des émetteurs en portefeuille à l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique, le Pôle ISR d'OFI AM réalise :

- Une empreinte carbone du portefeuille et d'un benchmark
- Une analyse carbone de ces émetteurs

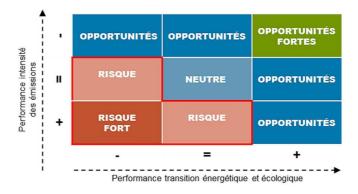
Cette analyse porte sur les émetteurs des secteurs d'activités les plus intenses en émissions carbone (Automobiles & Parts, Basic Resources, Chemicals, Construction & Materials, Oil & Gas, Utilities...

L'analyse est réalisée selon deux axes :

- L'intensité carbone des activités de l'entreprise
- L'implication de l'émetteur dans la transition énergétique



Une matrice représentant le positionnement de chaque émetteur au sein de son secteur d'activités est ainsi obtenue



À partir de cette matrice, une évaluation du portefeuille est réalisée, afin d'obtenir une vision globale des zones de risques et d'opportunités par rapport à cette thématique.

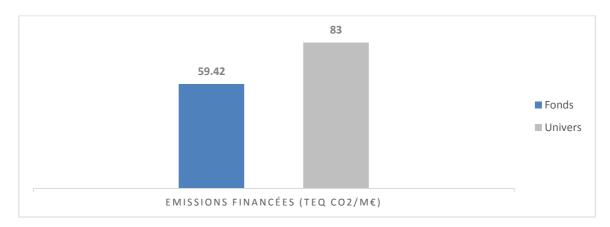
Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Disponibilité de l'information : 95,29% de l'encours du portefeuille

Estimation des émissions financées (au 31/12/2021) : 59,42 tonnes équivalent CO2

Mode de calcul : Encours détenu x <u>Total des émissions carbone de la société</u>

Total du passif de la société



Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

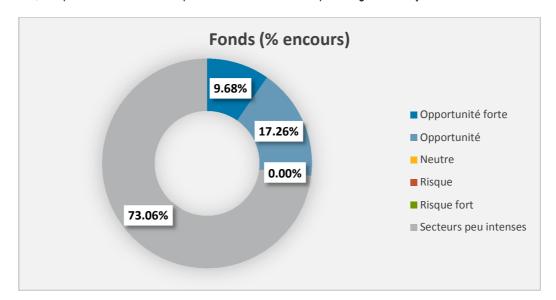
Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

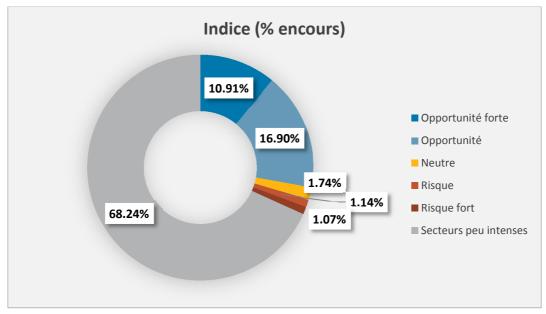
- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1): Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3): Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple: l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

Résultats de l'analyse TEE

A fin décembre 2021, la répartition des encours du portefeuille et de son indice par catégorie d'analyse TEE était la suivante :





INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Compartiment intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Compartiment, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Compartiment, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Le présent Compartiment étant un fonds obligataire, il ne détient pas de titres de capital et n'est donc pas concerné.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change: Pas de position au 31/12/2021

Taux: Pas de position au 31/12/2021

Crédit: Position au 31/12/2021:

CREDIT Positions compensées au 31/12/2021						
Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Counterparty	Maturity	Currency
CDS ITRAXX SUBFIN S36 12/26	CDS	OFI FI RS EURO IG CLIMATE CHANGE	5 000 000,00	LCH CDS CLEAR BANQUE CENTRALE DE COMPENSATION SA	20/12/2026	EUR

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2021

<u>Commodities</u>: Pas de position au31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes		-
Dépôts		-
Instruments financiers	101 669 054,79	93 654 148,80
Actions et valeurs assimilées		-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	95 303 629,25	90 198 921,48
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	95 303 629,25	90 198 921,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Titres de créances	1 000 032,00	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 000 032,00	-
Titres de créances négociables	1 000 032,00	
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Organismes de placement collectif	5 124 681,87	3 448 027,32
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 124 681,87	3 448 027,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	
Autres organismes non européens	-	
Opérations temporaires sur titres financiers		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Autres opérations temporaires	-	
Contrats financiers	240 711,67	7 200,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	223 380,00	7 200,00
Autres opérations	17 331,67	
Autres instruments financiers		
Créances	361 608,66	131 440,15
Opérations de change à terme de devises	-	
Autres	361 608,66	131 440,15
Comptes financiers	545 667,76	525 782,27
Liquidités	545 667,76	525 782,27
Total de l'actif	102 576 331,21	94 311 371,22

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	99 694 096,91	92 952 703,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		-
Report à nouveau (a)		-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 949 245,54	503 611,52
Résultat de l'exercice (a, b)	591 004,22	782 445,85
Total des capitaux propres	102 234 346,67	94 238 760,86
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	240 711,67	7 200,00
Opérations de cession sur instruments financiers		-
Opérations temporaires sur titres financiers		-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	240 711,67	7 200,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	223 380,00	7 200,00
Autres opérations	17 331,67	-
Dettes	101 272,74	65 410,23
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	101 272,74	65 410,23
Comptes financiers	0,13	0,13
Concours bancaires courants	0,13	0,13
Emprunts	-	-
Total du passif	102 576 331,21	94 311 371,22

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	12 510 010,00	7 993 800,00
TAUX	12 510 010,00	7 993 800,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	12 510 010,00	7 993 800,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		-
Engagements de gré à gré	5 000 000,00	-
CREDIT	5 000 000,00	-
ACHAT - DERIVES CREDIT - CDX ITRAXX36 12/26	5 000 000,00	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 117,23	21,46
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	998 604,88	1 001 999,52
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	999 722,11	1 002 020,98
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	7 781,89	3 402,77
Autres charges financières	-	-
Total (II)	7 781,89	3 402,77
Résultat sur opérations financières (I - II)	991 940,22	998 618,21
Autres produits (III)		-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	446 734,93	342 276,89
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	545 205,29	656 341,32
	45 700 00	100 101 70
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	45 798,93	126 104,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)		-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	591 004,22	782 445,85

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du Compartiment est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou a défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés
 Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés
 Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du Compartiment.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du Compartiment).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,55% TTC; tout OPC inclus pour les deux catégories d'actions : IC et I
- 0,60% TTC; tout OPC inclus pour les deux catégories d'actions : GI
- 1,10% TTC; tout OPC inclus pour les deux catégories d'actions : R
- 0,20% TTC : tout OPC inclus pour les deux catégories d'actions : N

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais de gestion variables s'appliquent aux actions IC, I et R

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de sur performance s'étend du 1er décembre au 30 novembre de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net du Compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un Compartiment fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Compartiment réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% de la performance au-delà de l'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate Index, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Compartiment sera positive, cette commission de surperformance sera également prélevée, mais limitée à 1.5% de l'actif net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux actions rachetées, est perçue par la Société de Gestion.

Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la Société de Gestion à la date de clôture de chaque période de calcul de la commission de sur performance. A savoir depuis le 28 novembre 2016, la période de calcul s'étend du 1er décembre au 30 novembre de chaque année.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Actions I et N:

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation du résultat net. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Actions IC et R:

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

		31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice		94 238 760,86	74 406 210,31
Souscriptions (y compris les commissions de souscript	ion acquises à l'OPC)	48 838 407,89	51 390 261,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat a	cquises à l'OPC)	-40 224 665,54	-34 189 825,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financie	ers	2 410 161,33	1 018 219,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments finance	ciers	-486 472,12	-537 424,05
Plus-values réalisées sur contrats financiers		529 630,00	94 069,32
Moins-values réalisées sur contrats financiers		-555 304,14	-106 050,00
Frais de transaction		-32 280,49	-22 176,92
Différences de change		-13,54	-10,82
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers		-3 276 994,54	1 536 345,69
Différence d'estimation exercice N	655 189,50		
Différence d'estimation exercice N - 1	3 932 184,04		
Variation de la différence d'estimation des contrats fina	nciers	247 911,67	-7 200,00
Différence d'estimation exercice N	240 711,67		
Différence d'estimation exercice N - 1	-7 200,00		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-va	lues nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	on	545 205,29	656 341,32
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et l	moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat			-
Autres éléments		-	-
Actif net en fin d'exercice		102 234 346,67	94 238 760,86

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%	
Actif			
Obligations et valeurs assimilées	95 303 629,25	93,22	
Obligations Indexées	-	-	
Obligations Convertibles	-	-	
Titres Participatifs	-	-	
Autres Obligations	95 303 629,25	93,22	
Titres de créances	1 000 032,00	0,98	
Les titres négociables à court terme	1 000 032,00	0,98	
Les titres négociables à moyen terme	-	-	
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	
Actions et valeurs assimilées	-	-	
Obligations et valeurs assimilées	-	-	
Titres de créances	-	-	
Autres	-	-	
Hors-bilan			
Taux	12 510 010,00	12,24	
Actions	-	-	
Crédit	5 000 000,00	4,89	
Autres	-	-	

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	_	-	-
Obligations et valeurs assimilées	71 134 968,97	69,58	23 052 740,16	22,55	1 115 920,12	1,09	-	-
Titres de créances	1 000 032,00	0,98	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	545 667,76	0,53
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	0,13	0,00

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	12 510 010,00	12,24	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	506 419,18	0,50	1 114 647,81	1,09	9 224 226,85	9,02	14 518 794,43	14,20	69 939 540,98	68,41
Titres de créances	1 000 032,00	0,98	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	545 667,76	0,53	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,13	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	12 510 010,00	12,24
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	TRY	%	PLN	%	SEK	%	NOK	%
ctif								
Dépôts	-	_	-	_	-	-	-	_
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	_	-	_	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21,07	0,00	0,41	0,00	-	-	0,01	0,00

Répartition par devise (suite)

	TRY	%	PLN	%	SEK	%	NOK	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	0,13	0,00	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	342 740,13
Souscriptions à recevoir	18 868,53
Total créances	361 608,66
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-69 367,36
Provision pour frais de gestion variables à payer	-16 478,56
Provision commission de mouvement	-673,43
Rachats à payer	-14 753,39
Total dettes	-101 272,74
Total	260 335,92

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions IC	
Actions émises	162,0085
Actions rachetées	474,4470
Catégorie d'actions I	
Actions émises	1 197,4854
Actions rachetées	2 259,0000
Catégorie d'actions N	
Actions émises	181 286,9465
Actions rachetées	34 858,3422
Catégorie d'actions R	
Actions émises	132 884,6989
Actions rachetées	70 051,7853

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions GI	
Actions émises	1,5000 ⁽²⁰⁾
Actions rachetées	

⁽²⁰⁾ La catégorie d'actions GI a été créée le 21/12/2021.

Commissions

Catégorie d'actions IC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions Gl	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Commission de performance (frais variables)	18 085,49
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Commission de performance (frais variables)	16 029,66
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,91
Commission de performance (frais variables)	4 849,25
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie d'actions GI

Pourcentage de frais de gestion fixes

Commission de performance (frais variables)

Rétrocession de frais de gestion

 $0,24^{(21)}$

(21) La catégorie d'actions GI ayant été créée le 21/12/2021, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
••••		400111110	•••••	raisar astasiis (sir sarss)

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Néant

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Néant

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Néant

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités

FR0000008997

OFI RS LIQUIDITES

1 185,0318

4 324,51

5 124 681,87

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-		-	

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions IC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	107 385,85	200 695,47
Total	107 385,85	200 695,47
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	107 385,85	200 695,47
Total	107 385,85	200 695,47
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	_
Résultat	69 748,46	210 388,28
Total	69 748,46	210 388,28
Affectation		
Distribution		-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	69 748,46	210 388,28
Total	69 748,46	210 388,28
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 419,4636	2 480,9782
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions N		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	_
Résultat	407 156,48	351 696,88
Total	407 156,48	351 696,88

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	407 156,48	351 696,88
Total	407 156,48	351 696,88
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	444 110,6457	297 682,0414
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	6 713,44	19 665,22
Total	6 713,44	19 665,22
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 713,44	19 665,22
Total	6 713,44	19 665,22
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GI		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-0,01(22)	-
Total	-0,01	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-0,01	-
Total	-0,01	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	_	-

⁽²²⁾ La catégorie d'actions GI a été créée le 21/12/2021.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions IC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	475 893,79	141 212,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	475 893,79	141 212,55
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	475 893,79	141 212,55
Total	475 893,79	141 212,55
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 895,8166	4 208,2551
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	309 091,70	153 042,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	309 091,70	153 042,20
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	309 091,70	153 042,20
Total	309 091,70	153 042,20
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 419,4636	2 480,9782
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions N		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	933 989,12	179 554,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	933 989,12	179 554,10
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	933 989,12	179 554,10
Total	933 989,12	179 554,10

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	444 110,6457	297 682,0414
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	230 270,95	29 802,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	230 270,95	29 802,67
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	230 270,95	29 802,67
Total	230 270,95	29 802,67
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	115 876,1262	53 043,2126
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GI		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-0,02(23	3) _
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-0,02	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-0,02	-
Total	-0,02	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,5000	-
Distribution unitaire	-	-

⁽²³⁾ La catégorie d'actions GI a été créée le 21/12/2021.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Actif net					
en EUR	102 234 346,67	94 238 760,86	74 406 210,31	68 529 258,37	59 351 734,32
Nombre de titres	,	,	,	,	•
Catégorie d'actions IC	3 895,8166	4 208,2551	4 523,4816	4 215,4526	2 725,4089
Catégorie d'actions I	1 419,4636	2 480,9782	2 182,5557	1 720,0000	1 670,0000
Catégorie d'actions N	444 110,6457	297 682,0414	196 665,4992	244 824,0434	236 998,1977
Catégorie d'actions R	115 876,1262	53 043,2126	3 853,6180	2 601,0000	1,0000
Catégorie d'actions GI	1,5000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions IC en EUR	6 401,69	6 449,91	6 281,11	5 956,87	6 096,71
Catégorie d'actions I en EUR	11 411,60	11 497,55	11 196,86	10 618,86	10 866,27
Catégorie d'actions N en EUR	110,46	110,86	107,59	101,70	103,75 ⁽²⁴
Catégorie d'actions R en EUR	103,86	104,99	102,67	97,75	100,46(25
Catégorie d'actions GI en EUR	99,43(26)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions IC en EUR	149,71	81,24	70,29	198,73	61,17
Catégorie d'actions I en EUR	266,88	146,48	125,31	74,99	576,28
Catégorie d'actions N en EUR	3,01	1,78	1,55	1,03	1,93
Catégorie d'actions R en EUR	2,04	0,93	0,75	0,50	0,21
Catégorie d'actions GI en EUR	-0,02	-	-	-	-

⁽²⁴⁾ La catégorie d'actions N a été créée le 26/01/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽²⁵⁾ La catégorie d'actions R a été créée le 08/09/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽²⁶⁾ La catégorie d'actions GI a été créée le 21/12/2021 avec une valeur nominale de EUR 99,80.

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts				_
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées				-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			95 303 629,25	93,22
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			95 303 629,25	93,22
ACCIONA ENERGIA FINANCIA 0.375% 07/10/2027	EUR	1 200 000,00	1 188 137,26	1,16
ALD SA 0% 23/02/2024	EUR	1 300 000,00	1 300 130,00	1,27
AP MOLLER MAERSK A S 0.75% 25/11/2031	EUR	390 000,00	387 551,55	0,38
ATOS SE 0.75% 07/05/2022	EUR	300 000,00	302 241,78	0,30
AUST & NZ BANKING GROUP VAR 05/05/2031	EUR	888 000,00	879 095,33	0,86
AXA SA VAR 07/10/2041	EUR	1 013 000,00	993 907,73	0,97
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 0.5% 14/01/2027	EUR	1 000 000,00	999 263,01	0,98
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.5% 10/02/2027	EUR	300 000,00	347 355,62	0,34
BANCO SANTANDER SA 1.625% 22/10/2030	EUR	700 000,00	710 566,16	0,70
BANCO SANTANDER SA VAR 24/03/2027	EUR	700 000,00	701 552,47	0,69
BANCO SANTANDER VAR 24/06/2029	EUR	400 000,00	397 488,77	0,39
BANK OF AMERICA CORP VAR 22/03/2031	EUR	900 000,00	892 418,35	0,87
BANK OF AMERICA CORP VAR 24/05/2032	EUR	394 000,00	400 695,30	0,39
BECTON DICKINSON EURO 0.334% 13/08/2028	EUR	1 000 000,00	984 917,70	0,96
BELFIUS BANK SA NV 0.375% 08/06/2027	EUR	1 100 000,00	1 096 213,29	1,07
BENI STABILI SPA 2.375% 20/02/2028	EUR	500 000,00	557 795,89	0,55
BNP PARIBAS 6.125% PERP	EUR	600 000,00	618 677,31	0,61
BNP PARIBAS SA 2.25% 11/01/2027	EUR	1 100 000,00	1 206 555,34	1,18
BPCE SA 0.5% 15/09/2027	EUR	900 000,00	898 578,49	0,88
BPCE SA 2.875% 22/04/2026	EUR	600 000,00	671 005,89	0,66
BUREAU VERITAS SA 1.125% 18/01/2027	EUR	300 000,00	310 115,55	0,30
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	1 000 000,00	1 022 575,34	1,00
CADENT FINANCE PLC 0.625% 19/03/2030	EUR	1 225 000,00	1 211 014,02	1,18
CAIXA BANK SA VAR 26/05/2028	EUR	600 000,00	601 849,32	0,59
CAIXABANK SA VARIABLE 18/11/2026	EUR	300 000,00	298 827,95	0,29
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	900 000,00	942 487,40	0,92
COCA COLA EUROPEAN PARTN 0.2% 02/12/2028	EUR	747 000,00	725 920,27	0,71
COFINIMMO 0.875% 02/12/2030	EUR	1 200 000,00	1 163 869,32	1,14
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	EUR	600 000,00	614 940,00	0,60
COVIVIO HOTELS SACA 1% 27/07/2029	EUR	1 500 000,00	1 502 566,44	1,47
CRD MUTUEL ARKEA VAR 11/06/2029	EUR	1 000 000,00	1 042 689,04	1,02
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	EUR	600 000,00	669 343,15	0,65
CREDIT AGRICOLE SA 2.70% 15/07/2025	EUR	300 000,00	322 452,88	0,32
CREDIT AGRICOLE SA 2.8% 21/07/2026	EUR	306 000,00	334 337,60	0,33
CREDIT SUISSE GROUP AG FRN 16/01/2026	EUR	1 100 000,00	1 115 920,12	1,09
DH EUROPE 0.45% 18/03/2028	EUR	800 000,00	803 440,00	0,79
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	EUR	1 068 000,00	1 049 465,08	1,03
ENEL SPA VAR 24/11/2078	EUR	700 000,00	725 975,75	0,71

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ENERGIAS DE PORTUGAL SA 1.625% 15/04/2027	EUR	1 300 000,00	1 396 919,45	1,37
EQT AB 0.875% 14/05/2031	EUR	635 000,00	627 591,81	0,61
ERG SPA 0.5% 11/09/2027	EUR	1 202 000,00	1 202 210,76	1,18
EXOR NV 0.875% 19/01/2031	EUR	344 000,00	340 247,10	0,33
EXOR NV 1.75% 18/01/2028	EUR	700 000,00	756 650,14	0,74
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	EUR	800 000,00	840 648,22	0,82
FERRPVIAL EMISIONES SA 0.54% 12/11/2028	EUR	600 000,00	598 190,47	0,59
GOLDMAN SACHS GROUP INC 0.875% 21/01/2030	EUR	600 000,00	608 305,48	0,60
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 0.75% 07/07/2028	EUR	1 300 000,00	1 266 224,93	1,24
HANNOVER RE VAR 08/10/2040	EUR	600 000,00	616 511,51	0,60
HERA SPA 1% 25/04/2034	EUR	1 204 000,00	1 205 860,43	1,18
IBERDROLA INTL BV VAR PERP	EUR	800 000,00	809 720,00	0,79
IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	EUR	1 100 000,00	1 117 676,85	1,09
ICADE 0.625% 18/01/2031	EUR	1 000 000,00	964 310,27	0,94
ICADE SA 1.5% 13/09/2027	EUR	200 000,00	211 428,77	0,21
IMERYS SA 1% 15/07/2031	EUR	800 000,00	786 031,78	0,77
IMERYS SA 1.875% 31/03/2028	EUR	100 000,00	108 883,22	0,11
ING GROEP NV VAR 26/09/2029	EUR	400 000,00	412 860,82	0,40
ING GROUEP NV VAR 09/06/2032	EUR	1 000 000,00	998 410,27	0,98
INMOBILIARIA COLONIAL SA 1.35% 14/10/2028	EUR	600 000,00	621 199,73	0,61
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI SA 0.75% 22/06/2029	EUR	500 000,00	492 813,70	0,48
INTESA SANPAOLO SPA 0.625% 24/02/2026	EUR	696 000,00	695 357,39	0,68
INTESA SANPAOLO SPA 2.125% 26/05/2025	EUR	900 000,00	965 054,59	0,94
KBC GROUP NV VAR 07/12/2031	EUR	1 200 000,00	1 180 415,34	1,15
KELLOGG CO 0.5% 20/05/2029	EUR	773 000,00	764 834,79	0,75
KERRY GROUP FIN SERVICES 0.875% 01/12/2031	EUR	961 000,00	957 362,68	0,94
KLEPIERRE 1.375% 16/02/2027	EUR	200 000,00	211 666,03	0,21
LA BANQUE POSTALE VAR 26/01/2031	EUR	1 000 000,00	997 522,60	0,98
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09/04/2025	EUR	1 300 000,00	1 471 847,53	1,44
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	EUR	500 000,00	506 930,82	0,50
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 01/04/2026	EUR	300 000,00	339 617,26	0,33
MANPOWERGROUP 1.75% 22/06/2026	EUR	490 000,00	525 523,66	0,51
MANPOWERGROUP 1.875% 11/09/2022	EUR	800 000,00	812 406,03	0,79
MEDIOBANCA DI CRED FIN 1% 08/09/2027	EUR	1 000 000,00	1 020 932,88	1,00
MERLIN PROPERTES SOCIMI 1.875% 02/11/2026	EUR	900 000,00	952 412,67	0,93
MITSUBISHI UFJ FIN GRP 0.337% VAR 08/06/2027	EUR	765 000,00	761 051,76	0,74
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.402% 06/09/2029	EUR	600 000,00	588 492,99	0,58
MONDI FINANCE EUROPE 2.375% 01/04/2028	EUR	500 000,00	560 944,52	0,55
MONDI FINANCE PLC 1.625% 27/04/2026	EUR	500 000,00	532 209,59	0,52
MUNICH RE VAR 26/05/2042	EUR	1 000 000,00	960 497,26	0,94
NATIONAL GRID PLC 0.25% 01/09/2028	EUR	1 129 000,00	1 110 322,01	1,09
NATIONAL GRID PLC 0.553% 18/09/2029	EUR	300 000,00	298 660,88	0,29
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	EUR	833 000,00	876 241,83	0,86
NESTE OYJ 0.75% 25/03/2028	EUR	600 000,00	600 753,70	0,59
NESTE OYJ 1.5% 07/06/2024	EUR	600 000,00	622 362,74	0,61

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NIBC BANK NV 0.25% 09/09/2026	EUR	1 400 000,00	1 381 801,92	1,35
NORDEA BANK AB VAR PERP	EUR	500 000,00	533 187,67	0,52
ORPEA 2% 01/04/2028	EUR	700 000,00	712 763,01	0,70
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09/07/2029	EUR	533 000,00	543 068,95	0,53
PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	EUR	800 000,00	813 633,97	0,80
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22/01/2025	EUR	600 000,00	596 520,00	0,58
RCI BANQUE SA 1.00% 17/05/2023	EUR	1 200 000,00	1 219 867,40	1,19
RELX FINANCE BV 0.5% 10/03/2028	EUR	150 000,00	151 186,44	0,15
REPSOL EUROPE FINANCE 0.375% 06/07/2029	EUR	1 100 000,00	1 085 556,85	1,06
ROYAL BK SCOTLAND GRP PLC VAR 02/03/2026	EUR	650 000,00	687 418,63	0,67
ROYAL BK SCOTLND GRP PLC 2.50% 22/03/2023	EUR	700 000,00	736 698,22	0,72
SEB SA 1.5% 31/05/2024	EUR	900 000,00	933 353,01	0,91
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	EUR	500 000,00	511 247,95	0,50
SNAM SPA 0% 15/08/2025	EUR	465 000,00	462 303,00	0,45
SNAM SPA 0.625% 30/06/2031	EUR	1 289 000,00	1 277 681,52	1,25
SOCIETE GENERALE 0.75% 25/01/2027	EUR	500 000,00	507 434,25	0,50
SOCIETE GENERALE VAR 22/09/2028	EUR	800 000,00	809 434,52	0,79
SOFINA SA 1% 23/09/2028	EUR	1 400 000,00	1 376 510,68	1,35
STORA ENSO OYJ 0.625% 02/12/2030	EUR	773 000,00	761 996,40	0,75
SUEZ ENVIRONMENT VAR PERP	EUR	700 000,00	714 614,66	0,70
SUEZ VAR PERP	EUR	200 000,00	212 675,89	0,21
SYDBANK AS 1.25% 04/02/2022	EUR	500 000,00	506 419,18	0,50
TALANX AG VAR 01/12/2042	EUR	600 000,00	599 358,08	0,59
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	EUR	700 000,00	707 288,15	0,69
TELEPERFORMANCE 1.875% 02/07/2025	EUR	800 000,00	851 803,84	0,83
TENNET HOLDING BV 0.125% 09/12/2027	EUR	804 000,00	799 167,19	0,78
TERNA SPA 0.375% 25/09/2030	EUR	1 000 000,00	972 237,67	0,95
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1.45% 16/03/2027	EUR	300 000,00	320 873,84	0,31
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.878% 24/11/2027	EUR	900 000,00	883 157,62	0,86
UBS GROUP AG 0.25% 24/02/2028	EUR	800 000,00	789 800,55	0,77
UCB SA 1% 30/03/2028	EUR	1 200 000,00	1 214 605,48	1,19
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	EUR	600 000,00	597 080,14	0,58
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 1.375% 04/12/2031	EUR	800 000,00	821 334,25	0,80
UNICREDIT SPA 0.325% 19/01/2026	EUR	600 000,00	597 489,86	0,58
UNICREDIT SPA VAR 5/7/2029	EUR	716 000,00	718 871,85	0,70
UPM KYMMENE OYJ 0.125% 19/11/2028	EUR	1 100 000,00	1 073 993,29	1,05
VERIZON COMMUNICATIONS 0.875% 08/04/2027	EUR	400 000,00	413 638,63	0,40
VERIZON COMMUNICATIONS 1.25% 08/04/2030	EUR	600 000,00	631 008,49	0,62
VF CORP 0.25% 25/02/2028	EUR	500 000,00	491 671,92	0,48
VONOVIA SE 0.375% 16/06/2027	EUR	1 000 000,00	991 475,34	0,97
WENDEL SE 1% 01/06/2031	EUR	1 000 000,00	1 005 345,21	0,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			1 000 032,00	0,98
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			1 000 032,00	0,98
Titres de créances négociables			1 000 032,00	0,98

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ITM ENTREPRISES SA ZCP 06/01/2022	EUR	1 000 000,00	1 000 032,00	0,98
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			5 124 681,87	5,01
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 124 681,87	5,01
OFI RS LIQUIDITES	EUR	1 185,0318	5 124 681,87	5,01
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-
Contrats financiers				-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	-223 380,00	-223 380,00	-0,22
EURO BUND 0322	EUR	-73,00	223 380,00	0,22
Autres opérations			-	-
Appel de marge EUR	EUR	-17 331,67	-17 331,67	-0,02
CDX ITRAXX36 12/26	EUR	-5 000 000,00	17 331,67	0,02
Autres instruments financiers				-
réances			361 608,66	0,35
ettes			-101 272,74	-0,10
Comptes financiers			545 667,63	0,53
ACTIF NET	,		102 234 346,67	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021





Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels au 31 décembre 2021

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de son indicateur de référence en investissant le portefeuille dans des obligations convertibles européennes sur la durée de placement recommandée en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est le Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR), calculé coupons réinvestis.

Cet indice est calculé par MACE Advisers, société du groupe Thomson Reuters. Il rassemble les convertibles européens respectant des critères de liquidité minimum et de profil de risque équilibré (action/obligation). Il est disponible sur le site http://thomsonreuters.com/ et via Bloomberg: Code UCBIFX21 Index. Le Compartiment n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

Stratégie de gestion

Le Compartiment est investi au minimum à hauteur de 60% de son actif net en obligations convertibles Européennes. Il sera en permanence exposé sur un ou plusieurs marchés de taux européens. Par ailleurs, le portefeuille sera investi, à titre accessoire, en actions qui proviennent uniquement de la conversion d'un emprunt obligataire en fonds propres.

La construction et la gestion du portefeuille exploite trois sources de valeur ajoutée : l'analyse économique et monétaire, l'analyse financière des sociétés (stock-picking et credit picking) et l'analyse technique (prospectus d'émission, volatilité) des produits. La stratégie d'investissement n'envisage pas d'allocation par petites / moyennes / grandes capitalisations.

Les répartitions sectorielle et géographique du portefeuille sont issues des choix de valeurs et évolue néanmoins de manière discrétionnaire en fonction des anticipations du gérant.

L'analyse fondamentale des actions et l'analyse fondamentale du crédit, ainsi que l'analyse des particularités techniques des produits (volatilité/convexité, situations spéciales, marché primaire, prospectus d'émission) conduisent à une sélection des sous-jacents et subséquemment des produits constituant le portefeuille.

L'ajustement de l'exposition globale au marché d'actions et de taux est effectué avec des contrats à terme et des options sur indice d'actions et de taux.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Compartiment est géré, est comprise entre 0 et 5.

Le gérant complète son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Compartiment.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de Gouvernance (G).

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités. La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités. Cette note ESG est calculée sur 10.

Ces notes peuvent faire l'objet : d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0.5 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

Chaque catégorie ISR couvre 20% des valeurs de l'univers d'investissement, ces catégories sont les suivantes : Sous surveillance – Incertains – Suiveurs – Impliqués – Leaders.

L'univers analysé éligible est défini par la limitation des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (catégorie ISR « sous surveillance » – Scores Best in Universe calculés par notre pôle ISR) de l'ensemble des valeurs européennes faisant l'objet d'émissions d'obligations convertibles, échangeables, remboursables en actions, et tout autres titres assimilables incluant une composante action. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Compartiment.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le Compartiment adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les Fonds ISR ouverts au public, et est disponible sur le site internet www.ofi-am.fr

Aucune limite particulière en termes de notation n'est mise en place, ni en termes de duration.

Le Compartiment peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, ceci afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille, notamment aux risques d'actions et de taux, par l'utilisation d'instruments tels que des contrats futures ou des options.

Le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir le risque de crédit lié aux obligations détenues en portefeuille. Le gérant s'autorise également à réaliser des opérations de couverture du risque de change lié à la détention de titres libellés dans d'autres devises que l'euro (exposition devise maximale de 5%).

Réglementation SFDR – OPC Article 8

- Code LEI: 9695001RWZ80OE1ZIZ97
- <u>Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées :</u>

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur au sein de son secteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur.
- Entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

OFI FINANCIAL INVESTMENT- RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, le meilleur couple performance risque possible en investissant en obligations convertibles européennes sur un ou plusieurs marchés de taux européens.

L'analyse ESG d'OFI sur les émetteurs composant l'indice de référence est un moyen d'identifier les investissements qui présentent selon OFI le meilleur support d'investissement.

Les 20% d'émetteurs les moins bien notés dans l'univers d'investissement ainsi que les sociétés détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Pour chaque Emetteur, une analyse est menée tant au niveau de la structure de sa gouvernance : Respect des droits des actionnaires minoritaires – Composition et fonctionnement des Conseils ou Comités, Rémunération des exécutifs, Comptes, Audit et Fiscalité qu'au niveau de son Comportement sur les marchés : Pratiques des Affaires, Impact sur les marchés, Ethiques des affaires et Contrôle des Risques.

Les résultats de ces analyses permettent de garantir le maintien ou la cession d'un émetteur du portefeuille du Compartiment.

Enfin, les sociétés ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

Taxonomie

Le Compartiment fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

Profil des risques

L'investisseur est principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Compartiment peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Compartiment ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le Compartiment est exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Compartiment baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque actions:

Le Compartiment est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de taux:

En raison de sa composition, le Compartiment peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative peut donc baisser en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics, ou de leur défaillance la valeur des obligations peut baisser. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de Haut Rendement (« High Yield »):

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent diminuer significativement la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de change :

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Compartiment. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Compartiment peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

Risque lié à la détention de petites valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le Compartiment peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer de fortes variations de la valeur liquidative.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement au risque suivant :

Risque lié à l'investissement dans certains OPCVM :

Le Compartiment peut investir dans un certain nombre d'OPCVM ou d'investissement (FCPR, FCIMT, FCPI, OPCVM de gestion alternative) pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice de marché). Le Compartiment s'expose à un risque de liquidité ou de variation de sa valeur liquidative en investissant dans ce type d'OPCVM ou d'investissement.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode probabiliste. L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net. Le niveau de levier maximal du Compartiment, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 100%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Compartiment se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	VaR 95% 1 semaine exercice 2021
Moyenne	1,80%
Maximum	2,25%
Minimum	1,39%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 12 février 2021, mise en conformité du prospectus avec la Doctrine ISR. Le montant minimum de souscription initiale des actions IC, ID est désormais de 500 000€ et pas de minimum de souscription ultérieure. Le montant minimum de souscription initiale des actions RC, RF, GR est désormais ramené à néant contre une action précédemment.
- A compter du 09 mars 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation SFDR.
- A compter du 23 juillet 2021, le prospectus précise, pour être en adéquation avec sa gestion, que le Compartiment peut recourir, au niveau des titres intégrant des dérivés, à des obligations comportant un élément optionnel : obligations callable ou puttable).
- A compter du 27 décembre 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »);
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

<u>Personnel concerné par la politique de rémunération</u>: toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traits aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

<u>Enveloppe de rémunération variable</u> : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits cidessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 18 265 000 euros, soit 73,33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 6 663 500 euros (**), soit 26,73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020) (** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine.

Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures règlementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures règlementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3ème trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Performance:

		OFI Financial Investment – RS European Convertible Bond								
	Action GI Action GR Action IC Action ID Action RC Action RF Action									
VL au 31/12/2020	104,63€	104,52€	82,18€	77,64€	100,62€	103,3€	112,02€			
VL au 31/12/2021	108,5€	108,38€	84,3€	79,63€	102,71€	106,32€	115,42€			
Performance (*) coupons inclus)	3,70%	3,69%	2,58%	2,56% (*)	2,08%	2,92%	3,26%			

Sur la même période, son indice de référence Refinitiv Europe Focus Hedged (EUR) affiche une baisse de -1,76%. Cet indice d'obligations convertibles nous permet d'analyser le comportement et la performance de l'univers des convertibles européennes mixtes, couvertes du risque de change, et n'est en aucun cas un benchmark de gestion. Pour comparaison, les indices Refinitiv Europe Focus et Refinitiv Europe Hedged affichent des performances de +0% et +0,43% respectivement, sur la même période.

L'actif net du portefeuille s'élève à 209 763 325,98 euros au 31/12/2021 contre 253 157 190,91 euros au 31/12/2020.

Marché des Obligations Convertibles

Après une année exceptionnelle en 2020, tant sur le plan des performances que sur celui du dynamisme des nouvelles émissions, l'année 2021 est plus mitigée : si le marché primaire est resté très actif, les performances ne sont pas satisfaisantes au regard de celles des marchés d'actions. En Europe, ces derniers clôturent l'exercice de manière positive, +24,9% pour le Stoxx 600, +31,9% pour le CAC 40 et +36,1% pour le secteur bancaire, les spreads de crédit n'ayant que très peu varié finalement (+1 point de base sur l'Itraxx Xover 5 ans à 242 points de base), alors que les taux d'intérêt à 10 ans allemands se sont tendus de 39 points de base (bps), tout en restant ancrés en territoire négatif, passant de -0,57% à -0,18%. Dans cet environnement de marché pourtant porteur, la classe d'actifs des obligations convertibles européennes a réalisé une performance négative, à -1,76% pour l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged (+0% pour la version non couverte du risque de change), impactée en fin d'année par des prises de profits sur les thématiques liées à la pandémie (valeurs du domaine de la livraison à domicile en particulier). La sensibilité actions du gisement n'a que peu varié cette année, oscillant autour de 40%. Les flux sur la classe d'actifs, observés au travers des OPC ouverts, ont été à l'avantage des souscriptions avec €1,8bn de collecte nette positive, concentrés en majorité sur les fonds globaux (€2,5bn) au détriment des fonds Europe (-€700M). La volatilité implicite en Europe a perdu 2 points sur l'année, pour s'établir à 30%. Nous considérons ainsi que, sur ces niveaux, les obligations convertibles sont globalement à leur prix, leur niveau historique se situant à 31%. Le marché primaire européen 2021 est en léger recul après une année 2020 exceptionnelle, avec €109,8bn d'émissions. La taille moyenne à l'émission est en baisse à €390M, 50% des émetteurs sont de nouveaux entrants sur la classe d'actifs et les structures échangeables ne représentent que 21% des émissions. Les secteurs les plus représentés sont Industrial Goods & Services (17%), Travel & Leisure (15%), Retail (14%), et Telecommunications (13%), l'Angleterre (19%), la France (15%), les Pays-Bas (15%) et l'Allemagne (12%) étant les principaux pays émetteurs.

Commentaire de Gestion

Durant l'exercice 2021, la sensibilité actions a été maintenue à un niveau moyen de 42%, oscillant entre 39% et 46%, en lien avec les recommandations de nos différents comités d'allocation d'actifs. La position longue en « futures » EuroStoxx 50, de l'ordre de 2pts de sensibilité actions, a été conservée, alignant ainsi la sensibilité actions globale du portefeuille avec la vue d'OFI AM sur les actifs risqués.

Du point de vue de l'actif, notre participation au marché primaire a été, une fois de plus, très sélective puisque sur les 51 émissions ayant eu lieu durant l'exercice, nous n'avons souscrit qu'à neuf d'entre elles : Voltalia 1% 2025, Shop Apotheke 0% 2028, Prysmian 0% 2026, Just Eat Takeaway 0.625% 2028, Siemens / JPM 0% 2024, DiaSorin 0% 2028, WH Smith 1.625% 2026, LVMH / JPM 0% 2024 et Korian 1.875% Perp. En contrepartie et afin de dégager quelques liquidités, nous avons vendu des convertibles « proxy-cash » ou au comportement très obligataire, telles Dassault Aviation / Airbus 2021, Bekaert 2021, Ence Energia y Celulosa 2023, Brenntag 2022, Seb 2021, Michelin 2022. Les mouvements ont également été motivés par une volonté d'alléger les valeurs à caractère défensif pour se repositionner sur des titres plus cycliques : vente de Cofinimmo 2021, Deutsche Wohnen 2026, et achat Umicore 2025, Fnac Darty 2027, TotalEnergies 2022, Schneider Electric 2026, Nexi 2028, Dufry 2026, Volvo 2024. Enfin, nous avons poursuivi les process d'engagement mis en place les années précédentes et en avons initié de nouveaux, afin de discuter avec les sociétés les plus mal notées d'un point de vue ISR, et de mieux comprendre leur comportement : Primary Health Properties, MTU Aero Engines, Shop Apotheke et BE Semiconductors. Nous avons toutefois cédé certaines positions pour des raisons ISR, telles Deutsche Lufthansa 2025, Tullow Oil 2021, Ebro Foods 2023, HelloFresh 2025 (dont la notation ISR s'est améliorée depuis), Ocado 2027 et MTU Aero Engines 2027.

Sur la période, les principales contributions positives proviennent de Sika 2025 (+117 bps), les Call Société Générale 2021 (+93 bps), Remy Cointreau 2024 et 2026 (+71 bps au total), BE Semiconductors 2024 (+48 bps), Siemens / JPM 2022 (+42 bps), STM 2024 (+39 bps), Genfit 2022 (+35 bps), Davide Campari 2025 (+34 bps) ou encore Kering 2023 (+34 bps).

Parmi les contributions négatives, il convient de mentionner Delivery Hero 2027 et 2028 (-77 bps au total), Pierre & Vacances 2023 (-54 bps), Worldline 2026 (-43 bps), Ocado 2025 (-35 bps), Neoen 2025 (-34 bps), Umicore 2025 (-24 bps) ou encore EDF 2024 (-21 bps).

A fin décembre 2021, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND affichait une sensibilité action de 40,8%, un rendement à maturité de -3,47%, un « current yield » de +0,58% pour une durée de vie moyenne de 3,2 ans et une poche de liquidités de 5,1%. Le Compartiment était composé de 38% de convertibles de type obligataire, de 41% de convertibles de type mixte et de 14% de type action. La poche actions était de 2% (Adidas et Symrise). En termes de répartition par capitalisations boursières, les « Large Cap » représentaient 53% des investissements, les « Mid Cap » et les « Small Cap » se partageant respectivement 25% et 17% des investissements. Le portefeuille était majoritairement investi en Euro (85%), les devises étant totalement couvertes du risque de change (7% de VHF, 6% d'USD et 2% de GBP), et les deux meilleures catégories ISR, à savoir « Leader » et « Impliqué », comptaient respectivement pour 15% et 36% des investissements.

Au cours de l'exercice 2021, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND n'a pas eu recours aux instruments de dérivés de crédit. En revanche, le Compartiment a utilisé les instruments des marchés financiers à terme (EUREX, MATIF, MONEP) à des fins d'exposition et couverture du portefeuille aux marchés actions et de couverture des devises.

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (https://www.ofi-am.fr/isr), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / OPC	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	95,47%	95,47%	100%
OPC et disponibilités	4,53%	4,53%	100%
TOTAL	100%	100%	

Emetteurs privés

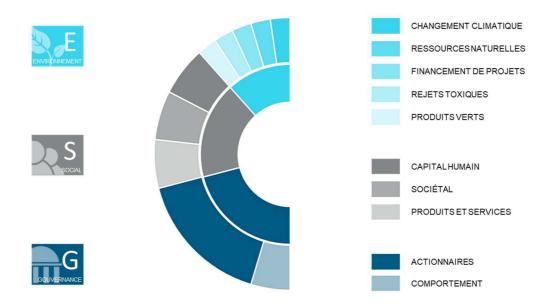
Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

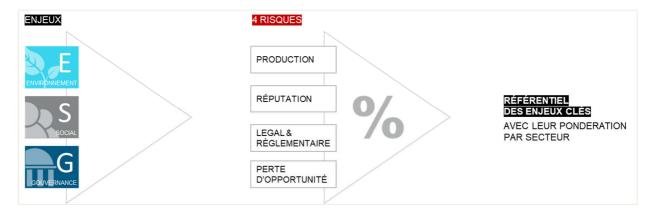
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - · Les risques de sécheresse
 - · Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - · L'impact de l'activité sur l'eau
 - o Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - · L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficience énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - · Energies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - · Technologies améliorant l'efficience énergétique
 - Solutions de recyclage
 - · Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0,5 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la meilleure note ESG du secteur.

Dans l'approche best in group, les sociétés sont classées en fonction de leur Score ISR. Chaque catégorie ISR couvre 20% des sociétés, ces catégories sont les suivantes :

- Sous surveillance : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG
- Incertains : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- Suiveurs : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- Impliqués : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Leaders : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Le calcul des notes, scores et catégories des sociétés est actualisé une fois par trimestre.

Processus de construction du portefeuille

Au-delà du premier filtre ISR quantitatif, qui détermine l'univers éligible, les analyses ESG des sociétés sont prises en compte lors de la construction des portefeuilles.

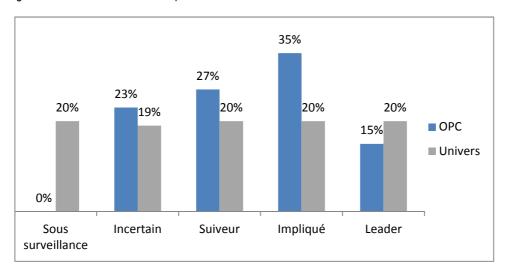
Compte tenu de l'orientation de gestion du Compartiment lorsque le sous-jacent est différent de l'émetteur, la notation ISR du sous-jacent est utilisée.

Les émetteurs non notés ne pourront excéder 10% du portefeuille.

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 100% de l'encours était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source: OFI AM au 31/12/2021

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

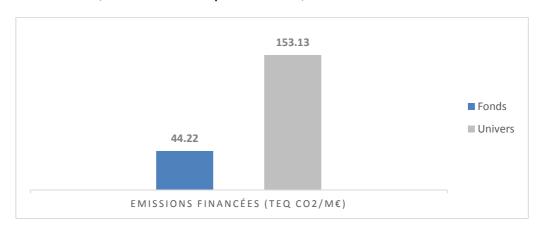
Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Mode de calcul : Encours détenu x <u>Total des émissions carbone de la société</u>

Total du passif de la société

Estimation des émissions financées (au 31/12/2021) : 44,22 tonnes équivalent CO₂ (OPCVM internes inclus)

Disponibilité de l'information : 96,77 % de l'encours du portefeuille et 95,62% de l'encours de l'univers



Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1): Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre
 organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple: combustion des
 sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques,
 fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2): Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3): Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple: l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Compartiment intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Compartiment, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Compartiment, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons exercé nos droits de vote lors de deux Assemblées Générales pour lesquelles le Compartiment détenait des actions : Ubisoft et Worldline.

Politique d'engagement associée au portefeuille

La politique d'engagement applicable au Compartiment consiste à demander aux émetteurs certaines améliorations, selon un calendrier et à vendre les titres si les améliorations ne sont pas constatées à l'issue de la période considérée comme nécessaire à leur réalisation. Ainsi une cession des titres concernés par un passage en catégorie sous surveillance devra être effectuée dans un délai maximum de 4 mois à compter de la dégradation.

Le Compartiment déploie systématiquement une démarche d'engagement spécifique :

- Vis-à-vis des émetteurs (ou des sous-jacents s'ils sont différents) en portefeuille dont la catégorie ISR est « Sous Surveillance » et dont les titres détenus sont à une échéance d'au moins deux ans ;
- Les émetteurs appartenant à la catégorie « Sous Surveillance » ne peuvent pas être acquis par le Compartiment. Ils peuvent toutefois subsister soit parce qu'ils avaient été acquis avant la conversion du fonds en fonds ISR, soit parce que leur catégorie ISR s'est dégradée durant la période de détention des titres, soit parce qu'ils étaient non notés au moment de l'acquisition.

Pour ces émetteurs, l'équipe d'analyse ISR :

- Prend contact avec l'émetteur et identifie les questions ESG devant faire l'objet d'un suivi particulier. Elle échange avec l'analyse crédit et la gestion pour coordonner les contacts ;
- Procède à une analyse approfondie des axes d'amélioration des performances ESG et/ou de la transparence de l'émetteur. Un plan d'amélioration et un calendrier en fonction des questions est défini.

Suivi des résultats des actions d'engagement :

- Le suivi est effectué trimestriellement. Il est organisé en coordination avec le suivi régulier de l'analyse crédit et de la gestion ;
- Si à l'issue d'une durée maximale de 4 mois, l'actualisation des analyses ESG ne fait pas ressortir de progrès significatifs des pratiques des émetteurs, le gérant procède à la cession des titres en portefeuille ;
- Dans le cas où un émetteur viendrait à changer de catégorie au cours de notre engagement, la décision de cession du titre serait suspendue, mais le process d'engagement pourrait continuer.

Enfin, la gestion s'autorise à communiquer une liste complémentaire d'émetteurs qui présentent pour elle un intérêt du point de vue de l'analyse financière à l'équipe d'analyse ISR afin d'initier une politique d'engagement spécifique.

Dialogues initiés dans le cadre de la politique d'engagement 2021

Nous avons identifié un certain nombre d'insuffisances ESG chez certains émetteurs avec lesquels nous avons souhaité initier un dialogue.

Primary Health Properties

En mai 2020, nous avions eu un retour positif lors de l'engagement et avions appliqué un bonus de +0,5 qui permettait à la société de passer en catégorie « Incertain ». En janvier 2021, la société a racheté la société de gestion des actifs ce qui augmente la transparence de la structure. En juin 2021, un nouvel engagement a permis d'apprécier les efforts fournis au niveau du développement du capital humain. Concernant les opportunités dans les bâtiments verts, le portefeuille de bâtiments sera rénové au fur et à mesure, aucune difficulté notable est décelée. La société va répondre cette année au questionnaire Global ESG Benchmark for Real Assets (GRESB) après un essai concluant l'an dernier. Un rapport ESG sur le développement durable avec plus d'informations sur les caractéristiques des bâtiments sera publié durant l'été. Un nouvel administrateur pourrait être nommé ajoutant de la diversité au conseil. Ces nouveaux éléments ont permis de maintenir le bonus de +0,5.

MTU Aero Engines

En juin 2021, nous avons contacté Mtu Aero Engines. En août 2021 nous avons pu échanger avec l'entreprise sur la base d'une série de questions, pour engager sur le volet social et surtout sur le volet environnemental. La crise de la covid19 a eu un impact significatif sur le secteur aérien et notamment sur les effectifs de l'entreprise, donc nous nous sommes attachés à comprendre les conditions de ces départs. Ensuite l'entreprise s'est engagée sur une « neutralité carbone » en 2050 mais cet objectif repose encore très majoritairement sur le déploiement des Sustainable Aviation Fuels, qui n'est pas à leur main et dont la généralisation nous semble peu réaliste pour le secteur aérien. Enfin, la fixation d'objectifs SBT est encore très préliminaire, car MTU Aero Engines n'arrive pas encore à faire un inventaire précis de son scope 3. De nouveaux objectifs climatiques seront publiés fin 2021. Aussi, à date, nous estimons que la notation actuelle ne mérite pas de bonus.

Shop Apotheke

A la suite de la dégradation en catégorie sous surveillance de Shop Apotheke, nous avons contacté les équipes RSE en juin 2021 pour un échange en octobre 2021. Le groupe a rapidement développé des axes stratégiques RSE correspondant avec ses enjeux ESG les plus matériels. Des politiques sont en place, la transparence sur les critères extra-financiers s'améliore et l'exigence des objectifs se développe. Shop Apotheke est neutre en carbone depuis l'année dernière, le groupe calcul ses émissions, même si le travail sur le scope 3 est toujours en cours, et se fixe des objectifs exigeants. La cybersécurité est un enjeu primordial pour le groupe, des formations sont administrées à l'ensemble des employés et il fait certifier ISO27001 ses systèmes au cours de l'année. La note ESG de Shop Apotheke s'est améliorée et le groupe est maintenant en catégorie ISR suiveur.

Be Semiconductors Industries

En octobre 2021, nous avons contacté Be Semiconductors. En novembre 2021 nous avons pu échanger avec l'entreprise sur la base d'une série de questions, pour engager sur le volet social, environnemental et surtout gouvernance. Sur le volet social, nous avons creusé l'évolution du taux de rotation des effectifs, la politique de rétention des talents ou encore le faible de ratio R&D/CA comparé aux pairs. Sur le volet environnemental, nous avons abordé l'amélioration du taux d'usage d'électricité d'origine renouvelable, les raisons de l'augmentation sensible des déchets et leurs pratiques en termes d'économie circulaire. Le point principal concernait la gouvernance où le taux de vote d'opposition aux rémunérations du DG dépassait 45% depuis deux ans. L'entreprise justifie cette pratique par une forte concurrence des cadres dirigeants au sein du secteur et en contrepartie un taux de redistribution élevé des bénéfices aux actionnaires. A date, nous estimons que la notation actuelle ne justifie pas de bonus.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change: Positions au 31/12/2021

FX Positions au 31/12/2021								
Portfolios	Allotment	Entity	Quantite	Counterparty	Maturity	Currency	Currency (PAY)	Currency (REC)
EUR versus CHF 2022/01/18	CHANGE_FWD	OFI FI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	16 841 009,52	UBS EUROPE SE	18/01/2022	CHF	CHF	EUR
EUR versus USD 2022/01/18	CHANGE_FWD	OFI FI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	13 198 822,20	CREDIT AGRICOLE CIB	18/01/2022	USD	USD	EUR
EUR versus GBP 2022/01/18	CHANGE_FWD	OFI FI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	4 238 184,56	CREDIT AGRICOLE CIB	18/01/2022	GBP	GBP	EUR

Taux :Pas de position au 31/12/2021Crédit :Pas de position au 31/12/2021Actions – CFD :Pas de position au 31/12/2021Commodities :Pas de position au 31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes		-
Dépôts		-
Instruments financiers	211 092 850,10	253 209 387,35
Actions et valeurs assimilées	3 607 700,00	9 824 924,89
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 607 700,00	9 824 924,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	197 858 211,44	238 925 152,29
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	197 858 211,44	238 925 152,29
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	
Organismes de placement collectif	9 555 748,66	3 410 700,17
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 555 748,66	3 410 700,17
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	
Autres organismes non européens	-	
Opérations temporaires sur titres financiers	-	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Autres opérations temporaires	-	
Contrats financiers	71 190,00	1 048 610,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	71 190,00	1 048 610,00
Autres opérations	-	
Autres instruments financiers	-	
Créances	34 505 375,17	60 619 634,06
Opérations de change à terme de devises	34 278 016,28	60 427 789,90
Autres	227 358,89	191 844,16
Comptes financiers	174 895,96	330 000,98
Liquidités	174 895,96	330 000,98
Total de l'actif	245 773 121,23	314 159 022,39

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	187 167 368,81	239 649 590,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	12 267 855,93	18 580 511,12
Report à nouveau (a)	10 259,71	9 003,40
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	11 848 915,32	-4 915 755,97
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 531 073,79	-166 158,36
Total des capitaux propres	209 763 325,98	253 157 190,91
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	71 190,00	58 100,00
Opérations de cession sur instruments financiers		-
Opérations temporaires sur titres financiers		-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	71 190,00	58 100,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	71 190,00	58 100,00
Autres opérations	-	
Dettes	35 938 605,25	60 898 582,62
Opérations de change à terme de devises	34 331 039,27	60 273 552,61
Autres	1 607 565,98	625 030,01
Comptes financiers		45 148,86
Concours bancaires courants	-	45 148,86
Emprunts	-	-
Total du passif	245 773 121,23	314 159 022,39

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		-
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	3 001 250,00	8 040 162,82
ACTIONS	3 001 250,00	8 040 162,82
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	3 001 250,00	4 970 000,00
ACHAT - OPTION - SOCIETE GENERALE SA - CALL 14.00 - 2021-12	-	3 070 162,82
Engagements de gré à gré		•
Autres engagements		

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	531,75
Produits sur actions et valeurs assimilées	29 357,90	72 305,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 793 206,81	1 739 955,23
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 822 564,71	1 812 792,01
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	5 787,36	21 235,83
Autres charges financières	-	-
Total (II)	5 787,36	21 235,83
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 816 777,35	1 791 556,18
Autres produits (III)	_	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 536 260,17	1 940 968,69
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 719 482,82	-149 412,51
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	188 409,03	-16 745,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 531 073,79	-166 158,36

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du Compartiment est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de la veille du jour de bourse ouvré non férié suivant.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou a défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés
 Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés
 Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Le Compartiment peut subir une baisse de sa valeur liquidative ("VL") en raison des ordres de souscription / rachat effectués par les investisseurs, à un cours qui ne reflète pas les coûts de réajustement associés aux opérations d'investissement ou de désinvestissement du portefeuille. Afin de réduire l'impact de cette dilution et de protéger les intérêts des porteurs existants, le Compartiment met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement. Ce mécanisme, encadré par une politique de swing pricing, permet à la société de gestion de s'assurer de faire supporter les coûts de réajustement aux investisseurs qui demandent la souscription ou le rachat d'actions du Compartiment en épargnant ainsi les porteurs qui demeurent au sein du Compartiment.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes d'actions du Compartiment dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net du Compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes d'actions du Compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables du Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité des VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. L'application du swing est à la discrétion de la société de gestion conformément à la pricing policy OFI. Conformément à la réglementation, les paramètres de ce dispositif ne sont connus que des personnes en charge de sa mise en œuvre.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du Compartiment.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du Compartiment).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,10 % TTC; tout OPC inclus pour les actions de type IC et ID
- 1,40 % TTC : tout OPC inclus pour les actions de type GI et RF
- 1,80 % TTC; tout OPC inclus pour les actions de type GR et RC
- 0,10 % TTC; tout OPC inclus pour les actions de type N-D

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais de gestion variables s'appliquent aux types d'actions : IC, ID, RC, RF et N-D.

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance s'étend du 1er mai au 30 avril de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net du Compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un Compartiment fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Compartiment réel.

A compter du 1er mai 2020, la période de calcul de la commission de surperformance s'étendra du 1er juin au 31 mai de chaque année au lieu du 1er Mai au 30 avril de chaque année.

Par exception, sur les parts IC – ID – RC – RF, la période de calcul de la commission de surperformance s'étendra du 1er Mai 2020 au 31 Mai 2021

Par exception, la période de calcul de la commission de surperformance des actions N/D s'étendra de leur création 26 Mai 2020 au 31 Mai 2021.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance excédant celle de l'indice de référence (le Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Compartiment est positive, cette même commission de surperformance sera également prélevée mais limitée à 1.5% de l'Actif Net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de calcul.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Actions IC, GI, GR, RC, RF:

La capitalisation pure ; les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi

Actions ID et N-D:

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'assemblée générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	253 157 190,91	194 172 716,30
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 458 968,82	75 187 926,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-53 975 663,68	-31 516 826,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	18 041 872,78	821 014,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 163 977,23	-9 756 653,60
Plus-values réalisées sur contrats financiers	3 756 050,49	1 928 550,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-330 400,00
Frais de transaction	-79 085,13	-51 426,82
Différences de change	-694 867,12	-54 177,25
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-8 613 745,25	22 753 045,68
Différence d'estimation exercice N 11 118 115,53		
Différence d'estimation exercice N - 1 19 731 860,78		
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-327 520,49	398 710,49
Différence d'estimation exercice N 71 190,00		
Différence d'estimation exercice N - 1 398 710,49		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-76 415,30	-245 876,97
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 719 482,82	-149 412,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	209 763 325,98	253 157 190,91

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	197 858 211,44	94,32
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	194 719 211,44	92,83
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	3 139 000,00	1,50
Titres de créances		
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	_
Actions	3 001 250,00	1,43
Crédit	-	
Autres	_	_

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	_	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	190 787 651,44	90,95	7 070 560,00	3,37	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	174 895,96	0,08
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	_	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	8 785 098,03	4,19	14 564 531,74	6,94	62 421 487,85	29,76	67 581 146,20	32,22	44 505 947,62	21,22
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	174 895,96	0,08	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	_	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	CHF	%	USD	%	GBP	%		%
ctif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	16 975 314,06	8,09	13 231 544,34	6,31	4 328 936,41	2,06	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,76	0,00	0,42	0,00	0,60	0,00	-	-

Répartition par devise (suite)

	CHF	%	USD	%	GBP	%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	16 928 110,90	8,07	13 104 753,60	6,25	4 298 174,77	2,05	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Contrepartie vente à terme de devises	34 278 016,28
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	227 358,89
Total créances	34 505 375,17
Dettes	
Vente à terme de devises	-34 331 039,27
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-162 474,90
Provision pour frais de gestion variables à payer	-1 429 093,97
Provision commission de mouvement	-5 293,55
Rachats à payer	-10 703,56
Total dettes	-35 938 605,25
Total	-1 433 230,08

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions IC	
Actions émises	27 639,1412
Actions rachetées	367 613,6100
Catégorie d'actions ID	
Actions émises	16 950,0000
Actions rachetées	16 950,0000
Catégorie d'actions Gl	
Actions émises	-
Actions rachetées	-

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions GR	
Actions émises	-
Actions rachetées	-
Catégorie d'actions RC	
Actions émises	3 586,4057
Actions rachetées	212,7802
Catégorie d'actions RF	
Actions émises	-
Actions rachetées	-
Catégorie d'actions N-D	
Actions émises	3 883,6288
Actions rachetées	192 767,0030

Commissions

Catégorie d'actions IC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions ID	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions Gl	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions GR	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions N-D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

tégorie d'actions IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	678 407,16
Rétrocession de frais de gestion	

Frais de gestion (suite)

Catégorie d'actions ID	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	620 754,74
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions GI	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Commission de performance (frais variables)	0,00
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions GR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Commission de performance (frais variables)	0,00
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Commission de performance (frais variables)	3 555,14
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Commission de performance (frais variables)	0,74
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions N-D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	262 192,65
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Qua	ıntité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuel	lle des instruments financ Néant	ers faisant l'objet d'une acquisitio	ո temporai	ire	
		ers constitutifs de dépôts de gara antie et non inscrits au bilan	 ntie		

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)				
	Néant							
Instruments f	inanciers donnés en garantie et maintenus dans le Néant	ur poste d'origine						
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités								
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	2 209,672	4 324,51	9 555 748,66				

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-			-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions IC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-695 067,18	-144 426,17
Total	-695 067,18	-144 426,17
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-695 067,18	-144 426,17
Total	-695 067,18	-144 426,17
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions ID		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	9 003,40	9 003,40
Résultat	-791 018,59	-122 605,15
Total	-782 015,19	-113 601,75
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-782 015,19	-113 601,75
Total	-782 015,19	-113 601,75
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 229 384,8506	1 229 384,8506
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GI		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	_	_
Résultat	0,28	0,19
Total	0,28	0,19
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,28	0,19
Total	0,28	0,19
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions GR		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		_
Résultat	0,25	0,14
Total	0,25	0,14
Affectation		
Distribution	_	-
Report à nouveau de l'exercice		-
Capitalisation	0,25	0,14
Total	0,25	0,14

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-8 896,11	-2 177,34
Total	-8 896,11	-2 177,34
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-8 896,11	-2 177,34
Total	-8 896,11	-2 177,34
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-0,50	0,14
Total	-0,50	0,14
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-0,50	0,14
Total	-0,50	0,14
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions N-D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 256,31	-
Résultat	-36 091,94	103 049,83(27
Total	-34 835,63	103 049,83

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	100 685,03
Report à nouveau de l'exercice	-	2 364,80
Capitalisation	-34 835,63	-
Total	-34 835,63	103 049,83
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	213 856,7276	402 740,1018
Distribution unitaire	-	0,25
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

⁽²⁷⁾ La catégorie d'actions N-D a été créée le 26/05/2020.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions IC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	5 389 701,41	9 618 304,26
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 886 543,15	-2 442 351,6
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	
Total	10 276 244,56	7 175 952,5
Affectation		
Distribution	-	
Plus et moins-values nettes non distribuées	10 276 244,56	7 175 952,5
Capitalisation	-	
Total	10 276 244,56	7 175 952,5
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 025 813,6102	1 365 788,079
Distribution unitaire	-	
Catégorie d'actions ID		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6 878 154,52	8 959 134,5
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 532 750,76	-2 080 980,1
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	
Total	12 410 905,28	6 878 154,4
Affectation		
Distribution	-	
Plus et moins-values nettes non distribuées	12 410 905,28	6 878 154,4
Capitalisation	-	
Total	12 410 905,28	6 878 154,4

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 229 384,8506	1 229 384,8506
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GI		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	1,19
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6,33	-1,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	6,33	-0,77
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	6,33	-
Capitalisation	-	-0,77
Total	6,33	-0,77
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions GR		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	1,18
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6,31	-1,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	_	-
Total	6,31	-0,75
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	6,31	-
Capitalisation	-	-0,75
Total	6,31	-0,75
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	_	3 068,83
Plus et moins-values nettes de l'exercice	39 143,63	-7 365,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	39 143,63	-4 297,01

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	39 143,63	-
Capitalisation		-4 297,01
Total	39 143,63	-4 297,01
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	6 725,8279	3 352,2024
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	1,14
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6,18	-1,99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	6,18	-0,85
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	6,18	-
Capitalisation	-	-0,85
Total	6,18	-0,85
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions N-D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 390 458,96	-385 052,47 ⁽²⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 390 458,96	-385 052,47
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 390 458,96	-
Capitalisation	-	-385 052,47
Total	1 390 458,96	-385 052,47
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	213 856,7276	402 740,1018
Distribution unitaire	-	-

⁽²⁸⁾ La catégorie d'actions N-D a été créée le 26/05/2020.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	28/09/2018	29/09/2017
Actif net					
en EUR	209 763 325,98	253 157 190,91	194 172 716,30	206 776 725,67	195 885 453,74
Nombre de titres					
Catégorie d'actions IC	1 025 813,6102	1 365 788,0790	1 302 187,1575	1 402 071,1208	1 157 234,0154
Catégorie d'actions ID	1 229 384,8506	1 229 384,8506	1 238 234,8506	1 288 419,8506	1 332 129,8506
Catégorie d'actions GI	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions GR	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie d'actions RC	6 725,8279	3 352,2024	2 502,6015	2 232,2777	-
Catégorie d'actions RF	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	-
Catégorie d'actions N-D	213 856,7276	402 740,1018	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions IC en EUR	84,30	82,18	78,34	78,75	80,96
Catégorie d'actions ID en EUR	79,63	77,64	74,22	74,61	76,71
Catégorie d'actions GI en EUR	108,50	104,63	99,40	99,48	101,50 ⁽²⁹
Catégorie d'actions GR en EUR	108,38	104,52	99,34	99,43	101,50 ⁽³⁾
Catégorie d'actions RC en EUR	102,71	100,62	96,45	97,63 ⁽³¹⁾	-
Catégorie d'actions RF en EUR	106,32	103,30	98,17	98,33(32)	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	115,42	112,02(33)	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions ID en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions ID en EUR	-	-	0,20	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	0,25	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	28/09/2018	29/09/2017
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions ID en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GI en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions GR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions IC en EUR	-0,67	-0,10	0,21	-0,24	-0,83
Catégorie d'actions ID en EUR	-0,63	-0,09	-	-0,23	-0,78
Catégorie d'actions GI en EUR	0,28	-0,58	0,64	0,43	0,02
Catégorie d'actions GR en EUR	0,25	-0,61	0,60	0,41	0,02
Catégorie d'actions RC en EUR	-1,32	-1,93	-0,38	-0,47	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-0,50	-0,71	0,61	-0,32	-
Catégorie d'actions N-D en EUR	-0,16	-0,95	-	-	-

⁽²⁹⁾ La catégorie d'actions OFI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND GI a été créée le 08/09/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.00.

⁽³⁰⁾ La catégorie d'actions OFI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND GR a été créée le 08/09/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽³¹⁾ La catégorie d'actions RC a été créée le 03/05/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽³²⁾ La catégorie d'actions RF a été créée le 09/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽³³⁾ La catégorie d'actions N-D a été créée le 26/05/2020 avec une valeur nominale de EUR 100.

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts				-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			3 607 700,00	1,72
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 607 700,00	1,72
ADIDAS NOM	EUR	5 500,00	1 392 600,00	0,66
SYMRISE	EUR	17 000,00	2 215 100,00	1,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Obligations et valeurs assimilées			197 858 211,44	94,32
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			197 858 211,44	94,32
ACCOR SA 0.7% CV DIRTY 07/12/2027	EUR	60 000,00	3 114 600,00	1,48
ADIDAS AG CV 0.05% 12/09/2023	EUR	1 000 000,00	1 142 756,16	0,54
AMERICA MOVIL BV 0% CV 02/03/2024	EUR	3 800 000,00	3 919 320,00	1,87
ARCHER OBLIGATIONS CV 0% 31/03/2023	EUR	3 000 000,00	5 178 300,00	2,47
BE SEMICONDUCTOR 0.5% CV 06/12/2024	EUR	3 000 000,00	4 685 366,67	2,23
CELLNEX TELECOM 1.5% CONV 16/01/2026	EUR	1 000 000,00	1 764 906,85	0,84
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75% 20/11/2031	EUR	4 200 000,00	4 130 350,00	1,97
CEMBRA MONEY BANK AG 0% CV 09/07/2026	CHF	3 000 000,00	2 841 770,01	1,3
DELIVERY HERO AG 1% CV 23/01/2027	EUR	3 900 000,00	4 735 316,41	2,20
DELIVERY HERO AG 1.5% CV 15/01/2028	EUR	6 000 000,00	5 839 857,53	2,7
DIAIM 0% CONVERTIBLE BOND 05/05/2028	EUR	3 500 000,00	3 875 200,00	1,8
DUFRY ONE BV CV 0.75% 30/03/2026	CHF	3 800 000,00	3 495 267,74	1,6
EDENRED CV 0% 06/09/2024	EUR	85 638,00	5 316 407,04	2,5
ELECTRICITE DE FRANCE SA 0% CV 14/09/2024	EUR	280 410,00	3 889 286,70	1,8
ELIS SA 0% CV 06/10/2023DIRTY	EUR	110 000,00	3 459 500,00	1,6
FIGEAC AERO CV 1.125% DIRTY 18/10/2022	EUR	129 080,00	2 994 656,00	1,4
FNAC DARTY SA CV 0.25% 23/03/2027	EUR	45 000,00	3 870 900,00	1,8
GEELY SWEDEN FINANCE AB 0% CV 19/06/2024	EUR	2 200 000,00	2 908 180,00	1,39
GENFIT 3.5% CV DIRTY 16/10/2022	EUR	96 227,00	2 524 996,48	1,2
GN STORE NORD 0% CONV 21/05/2024	EUR	4 000 000,00	4 439 600,00	2,1
IBERDROLA INTL BV 0% CV 11/11/2022	EUR	2 600 000,00	3 288 480,00	1,5
IMPLENIA AG 0.5% 30/06/2022CONV	CHF	3 000 000,00	2 880 438,81	1,3
INDRA SISTEMAS SA 1.25% CV 07/10/2023	EUR	4 400 000,00	4 468 447,80	2,1
JP MORGAN CHASE BANK NA 0% CV 10/06/2024	EUR	3 000 000,00	3 483 000,00	1,6
JP MORGAN CHASE BANK NA CV 0% 18/02/2024	EUR	4 700 000,00	5 458 110,00	2,6
JUST EAT TAKEAWAY 0.625% 09/02/2028	EUR	2 000 000,00	1 657 027,17	0,7
KORIAN SA CV VAR PERPETUAL	EUR	73 000,00	3 139 000,00	1,5
LAGFIN SCA CV 2% 02/07/2025	EUR	3 000 000,00	4 100 975,34	1,9
LOYALTOUCH 4.2% 22/06/2012CV	EUR	84,00	0,84	0,0
MAISONS DU MONDE SA 0.125% DIRTY CV 06/12/2023	EUR	75 961,00	3 676 512,40	1,7
NEOEN SAS CV 02/06/2025	EUR	68 605,00	3 693 693,20	1,76
NEOPOST SA VAR CV PERP DIRTY	EUR	67 000,00	3 931 560,00	1,87
NEXI SPA 0% CV 24/02/2028	EUR	4 500 000,00	4 242 600,00	2,02
ORPAR 0% CV 20/06/2024	EUR	2 400 000,00	3 589 680,00	1,7°
PHARMING NV CONV 3% 31/01/2025	EUR	5 600 000,00	5 021 039,13	2,39
PHP FINANCE JERSEY 2.875% CV 15/07/2025	GBP	1 400 000,00	1 933 113,24	0,92

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Act Net
PROXIMANIA DEFAULTED 12/07/2012	EUR	78,00	0,78	0,0
PRYSMIAN SPA 0% CV 02/02/206	EUR	3 200 000,00	3 480 320,00	1,0
QGEN NV CV 1% 13/11/2024	USD	3 000 000,00	3 426 354,20	1,
QIAGEN NV 0% CV 17/12/2027	USD	3 400 000,00	3 213 436,51	1,
RAG STIFTUNG CV 0% 17/06/2026	EUR	6 000 000,00	6 832 200,00	3,
REMY COINTREAU AS 0.125% CV 07/09/2026	EUR	14 400,00	3 116 448,00	1,
SCHNEIDER ELECTRIC SE CV 0% 15/06/2026	EUR	20 000,00	4 490 600,00	2,
SELENA SARL CV 0% 25/06/2025	EUR	3 000 000,00	3 828 600,00	1,
SHOP APOTHEKE EUROPE NV 0% CONV 21/01/2028	EUR	3 000 000,00	2 756 100,00	1,
SIKA AG CV 0.15% 05/06/2025	CHF	4 000 000,00	7 757 837,50	3,
SNAM SPA 0% CONV 20/03/2022	EUR	2 500 000,00	2 759 250,00	1,
STMICROELECTRONICS NV 0% CV 04/08/2025	USD	3 200 000,00	3 715 793,18	1,
TELECOM ITALIA SPA CV 1.125% 26/03/2022	EUR	6 000 000,00	6 025 846,41	2
TOTAL SA 0.5% CV 02/12/2022	USD	3 200 000,00	2 875 960,45	1
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.00% 24/09/2024CONV	EUR	29 928,00	3 380 666,88	1
UMICORE SA 0% CV 23/06/2025	EUR	3 000 000,00	2 967 000,00	1
VOLTALIA SA 1% CV 13/01/2025	EUR	101 604,00	3 120 258,84	1
WH SMITH PLC 1.625% CV 07/05/2026	GBP	2 100 000,00	2 395 823,17	1
WORLDLINE SA 0% CONV 30/07/2026	EUR	30 000,00	3 025 500,00	1
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		00 000,00	-	
Titres de créances				
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Titres de créances négociables			-	
Autres titres de créances			-	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			_	
Organismes de placement collectif			9 555 748,66	4
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 555 748,66	4
OFI RS LIQUIDITES	EUR	2 209,672	9 555 748,66	4
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	
Autres organismes non européens			-	
Opérations temporaires sur titres financiers			-	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	
Titres financiers empruntés			-	
Titres financiers donnés en pension			-	
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension				
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	
Autres opérations temporaires			_	
Opérations de cession sur instruments financiers				

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Contrats financiers				-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	-71 190,00	-71 190,00	-0,03
EURO STOXX 0322	EUR	70,00	71 190,00	0,03
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			34 505 375,17	16,45
Dettes			-35 938 605,25	-17,13
Comptes financiers			174 895,96	0,08
ACTIF NET			209 763 325,98	100,00

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021



Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels au 31 décembre 2021

Résolutions

ORIENTATION DE GESTION

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS n'est pas catégorisé selon la Réglementation SFDR (article 6).

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'offrir aux porteurs une exposition synthétique à l'indice « Basket Precious Metals Strategy » (code Bloomberg SOOFBPMS Index) ou un indice ayant la même composition. Cet indice est représentatif d'un panier composé de contrats à terme sur métaux précieux et sur taux d'intérêt. Le Compartiment reproduira à la hausse comme à la baisse les variations de cet indice.

Indicateur de référence

Il n'y pas d'indicateur de référence, cependant à titre d'information l'investisseur pourra consulter le GSCI Precious Metals TR, qui est représentatif d'un univers d'investissement en métaux précieux, limité à l'or et l'argent. Les variations sont calculées sur la base de cours constatés en US\$. Cet indice est total return. Il convient de rappeler que l'indice de comparaison le GSCI Precious Metals TR n'a pas la même composition que l'indice Basket Precious Metals Strategy auquel le Compartiment est exposé en permanence, ce qui peut entrainer des différences en matière de performance réalisée.

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement consiste à mettre en place une position de base acheteuse à partir de contrats d'échange de flux financiers (swaps) sur l'indice de stratégie Basket Precious Metals Strategy. Cet indice est composé de contrats à terme sur les principaux métaux précieux et sur taux d'intérêt avec la répartition suivante : 35% Or - 20% Argent - 20% Platine - 20% Palladium - 5% Eurodollar 3 mois.

Le rebalancement technique de l'indice entre ces différents composants est effectué tous les jours. La liste des marchés n'est pas limitative.

Le Compartiment peut également recourir à d'autres indices ayant une composition sensiblement identique émis ou non par la société OFI ASSET MANAGEMENT.

Pour plus d'informations sur l'indice utilisé, l'investisseur est invité à se rapprocher de la société OFI ASSET MANAGEMENT.

Les contrats à terme sur matières premières et sur taux d'intérêt pourront être cotés dans diverses devises, dès lors afin de couvrir l'indice contre le risque de change, une stratégie de neutralisation de l'effet de change est effectuée de manière systématique une fois par jour.

L'objectif d'exposition du Compartiment est de 105%.

Les principales catégories d'actifs utilisées :

Le portefeuille du Compartiment est investi au travers de swaps (contrats d'échange de flux financiers négocié de gré à gré) de performance d'un indice de contrats à terme sur matières premières. Il pourra détenir de 0% à 100% de son actif en dépôts à terme et en titres de créances négociables d'émetteurs privés ou publics notés au moins « Investment Grade » et de maturité inférieure à 1 an. Il peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts d'OPCVM ou de FIA respectant les 4 critères (art R214-13 du CMF). Les dépôts d'une durée maximum de 12 mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit sont autorisés dans la limite de 100% de l'actif. Le Compartiment peut recourir temporairement à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du Compartiment.

Réglementation SFDR – OPC Article 6

- Code LEI: 9695006JSNO3RE8RMG80
- Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit : le Compartiment ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale particulière, ni ne poursuit un objectif spécifique de durabilité (environnemental et/ou social). Par ailleurs, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés et ne constituent pas un élément central de la stratégie d'investissement.
- <u>Taxonomie</u>: les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Profil des risques

Le Compartiment sera principalement investi dans des instruments financiers qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs. Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque en capital

Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué est inhérent à ce type de gestion, celle-ci n'incluant pas de garantie en capital.

Risque lié à l'investissement dans des Instruments Financiers à Terme sur matières premières :

Le Compartiment est exposé au cours des matières premières par le biais de swaps sur indices de matières premières. Il est à noter qu'une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, conditions météorologiques ...) pourront entrainer une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. En effet, l'évolution du prix d'un contrat à terme sur matières premières est fortement liée au niveau de production courant et à venir du produit sous-jacent voire du niveau des réserves naturelles estimées dans le cas des produits sur l'énergie. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, et donc en modifier la rareté attendue sur le marché.

Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie est lié aux swaps et autres instruments dérivés contractés par le Compartiment. Le Compartiment est exposé au risque que les établissements de crédit ne puissent honorer leurs engagements au titre de ces instruments. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de surexposition :

Le Compartiment peut avoir recours à un effet de levier maximum de 1,05. Dans ce cas, lors des fluctuations de marché, le Compartiment réalise 1,05 fois la variation du marché. Ainsi, une position initiée contre le sens du marché produira une perte égale à 1,05 fois la variation du marché.

Risque de taux :

Le Compartiment, au travers de l'indice, directement ou via des OPC monétaires sélectionnés pour rémunérer la trésorerie, peut être investi sur des contrats à terme sur taux d'intérêt et/ou sur des titres de créance à taux fixe. En général, le prix de ces titres baisse lorsque les taux augmentent.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Les risques accessoires sont les suivants :

Risque de change :

Les swaps sont libellés en euros et couvert contre le risque de change. Le Compartiment est cependant exposé à un risque de change résiduel, l'opération de couverture de change dans l'indice étant réalisée une seule fois par jour.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 12 février 2021, pour les actions XL, le montant minimum de souscription ultérieure a été ramené à néant contre 1 action précédemment.
- A compter du 09 mars 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation SFDR.
- A compter du 26 octobre 2021, création des actions RFC USD H
- A compter du 27 décembre 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 1er février 2022, le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS devient Article 8 avec mise en place d'un mécanisme de compensation des émissions carbone.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »);
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la société de gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf fait l'objet d'un rapport lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR rapport-de-vote.pdf

CRITERES ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement.pdf

Le rapport d'engagement est lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

<u>Personnel concerné par la politique de rémunération</u>: toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traits aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

<u>Enveloppe de rémunération variable</u> : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits cidessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 18 265 000 euros, soit 73,33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : 6 663 500 euros (**), soit 26,73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020) (** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine.

Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures règlementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures règlementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3ème trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'avant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Performance:

	OFI Financial Investment - Precious Metals						
	Action R	Action R Action I Action XL Action RF Action EIC					
VL au 31/12/2020	904,80	48327,95	78400,50	1422,54	151,37		
VL au 31/12/2021	790,04	42515,92	69213,70	1250,21	133,17		
Performance	-12,68%	-12,68% -12,03% -11,72% -12,11% -12,02%					

Le Compartiment n'a pas de benchmark.

L'actif net du portefeuille s'élève à 1 266 515 674,60 euros au 31/12/2021 contre 1 055 751 875,59 euros au 31/12/2020.

Commentaire de gestion :

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS obtient son exposition aux marchés des métaux précieux au travers de l'utilisation d'instruments financiers à terme, à savoir des contrats d'échange de performance (swap) répliquant la performance de l'indice « Basket Precious Metals Strategy ». Cette exposition constitue l'essentiel de la performance de l'OPC. Les autres facteurs de performance sont les intérêts prélevés ou perçus sur le placement de la trésorerie. La stratégie est passive ; l'exposition du portefeuille aux marchés est donc restée inchangée tout au long de l'année.

Le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS termine l'année 2021 sur une performance de -12,68% (Action R).

L'ensemble des métaux corrige cette année, et notamment les précieux à usage industriel que sont le platine et le palladium. Portés par la reprise économique, ces deux métaux avaient pourtant connu un très bon début d'année, le palladium inscrivant même un plus haut historique en avril au-delà des 3000 \$ l'once, alors que le platine a gagné jusqu'à 20% sur le premier semestre.

Mais, le retournement du marché de la production automobile à partir de l'été, en raison d'une pénurie de semi-conducteurs, a fortement réduit la consommation de ces deux métaux. Indispensables à la fabrication de pots catalytiques, qui consomme près de 80% de la production mondiale de palladium et 45% de celle de platine, l'un comme l'autre ont alors amorcé une forte correction. Le palladium a ainsi perdu pratiquement 50% par rapport à ses plus hauts.

La fin de l'année leur a permis de se reprendre pour finir en recul de -11,47% pour le platine et de -22,96% pour le palladium. La reprise était même plus importante que ça fin novembre, avant l'annonce de la découverte du variant omicron.

Cette correction étant liée à une problématique purement conjoncturelle, elle ne remet en rien en cause le potentiel structurel de ces deux métaux. La normalisation du marché automobile devrait rapidement pousser les prix à la hausse, notamment sur le palladium dont la production devrait s'inscrire en 2022 en déficit pour la onzième année consécutive! Le platine quant à lui, au-delà du support que la reprise des ventes de véhicules devrait lui apporter, peut également compter sur le développement d'une nouvelle filière très prometteuse: l'hydrogène vert pour le stockage d'énergie dans le cadre de la transition énergétique. Cette production requiert en effet beaucoup de platine pour réaliser l'électrolyse de l'eau. Au-delà, l'utilisation de l'hydrogène pour la mobilité électrique (véhicules à hydrogène) requiert également de grandes quantités de platine pour la conversion de ce gaz en électricité. Le processus, réalisé par une pile à combustible, requiert environ une once (31,10 grammes) par véhicule. Nous restons donc convaincus que ces métaux pourraient connaître une reprise importante dès l'année 2022.

L'argent a également en partie été touché par le ralentissement du secteur automobile, désormais responsable d'environ 6 à 7% de la consommation de ce métal. Mais c'est surtout son rôle de valeur refuge, au même titre que l'or, qui l'a pénalisé.

En première partie d'année, l'or et l'argent ont pâti du changement de gouvernement aux Etats-Unis et des craintes que celui-ci a généré sur la remontée des taux d'intérêt. Rappelons que l'or n'ayant pas de rendement, son attractivité pour les investisseurs diminue si les taux d'intérêts remontent. Les craintes sur le financement d'un déficit et d'une dette abyssaux étant donné les projets de plans de relance outre-Atlantique ont en effet poussé les taux à la hausse.

Puis, dans le courant de l'été, des craintes sur la résurgence de l'inflation sont venues grever le rendement des taux d'intérêt, poussant à nouveau les investisseurs vers l'or et l'argent. Mais la reprise économique, couplée à des pressions inflationnistes, a finalement amené les Banques Centrales à changer de ton et à envisager de commencer un resserrement de la politique monétaire. Les investisseurs, incertains des conséquences sur les taux d'intérêts et donc, indirectement, sur les métaux précieux, ont alors préféré sortir de l'or et de l'argent. Tous deux finissent en territoire négatif, respectivement de -4,32% et -12,30%.

En toute fin d'année cependant, une fois que la Banque Centrale américaine (FED) a clarifié ses objectifs en termes de resserrement monétaire, le prix du métal jaune et de l'argent ont amorcé un rebond. Ceci confirme notre analyse : si les investisseurs ont hésité à acheter des métaux précieux devant l'incertitude liée au changement de cap monétaire, une fois le cap fixé par la FED, l'attrait pour le métal jaune devrait revenir. L'endettement massif des grandes économies mondiales rend en effet très risquée toute remontée des taux d'intérêts au-delà de l'inflation. L'augmentation de la charge de la dette que cela entraînerait serait très déstabilisatrice. Les taux d'intérêts resteront donc bas encore longtemps, ce qui est de nature à soutenir les cours de l'or, et pourraient même rebaisser en cas d'instabilité financière obligeant la FED à redevenir plus accommodante. Il va en effet falloir à la FED gérer un ralentissement économique en 2022.

De plus, l'inflation élevée que l'on connaît actuellement est liée à des problèmes de manque d'offre qui pourraient perdurer, et contre lesquels une remontée des taux d'intérêts pourrait être contreproductive. De ce fait, nous continuons de penser que la remontée des taux de la FED sera très progressive et inférieure aux niveaux d'inflation, ce qui devrait faire baisser encore les taux réels et permettre à l'or de retrouver les plus hauts établis en 2020.

Dans un contexte aussi incertain et où l'inflation semble plus persistante qu'initialement anticipé par les gouvernements, une diversification sur les métaux précieux nous semble plus que jamais présenter un intérêt pour un portefeuille d'investissement.

Mouvements intervenus au cours de l'exercice

Dans la mesure où le Compartiment a des pondérations fixes, il n'y a pas eu de mouvement de portefeuille dans l'année (à l'exception, bien sûr, des achats et des ventes pour adapter l'actif aux souscriptions/rachats).

Information relative aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

La transition énergétique et climatique est un enjeu majeur qui n'est plus aujourd'hui contestable. Elle impose un changement de comportement des acteurs économiques, que l'on parle des investisseurs, des consommateurs, ou des sociétés qui font notre économie. Elle impose notamment de repenser nos modes de production des énergies et des matières premières, afin de limiter les émissions associées à leur extraction et à leur utilisation.

Cette transition ne peut se faire de manière brutale et impose de repenser les modes de production et de consommation d'énergie d'une part (développement des énergies renouvelables et des autres sources de production d'électricité non carbonée, suppression du charbon) et de mettre en œuvre tous les mécanismes capables de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Mais notre société moderne ne peut exister sans énergies d'une part, et sans métaux d'autre part.

Les métaux précieux présents dans le portefeuille OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS sont ainsi, pour beaucoup, indispensables à la réalisation de la transition énergétique et climatique nécessaire à la sauvegarde de la planète et de nos modes de vie. Au-delà, certains participent à l'amélioration des conditions de vie et à notre santé.

L'argent est ainsi très utilisé dans le domaine médical du fait de ses propriétés antimicrobiennes (plaquage de certains instruments médicaux, pansements, cathéters, ...). L'or est également utilisé dans le traitement des maladies inflammatoires comme l'arthrite.

L'argent est d'autre part un métal qui, du fait de sa bonne conductibilité, est utilisé pour la fabrication des panneaux solaires. La demande de l'industrie photovoltaïque atteint ainsi en 2020 12% de la production mondiale d'argent. L'argent est aussi de plus en plus utilisé dans la mobilité électrique, pour fabriquer les « packs » de batteries.

De leur côté, le platine et le palladium, sont deux métaux indispensables à la réduction des gaz à effet de serre, du fait de leur utilisation dans la fabrication des pots catalytiques des véhicules diesel (platine, plus de 40% de la demande mondiale) et essence (palladium, environ 80% de la demande mondiale). Par ailleurs, le durcissement des normes d'émissions imposées aux constructeurs implique une utilisation accrue de ces deux métaux. Il en va de même de l'alourdissement des véhicules, avec la forte hausse des ventes sur le segment des SUV (Sport Utility Vehicle).

Et les véhicules hybrides et hybrides rechargeables, du fait de leur double motorisation, nécessitent davantage de platine et de palladium pour leurs pots catalytiques qu'un véhicule thermique traditionnel!

Par ailleurs, le platine, du fait de ses propriétés physiques, est un métal indispensable à la technologie de l'hydrogène bas carbone, tant pour la fabrication des piles à combustible que pour celle des électrolyseurs.

Si ces métaux ont été retenus, c'est parce que leurs spécificités atomiques en font les meilleures solutions dans chacun de ces domaines. Opter pour une autre solution donnerait des résultats moins performants. En outre, la substitution nécessiterait le recours à un autre métal, qui poserait les mêmes questions en matière de méthode d'extraction.

Mais, si l'on ne peut faire sans les métaux précieux, on doit réfléchir à la manière de faire mieux ! On doit tout mettre en œuvre pour que l'exploitation des métaux précieux soit la moins dommageable possible.

Fort heureusement, nombre de sociétés minières sont de plus en plus conscientes de leur responsabilité environnementale et sociale. Bon nombre d'entre elles se sont déjà engagées dans des programmes de formation des populations locales, d'amélioration des conditions de vie, de limite des accidents, de limitation de la consommation d'énergie... Cela a amené le World Gold Council, en septembre 2019, à proposer le « Responsible Gold Mining Principles », un cadre définissant une manière de faire une exploitation minière aussi respectueuse de l'environnement et de l'humain que possible, et ce dans le respect de critères élevés de gouvernance, comme un nouveau standard de marché. Les entreprises adhérentes à cette charte devront accepter le principe d'une certification indépendante de son respect. Lors d'une conférence qui s'est tenue en septembre 2019 à Denver, les poids lourds de l'industrie ont déjà annoncé leur support à cette initiative. Certains groupes miniers, au premier rang desquels Newmont mining, premier producteur d'or au monde, ont d'ailleurs commencé à émettre des « sustainable bonds », obligation dont le taux de rémunération est conditionné par des engagements environnementaux et sociaux.

De son côté, l'organisation des PRI s'empare du sujet et en particulier sur la question des droits humains dans le secteur des sociétés extractives. Une démarche d'engagement, mise en œuvre depuis 2015 par des sociétés signataires des PRI auprès d'une trentaine de sociétés extractives, s'est traduit par une nette amélioration des pratiques au cours des dernières années, comme le révèle le rapport publié en 2018 par les PRI. Des résultats qui sont encourageants.

OFI ASSET MANAGEMENT agit pour une transition énergétique juste

La construction d'une nouvelle économie, basée sur de nouveaux fondamentaux, passera par la transformation de nos sociétés. Cette transformation ne pourra se faire sans matières premières. Aussi, allons-nous mettre en place progressivement, avec les équipes ISR du Groupe OFI, toutes les mesures nécessaires à la sélection des seuls acteurs respectant un haut niveau d'exigence sur les aspects ESG, pour ne financer que les acteurs qui ont pris conscience des enjeux qui sont les nôtres. Nous ne focaliserons nos investissements que sur les sociétés qui ont pris conscience de leur nécessaire implication dans la transition et s'imposeront des standards de production plus responsables. Au-delà de cette sélection, nous prévoyons de recourir à un activisme actionnarial pour pousser toujours plus avant ces critères.

Il serait irresponsable de sacrifier une industrie indispensable à la mise en œuvre des solutions choisies. Il faut veiller à choisir les acteurs qui ont pris conscience de la gravité de la situation écologique et s'adaptent positivement.

C'est ce qui a amené OFI ASSET MANAGEMENT en 2020 à définir des principes d'investissement pour l'ensemble des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz), excluant les acteurs les moins responsables. Cette approche devrait être élargie au secteur minier l'an prochain, après l'ajout du tabac et des armes en 2021.

OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS n'investissant pas directement dans les sociétés du secteur minier, la prise en compte des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à son niveau est difficile. Pour cette raison, OFI ASSET MANAGEMENT agit plus globalement au niveau de la société de gestion, avec la mise en place de ses politiques d'investissement, visant la sélection des sociétés les plus conscientes de leur responsabilité sociale et environnementale (« best in class »), et d'activisme actionnariale, par le biais d'une politique de vote lors des assemblées générales.

Si l'on considère plus spécifiquement les métaux en eux-mêmes, dans lesquels investit OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS, il est difficile de leur attribuer des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Toutefois, même si les émissions de l'industrie extractive devaient leur être rattachées en totalité, leur caractère inerte fait que leurs émissions n'ont lieu que l'année de leur production. Aussi, si la plupart des actions et obligations d'un portefeuille traditionnel émettent tous les ans des GES, ce n'est pas le cas des métaux précieux. Ainsi, l'incorporation de métaux précieux pendant plusieurs années dans un portefeuille traditionnel et diversifié, tendrait à réduire l'empreinte carbone de ce portefeuille.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article D.533-16-1 du Code monétaire et financier, nous vous informons que le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT, compte tenu de la composition de son actif, n'applique pas systématiquement les critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, tels que déterminés par le Groupe OFI. Compte tenu de la nature de l'actif du Compartiment, OFI ASSET MANAGEMENT considère néanmoins que le Compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS dispose d'une gestion responsable sur le plan environnemental, sociétal et de gouvernance, du fait de la nature même des sous-jacents et de leur capacité de décarbonation d'un portefeuille diversifié.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change: Pas de position au 31/12/2021

Taux: Pas de position au 31/12/2021

Crédit: Pas de position au 31/12/2021

Actions – CFD: Pas de position au 31/12/2021

Commodities: Positions au 31/12/2021:

COMMODITIES Positions au 31/12/2021						
Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Counterparty	Maturity	Currency
SWAP BASKET PRECIOUS METALS BNP 2021	EQ SWAP	OFI FI PRECIOUS METALS	236 481 797,19	BNP PARIBAS PARIS	14/03/2022	EUR
SWAP BASKET PRECIOUS METALS BofA 2021	EQ SWAP	OFI FI PRECIOUS METALS	226 273 788,03	BOFA SECURITIES EUROPE SA	14/03/2022	EUR
SWAP BASKET PRECIOUS METALS JPM 2021	EQ SWAP	OFI FI PRECIOUS METALS	397 391 099,14	JP MORGAN AG	14/03/2022	EUR
SWAP BASKET PRECIOUS METALS SG 2021	EQ SWAP	OFI FI PRECIOUS METALS	235 585 450,32	SOCIETE GENERALE CIB	14/03/2022	EUR
SWAP BASKET PRECIOUS METALS UBS 2021-2	EQ SWAP	OFI FI PRECIOUS METALS	233 752 364,89	UBS EUROPE SE	14/03/2022	EUR

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Informations générales au 31/12/2021 :

- Les titres prêtés par le Compartiment ont représenté 0% du total des actifs pouvant être prêtés ;
- Les actifs empruntés par le Compartiment ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération de pension ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment;
- Les actifs engagés dans une opération d'achat-revente ou de vente-rachat ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment ;
- Les actifs engagés dans une opération de prêt avec appel de marge ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment :
- Les actifs engagés dans une opération de contrat d'échange sur rendement global ont représenté un montant de 1 329 484 499.56 euros, soit 104.81% des actifs sous gestion du Compartiment.

Données sur la concentration au 31/12/2021 :

- Les principales contreparties de prêt-emprunt du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
NA	NA	NA
NA	NA	NA

- Les principales contreparties d'opérations de pension du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
NA	NA	NA
NA	NA	NA

Les principales contreparties d'opérations de contrat d'échange sur rendement global du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
UBS Europe SE	233 752 364.89	10 420 000
SOCIETE GENERALE CIB	235 585 450.32	10 510 000
BNP PARIBAS PARIS	236 481 797.19	10 570 000
BOFA SECURITIES EUROPE SA	226 273 788.03	10 700 000
JP MORGAN AG	397 391 099.14	18 800 000

Données d'opérations au 31/12/2021 :

- Les caractéristiques des opérations du Compartiment étaient les suivantes :

Type d'opération	Contrats d'échange sur rendement	Prêt-emprunt	Pension
	global		
Type et qualité des garanties	Cash	NA	NA
Echéance de la garantie	Opérations ouvertes	NA	NA
Devise de la garantie	Euro	NA	NA
Echéance des opérations	Opérations ouvertes	NA	NA
Juridiction des contreparties	France / Allemagne / Irlande	NA	NA
Règlement et compensation	Bilatéral	NA	NA

Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues des contreparties sont détenues dans un compte espèces tenu par le dépositaire du Compartiment.

Conservation

Les garanties reçues par le Compartiment sont conservées par le dépositaire du Compartiment, SOCIETE GENERALE. Les garanties fournies par le Compartiment sont conservées par ses contreparties sur des comptes groupés.

Revenus

Le Compartiment perçoit l'intégralité des revenus générés par les opérations de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global. Ni la Société de Gestion, ni aucun tiers ne perçoivent de rémunération au titre de ces opérations.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes		-
Dépôts		-
Instruments financiers	1 210 134 921,99	1 082 326 224,64
Actions et valeurs assimilées		-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées		-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	1 035 616 000,00	905 453 000,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 035 616 000,00	905 453 000,00
Titres de créances négociables	1 035 616 000,00	905 453 000,00
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	113 678 713,95	92 921 200,25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	113 678 713,95	92 921 200,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	•
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	60 840 208,04	83 952 024,39
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	60 840 208,04	83 952 024,39
Autres instruments financiers		-
Créances	5 133 255,84	1 776 386,38
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 133 255,84	1 776 386,38
Comptes financiers	114 718 350,52	63 970 000,00
Liquidités	114 718 350,52	63 970 000,00
Total de l'actif	1 329 986 528,35	1 148 072 611,02

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	1 379 839 219,71	905 555 720,82
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	•	
Report à nouveau (a)		-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-98 171 467,57	159 066 008,90
Résultat de l'exercice (a, b)	-15 152 077,54	-8 869 854,13
Total des capitaux propres	1 266 515 674,60	1 055 751 875,59
(= Montant représentatif de l'actif net)		·
Instruments financiers		-
Opérations de cession sur instruments financiers		-
Opérations temporaires sur titres financiers		-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension		-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés		-
Autres opérations temporaires		-
Contrats financiers		-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		_
Autres opérations		_
Dettes	63 470 853,75	64 985 323,88
Opérations de change à terme de devises	-	· <u>-</u>
Autres	63 470 853,75	64 985 323,88
Comptes financiers		27 335 411,55
Concours bancaires courants		27 335 411,55
Emprunts	-	-
Total du passif	1 329 986 528,35	1 148 072 611,02

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré	1 268 395 172,33	1 023 283 247,2
AUTRE	1 268 395 172,33	1 023 283 247,27
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS BANK OF AMERICA	215 876 590,10	
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS BARCLAYS	-	250 842 087,20
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS BNP PARIBAS	225 615 544,97	255 839 555,75
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS JP MORGAN	379 131 123,26	
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS SG	224 760 384,91	261 119 102,34
ACHAT - SWAP - SWAP BASKET PRECIOUS METALS UBS	223 011 529,09	255 482 501,98
Autres engagements		

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	4 633,83
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	_
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	_
Produits sur contrats financiers	-	_
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	-	4 633,83
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	314 572,97	218 203,51
Autres charges financières	-	-
Total (II)	314 572,97	218 203,51
Résultat sur opérations financières (I - II)	-314 572,97	-213 569,68
Autres produits (III)	_	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	12 535 054,29	7 453 301,97
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-12 849 627,26	-7 666 871,65
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 302 450,28	-1 202 982,48
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-2 302 430,20	-1 202 302,40
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-15 152 077,54	-8 869 854,13

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Compartiment s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés en France, en Grande-Bretagne et aux USA et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le Compartiment valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Néant

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou a défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés
 Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés
 Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Les Total Return Swaps figurent au hors-bilan pour leur valeur nominale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le Compartiment a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à :

- 0,75% TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions I
- 1,50% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions R
- 0,47% TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions XL
- 0,75% TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions EI C
- 0,95% TTC; tout OPC inclus pour la catégorie d'actions RF

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	1 055 751 875,59	516 413 739,28
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 106 629 968,45	777 015 758,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-712 933 844,09	-408 651 260,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	1 163,31
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 684 052,00	-3 473 166,60
Plus-values réalisées sur contrats financiers	279 957 974,97	326 905 905,98
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-418 742 165,40	-203 157 050,34
Frais de transaction	-47 584,76	-806,98
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-455 054,55	-549 557,89
Différence d'estimation exercice N -1 464 713,6	0	
Différence d'estimation exercice N - 1 -1 009 659,0	5	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-23 111 816,35	58 914 022,40
Différence d'estimation exercice N 60 840 208,0	4	
Différence d'estimation exercice N - 1 83 952 024,3	9	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-12 849 627,26	-7 666 871,65
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	1 266 515 674,60	1 055 751 875,59

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	1 035 616 000,00	81,77
Les titres négociables à court terme	1 035 616 000,00	81,77
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	_	-
Crédit	_	-
Autres	1 268 395 172,33	100,15

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	_	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	1 035 616 000,00	81,77	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	114 718 350,52	9,06
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	_	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	1 035 616 000,00	81,77	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	114 718 350,52	9,06	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	_	-	_	-	_	-	_	-	_
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

		%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	_	-	_	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	_	-	-	-	-
OPC	-	-	-	_	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	_	-	_	-	_	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	_	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Souscriptions à recevoir	5 133 255,84
Total créances	5 133 255,84
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-1 103 396,09
Collatéral espèces reçu	-61 000 000,00
Rachats à payer	-1 367 457,66
Total dettes	-63 470 853,75
Total	-58 337 597,91

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions I	
Actions émises	5 698,4788
Actions rachetées	5 464,5118
Catégorie d'actions R	
Actions émises	526 296,8849
Actions rachetées	143 150,2243
Catégorie d'actions XL	
Actions émises	2 257,0992
Actions rachetées	2 568,6067
Catégorie d'actions EI C EUR	
Actions émises	-
Actions rachetées	

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie d'actions RF	
Actions émises	151 701,4666
Actions rachetées	113 055,6135

Commissions

Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions XL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions EI C EUR	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions XL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions EI C EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Collatéral espèces reçu BANK OF AMERICA : € 10 700 000 Collatéral espèces reçu BNP PARIBAS : € 10 570 000

Collatéral espèces reçu SG : € 10 510 000 Collatéral espèces reçu UBS : € 10 420 000

Collatéral espèces reçu JP MORGAN : € 18 800 000

Autres informations

Code Nom Quantité Cours Valeur actuelle (en euros)

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Néant

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Néant

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Néant

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités

FR0000008997

OFI RS LIQUIDITES

26 287,0739

4 324,51

113 678 713,95

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-		-	

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-2 432 148,16	-2 151 924,62
Total	-2 432 148,16	-2 151 924,62
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 432 148,16	-2 151 924,62
Total	-2 432 148,16	-2 151 924,62
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	_	_
Résultat	-9 402 680,55	-4 007 995,68
Total	-9 402 680,55	-4 007 995,68
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-9 402 680,55	-4 007 995,68
Total	-9 402 680,55	-4 007 995,68
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		-
Résultat	-596 461,60	-637 704,78
Total	-596 461,60	-637 704,78
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-596 461,60	-637 704,78
Total	-596 461,60	-637 704,78

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	_
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions El C EUR		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-56,09	-51,49
Total	-56,09	-51,49
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-56,09	-51,49
Total	-56,09	-51,49
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-2 720 731,14	-2 072 177,56
Total	-2 720 731,14	-2 072 177,56
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 720 731,14	-2 072 177,56
Total	-2 720 731,14	-2 072 177,56
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-22 395 266,04	39 775 989,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-22 395 266,04	39 775 989,62
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-22 395 266,04	39 775 989,62
Total	-22 395 266,04	39 775 989,62
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	6 780,2468	6 546,2798
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-43 540 532,98	53 448 179,50
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-43 540 532,98	53 448 179,50
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-43 540 532,98	53 448 179,50
Total	-43 540 532,98	53 448 179,50
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	713 167,5143	330 020,8537
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 079 460,29	21 047 180,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-10 079 460,29	21 047 180,78
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-10 079 460,29	21 047 180,78
Total	-10 079 460,29	21 047 180,78

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 869,9035	2 181,4110
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions El C EUR		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-517,24	790,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-517,24	790,92
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-517,24	790,92
Total	-517,24	790,92
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	50,0000	50,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-22 155 691,02	44 793 868,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-22 155 691,02	44 793 868,08
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-22 155 691,02	44 793 868,08
Total	-22 155 691,02	44 793 868,08
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	228 268,5211	189 622,6680
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Actif net					
en EUR	1 266 515 674,60	1 055 751 875,59	516 413 739,28	195 316 989,78	168 849 184,99
Nombre de titres	,	,	,	,	•
Catégorie d'actions I	6 780,2468	6 546,2798	4 902,6696	4 004,2640	2 823,0172
Catégorie d'actions R	713 167,5143	330 020,8537	200 831,6491	42 007,6014	80 831,7730
Catégorie d'actions XL	1 869,9035	2 181,4110	987,3400	403,0000	403,0000
Catégorie d'actions EI C EUR	50,0000	50,0000	2 500,0000	2 500,0000	2 500,0000
Catégorie d'actions EP C EUR	_	· -	-	2 600,0000	2 500,0000
Catégorie d'actions RF	228 268,5211	189 622,6680	105 650,0821	25 967,2365	-
Valeur liquidative unitaire	,	ŕ			
Catégorie d'actions I en EUR	42 515,92	48 327,95	38 515,59	31 332,57	33 545,40
Catégorie d'actions R en EUR	790,04	904,80	726,52	595,48	642,36
Catégorie d'actions XL en EUR	69 213,70	78 400,50	62 263,97	50 474,98	53 849,89 ⁽³
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	133,17	151,37	120,51	98,03	104,95
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	_	-	_(36)	97,88	104,95
Catégorie d'actions RF en EUR	1 250,21	1 422,54	1 134,85	924,13(38)	_
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions I en EUR	-3 661,72	5 747,39	10 700,76	-253,74	-256,19
Catégorie d'actions R en EUR	-74,23	149,80	284,77	-9,35	-9,54
Catégorie d'actions XL en EUR	-5 709,34	9 356,08	10 479,02	-3 758,60	-185,73
Catégorie d'actions EI C EUR en EUR	-11,46	14,78	19,94	-8,47	-0,03
Catégorie d'actions EP C EUR en EUR	-	-	-	-8,61	-0,03
Catégorie d'actions RF en EUR	-108,97	225,29	186,97	-108,57	-

⁽³⁴⁾ La catégorie de parts XL a été créée le 08/03/2017 avec une valeur nominale de EUR 50 000,00.

⁽³⁵⁾ La catégorie de parts EI C EUR a été créée le 14/12/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽³⁶⁾ La catégorie d'actions EP C EUR a été supprimée le 17/05/2019.

⁽³⁷⁾ La catégorie de parts EP C EUR a été créée le 14/12/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

⁽³⁸⁾ La catégorie de parts RF a été créée le 02/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 1 000,00.

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts				
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	_
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	_
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	_
Obligations et valeurs assimilées				_
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	_
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	_
Titres de créances			1 035 616 000,00	81,77
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			1 035 616 000,00	81,77
Titres de créances négociables			1 035 616 000,00	81,77
BTF 0% 02/02/2022	EUR	220 000 000,00	220 132 000,00	17,38
BTF 0% 02/03/2022	EUR	60 000 000,00	60 078 000,00	4,74
BTF 0% 05/01/2022	EUR	195 000 000,00	195 000 000,00	15,40
BTF 0% 12/01/2022	EUR	20 000 000,00	20 004 000,00	1,58
BTF 0% 16/02/2022	EUR	260 000 000,00	260 260 000,00	20,55
BTF 0% 16/03/2022	EUR	25 000 000,00	25 040 000,00	1,98
BTF 0% 19/01/2022	EUR	255 000 000,00	255 102 000,00	20,14
Autres titres de créances	2011	200 000 000,00	-	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			_	_
Organismes de placement collectif			113 678 713,95	8,98
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et			·	
équivalents d'autres pays	EUR	26 207 2720	113 678 713,95	8,98
OFI RS LIQUIDITES	EUR	26 287,0739	113 678 713,95	8,98
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			60 840 208,04	4,80
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			60 840 208,04	4,80
EQS BOFA SECURITIES	EUR	-215 876 590,10	10 355 513,68	0,82
EQSREF/249,592,287.08	EUR	-223 011 529,09	10 696 658,79	0,84
EQSREF/299,420,658.83 SG 14/03/22	EUR	-224 760 384,91	10 780 541,96	0,85

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EQSREF/304,058,108.82 BNP 14/03/22	EUR	-225 615 544,97	10 821 559,37	0,85
jpm 14/03/22	EUR	-379 131 123,26	18 185 934,24	1,44
Autres instruments financiers			-	-
Créances			5 133 255,84	0,41
Dettes			-63 470 853,75	-5,01
Comptes financiers			114 718 350,52	9,06
ACTIF NET			1 266 515 674,60	100,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2021

OFI FINANCIAL INVESTMENT

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A COMPARTIMENTS

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion OFI ASSET MANAGEMENT 22, rue Vernier 75017 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments OFI FINANCIAL INVESTMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



OFI FINANCIAL INVESTMENT

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



OFI FINANCIAL INVESTMENT

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'îl est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



OFI FINANCIAL INVESTMENT

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM 2022.03.28 18:08:55 +0200

SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2022

En matière Ordinaire

1ère RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY par un bénéfice distribuable de 6 661 827,01 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY par un bénéfice distribuable de 6 661 827,01 €.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY est réparti entre les catégories d'actions :

actions de type C « capitalisation pure »	714 194,39 €
actions de type D « distribution pure »	2 051 277,53 €
actions de type N-D « distribution pure »	3 845 805,48 €
actions de type EI C EUR « capitalisation pure »	796,90 €
actions de type R « capitalisation pure »	31 495,00 €
actions de type RF « capitalisation pure »	2,47 €
→ Report à nouveau	18 255,24 €
formant ensemble un résultat de	6 661 827,01 €

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

3ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY par une plus-value nette de frais de 76 908 283,15 €.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins-values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY sont réparties entre les catégories d'actions :

> + + + + + + + + + + + + + + + + + + +	actions de type C « capitalisation et/ou distribution » actions de type D « capitalisation et/ou distribution » actions de type N-D « capitalisation et/ou distribution » actions de type EI C EUR « capitalisation et/ou distribution » actions de type R « capitalisation et/ou distribution » actions de type RF « capitalisation et/ou distribution »	6 135 174,23 € 17 662 244,46 € 18 035 172,46 € 6 846,20 € 640 544,07 € 13,91 €
→	plus et moins-values nettes non distribuées	34 428 287,82 €
formant e	nsemble une plus-value nette de frais de	76 908 283,15 €

Cette plus-value nette de frais sera affectée en plus ou moins-values nettes non distribuées.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA par un bénéfice distribuable de 6 327 298,63 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA par un bénéfice distribuable de 6 327 298,63 €.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA est réparti entre les catégories d'actions :

actions de type XL « capitalisation et/ou distribution »	5 826 748,05 €
actions de type I « capitalisation et/ou distribution »	807 247,36 €
→ actions de type RC « capitalisation »	129 875,95 €
actions de type GIC « capitalisation »	2,56 €
actions de type GRC «capitalisation »	1,93 €
actions de type RF « capitalisation »	2,93 €
actions de type XXL « capitalisation et/ou distribution »	- 436 580,15 €
→ Report à nouveau	0,00€
formant ensemble un résultat de	6 327 298,63€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA par une plus-value nette de frais de 33 629 876,34 €.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins-values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY SMART BETA sont réparties entre les catégories d'actions :

→ acti	ons de type XL « capitalisation et/ou distribution »	27 274 741,66 €
→ acti	ons de type I « capitalisation et/ou distribution »	4 424 359,39 €
→ acti	ons de type RC « capitalisation et/ou distribution »	1 236 059,20 €
→ acti	ons de type GIC « capitalisation et/ou distribution »	13,43 €
→ acti	ons de type GRC « capitalisation et/ou distribution »	13,30 €
→ acti	ons de type RF « capitalisation et/ou distribution »	14,00 €
→ acti	ons de type XXL « capitalisation et/ou distribution »	694 675,36 €
→ plus	s et moins-values nettes non distribuées	0,00€
formant ensen	nble une plus-value nette de frais de	33 629 876,34 €

Cette plus-value nette de frais sera affectée en capitalisation pure.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM par un bénéfice distribuable de 3 810 593,82 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM par un bénéfice distribuable de 3 810 593,82 €.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO CREDIT SHORT TERM est réparti entre les catégories d'actions :

actions de type I « capitalisation pure »	3 635 692,13 €
actions de type R « capitalisation pure »	160 265,82 €
actions de type RF « capitalisation pure »	14 635,23 €
actions de type GIC « capitalisation »	0,64 €
→ Report à nouveau	0,00€
formant ensemble un résultat de	3 810 593,82 €

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

9ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM par une moins-value nette de frais de - 4 124 894.83 €.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins-values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO CREDIT SHORT TERM sont réparties entre les catégories d'actions :

→	actions de type I « capitalisation et/ou distribution »	- 3 870 617,65 €
→	actions de type R « capitalisation et/ou distribution »	- 236 146,90 €
→		- 18 129,65 € - 0,63 €
→	plus et moins-values nettes non distribuées	0,00€
formant e	ensemble une moins-value nette de frais de	- 4 124 894,83 €

Cette moins-value nette de frais sera affectée en capitalisation pure.

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

10ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE par un bénéfice distribuable de 591 004,22 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE par un bénéfice distribuable de 591 004,22 €.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE est réparti entre les catégories d'actions :

 actions de type IC « capitalisation pure » actions de type I « capitalisation et/ou distribution » 	107 385,85 € 69 748,46 €
 actions de type N « capitalisation et/ou distribution » actions de type R « capitalisation pure » 	407 156,48 € 6 713,44 €
⇒ actions de type R « capitalisation pure »⇒ actions de type GI « capitalisation pure »	- 0,01 €
→ Report à nouveau	0,00€
formant ensemble un résultat de	591 004,22 €

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

12ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE par une plus-value nette de frais de 1 949 245,54 €.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins-values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EURO EQUITY sont réparties entre les catégories d'actions :

→ → →	actions de type IC « capitalisation et/ou distribution » actions de type I « capitalisation et/ou distribution » actions de type N « capitalisation et/ou distribution »	475 893,79 € 309 091,70 € 933 989,12 €
→ →	actions de type R « capitalisation et/ou distribution » actions de type GI « capitalisation pure »	230 270,95 € - 0,02 €
→	plus et moins-values nettes non distribuées	0,00€
formant e	nsemble une plus-value nette de frais de	1 949 245,54 €

Cette plus-value nette de frais sera affectée en capitalisation pure.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

13ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND par une perte de - 1 520 813,08 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND par une perte de - 1 520 813,08 €.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND est réparti entre les catégories d'actions :

actions de type IC « capitalisation pure »	- 695 067,18€
actions de type ID « distribution pure »	- 782 015,19 €
actions de type GI « capitalisation pure »	0,28 €
actions de type GR « capitalisation pure »	0,25€
actions de type RC « capitalisation pure »	- 8 896,11 €
actions de type RF « capitalisation pure »	0,50 €
actions de type N-D « distribution pure »	- 34 835,63 €
→ Report à nouveau	0,00€
formant ensemble un résultat de	- 1 520 813,08 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

15ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND par une plus-value nette de frais de 24 116 771,25 €.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins-values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND sont réparties entre les catégories d'actions :

actions de type IC « capitalisation et/ou distribution »	4 886 543,15 €
actions de type ID « capitalisation et/ou distribution »	5 532 750,76 €
actions de type GI « capitalisation et/ou distribution »	6,33 €
actions de type GR « capitalisation et/ou distribution »	6,31 €
actions de type RC « capitalisation et/ou distribution »	39 143,63 €
actions de type RF « capitalisation et/ou distribution »	6,18 €
actions de type N-D « capitalisation et/ou distribution »	1 390 458,96 €
plus et moins-values nettes non distribuées	12 267 855,93 €
formant ensemble une plus-value nette de frais de	24 116 771,25 €

Cette plus-value nette de frais sera affectée en plus ou moins-values nettes non distribuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

16ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, en ce compris les dispositions sur le gouvernement d'entreprise, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS par une perte de - 15 152 077,54 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS par une perte de - 15 152 077,54 €.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le bénéfice distribuable pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT -PRECIOUS METALS est réparti entre les catégories d'actions :

> > > > >	actions de type R « capitalisation pure » actions de type XL « capitalisation pure » actions de type EI C EUR « capitalisation pure »	- 2 432 148,16 € - 9 402 680,55 € - 596 461,60 € - 56,09 € - 2 720 731,14 €
→	Report à nouveau	0,00€
formant e	ensemble un résultat de	- 15 152 077,54 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

18ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS par une moins-value nette de frais de - 98 171 467,57 €.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins-values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT -PRECIOUS METALS sont réparties entre les catégories d'actions :

→ → → →	actions de type R « capitalisation et/ou distribution » actions de type XL « capitalisation et/ou distribution » actions de type EI C EUR « capitalisation et/ou distribution »	- 22 395 266,04 € - 43 540 532,98 € - 10 079 460,29 € - 517,24 € - 22 155 691,02 €
→	plus et moins-values nettes non distribuées	0,00€
formant e	ensemble une moins-value nette de frais de	- 98 171 467,57 €

Cette moins-value nette de frais sera affectée en capitalisation pure.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

19ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention et engagement autorisés relevant des articles 225-38 et 225-39 du Code de Commerce n'ont été conclus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

20ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré, décide de ratifier la nomination de Monsieur Fabrice ZAMBONI, en qualité de Censeur du Conseil d'Administration, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

21ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Sabine CASTELLAN POQUET, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Isabelle HABASQUE, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

23ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Guillaume POLI, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

24ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Bruno PRIGENT, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

25ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Ferréol BAUDONNIERE, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

26ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Franck DUSSOGE, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

27ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Roger CANIARD, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

28ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Romain FITOUSSI, et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

29ième RESOLUTION

Le Conseil d'Administration, conformément à la politique de droit de vote en vigueur du Groupe OFI n'a pas sollicité pas auprès des actionnaires le guitus pour lui-même.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

30ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir délibéré décide de fixer le montant de la rémunération des membres du Conseil d'Administration (ex jetons de présence) en application des dispositions de l'article L 225-45 du Code de commerce à 21 000 € pour l'exercice 2021 à verser en 2022.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

En matière Extraordinaire

32ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture de son rapport relatif à la modification de l'article 27, adopte la modification.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

33ième RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale adopte la modification de l'article 27 comme

Ancienne Rédaction

Article 27 - Modalités d'affectation des sommes distribuables

.../...

Pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY :

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions C – R –RF - EI C EUR :

Sommes distribuables afférentes au résultat

\boxtimes	La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
	La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
	L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.
So	mmes distribuables afférentes aux plus-values réalisées
	La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
	La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;
\boxtimes	L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions D et N-D : Sommes distribuables afférentes au résultat La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ; 🔲 La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ; L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels. Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi; La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels : L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels. .../... Pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS : Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions I – R – RF – XL – EI C EUR : Sommes distribuables afférentes au résultat La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi; La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ; L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont integralement capitalisées à l'exception de celles qui fo d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;	nt l'objet
La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administrat décider le versement d'acomptes exceptionnels ;	ion peut

L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – ENERGY TRANSITION METALS :

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les XL :

Sommes distribuables afférentes au résultat			
□ La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;			
☐ La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;			
L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.			
Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées			
La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;			
La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;			
☑ L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.			
Nouvelle rédaction			
Pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY :			
Pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – RS EURO EQUITY : Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions C – R –RF :			
Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions C – R –RF :			
Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions C – R –RF : Sommes distribuables afférentes au résultat La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet			
Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions C – R –RF : Sommes distribuables afférentes au résultat La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ; La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut			
Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions C − R −RF : Sommes distribuables afférentes au résultat □ La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ; □ La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ; □ L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut			
Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions C – R –RF: Sommes distribuables afférentes au résultat La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ; La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ; L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.			
Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions C − R −RF : Sommes distribuables afférentes au résultat ∠ La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ; ∠ La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ; ∠ L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels. Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées ∠ La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet			

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions D et N-D : Sommes distribuables afférentes au résultat La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ; 🔲 La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ; L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels. Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi; La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ; L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels. .../... Pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – PRECIOUS METALS : Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions I - R - RF - XL et les actions RFC USD H Sommes distribuables afférentes au résultat La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi; La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ; L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels. Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration peut

L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration peut

décider le versement d'acomptes exceptionnels ;

décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Pour le compartiment OFI FINANCIAL INVESTMENT – ENERGY STRATEGIC METALS :

Le Compartiment a opté pour la formule suivante pour les actions XL - I - R - RF

Sommes distribuables afférentes au résultat

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'ot d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;	ojet
La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration p décider le versement d'acomptes exceptionnels ;	eut
L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration p décider le versement d'acomptes exceptionnels.	eut
Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées	
La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'obd'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;	ojet
La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; le Conseil d'Administration p décider le versement d'acomptes exceptionnels ;	eut
☑ L'Assemblée Générale statue sur l'affectation des sommes distribuables chaque année. Le Conseil d'Administration p décider le versement d'acomptes exceptionnels.	eut

Toutes les autres caractéristiques des statuts de la SICAV demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

34ième RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.